

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38, rue Saint Sabin
75011 Paris
tel/fax : 01 48 06 48 86
diffusion@eclm.fr
www.eclm.fr

Les versions électroniques et imprimées des documents sont librement diffusables,
à condition de ne pas altérer le contenu et la mise en forme.
Il n'y a pas de droit d'usage commercial sans autorisation expresse des ECLM.

cigales

La Fondation pour le progrès de l'Homme (FPH) est une fondation de droit suisse, créée en 1982 et présidée par Pierre Calame. Son action et sa réflexion sont centrées sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité dans sept domaines : environnement et avenir de la planète, rencontre des cultures, innovation et changement social, rapports entre État et Société, agricultures paysannes, lutte contre l'exclusion sociale, construction de la paix. Avec des partenaires d'origines très diverses (associations, administrations, entreprises, chercheurs, journalistes...), la FPH anime un débat sur les conditions de production et de mobilisation des connaissances au service de ceux qui y ont le moins accès. Elle suscite des rencontres et des programmes de travail en commun, propose un système normalisé d'échange d'informations, soutient des travaux de capitalisation d'expérience et publie ou copublie des ouvrages ou des dossiers.

Pascale Dominique Russo et **Régis Verley** sont journalistes. Ils sont spécialisés notamment dans les questions d'économie solidaire.

© La librairie FPH et la Fédération des Cigales, 1995
Série DOSSIERS POUR UN DÉBAT, n° 48
(Voir en fin d'ouvrage la liste des "Dossiers pour un débat" déjà parus.)

Diffusion : La librairie FPH, 38 rue Saint-Sabin, 75011 PARIS

Maquette de couverture : Vincent Collin.

CIGALES

A Pascal Maquaire

AVANT-PROPOS

Le livre que vous allez lire, s'il est le produit du travail de deux journalistes, Pascale Dominique Russo et Régis Verley, est avant tout le résultat du travail bénévole de plusieurs centaines de personnes qui, à un moment de leur histoire, ont apporté au mouvement Cigale (Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne), non seulement leur enthousiasme mais aussi leur argent.

Car, ce livre parle de fric, non de celui dépensé dans la spéculation effrénée, dépassant les frontières de l'économie virtuelle jusqu'à un point de non retour, mais de celui investi dans une autre économie, réelle celle-là, l'économie alternative et solidaire.

Loin des Matif et consorts, des Sicav monétaires et autres OPCVM, loin du jeu de Lego et de la bulle financière, il existe un 3^e voire un 4^e marché, régi par les règles du bon sens économique, de la civilité politique, de la confiance sociale et de l'esprit d'épargner autrement.

— Le bon sens économique : il ne sert à rien de placer son argent dans des organismes dont les derniers avatars immobiliers démontrent à l'évidence que seuls leurs salariés, leurs clients et les contribuables paieront les pots cassés. Ne vaut-il pas mieux se donner pour partie les moyens de refuser l'intermédiation au profit d'investissements dans le local, qui auront sûrement un retour économique sur l'investisseur de proximité et peut-être un retour financier.

— La civilité politique : il n'y a pas de condition humaine en dehors de tout lien social qui s'organise autour d'un contrat politique. Or, l'économie dominante nie le contrat et étouffe l'homme au point de le faire disparaître dans une folle course aux armements, à la productivité et à l'automatisation. Il s'agit de remettre l'homme au centre de l'économie et le contrat social au cœur des préoccupations économiques afin de préserver la cohésion sociale.

— La confiance sociale : l'échange repose sur la confiance. Aujourd'hui, cette confiance fait souvent défaut, segmentée entre intérêts particularistes

et individualisés. Or il s'agit de redonner confiance aux territoires abandonnés ou délaissés par la mondialisation des entreprises et aux personnes exclues, dans un acte d'association au capital de petites entreprises nées sur ces territoires, et créées par ces mêmes personnes.

— L'esprit d'épargner autrement : on parle souvent de l'esprit d'entreprendre. Il faut également un esprit d'épargner autrement pour faciliter cet esprit d'entreprendre, souvent bridé par les réactions conservatrices ou normées.

C'est cet esprit que l'on retrouve dans les Cigales, et bien d'autres choses encore que ce livre vous fera découvrir. Comme le bon sens est la valeur la mieux partagée et la civilité, la marque du citoyen que nous sommes tous, il reste, après avoir lu ce livre, à lui faire confiance : la réalité est bien celle décrite, et à épargner autrement !

Mais peut être comme M. Jourdain, vous pratiquiez déjà l'épargne de proximité sans le savoir : il importe désormais de la pratiquer ensemble au profit des fourmis entrepreneuses. Vous êtes désormais mûr(e) pour être cigalier(e).

*Le Conseil d'administration
de la Fédération des Cigales*

SOMMAIRE

"Dessine-moi une Cigale"	11
--------------------------------	----

Première partie

DIX ANS DE CIGALES	17
---------------------------------	----

Au commencement était l'Aldéa	19
-------------------------------------	----

La Cigale du Château d'eau : premier essai	23
--	----

L'entreprise Ardelaine : le pari des artisans d'une autre économie ..	27
---	----

Le Forum des 100 Cigales : un coup d'éclat	30
--	----

Les Cigales aujourd'hui : consolidation et ouverture	35
--	----

L'entreprise "Mots et merveilles" : une librairie merveilleuse	38
--	----

Les Fontaines à Tours : la fidélité dans l'accompagnement	40
---	----

Les Cigales du Nord	42
---------------------------	----

Autonomie et solidarité	49
-------------------------------	----

Les Cigales brestoises	50
------------------------------	----

Une régie de spectacle aux couleurs des Cigales	53
---	----

Bordeaux : l'efficacité économique en repère	55
--	----

Mareil-Marly : un Club presque "terre à terre"	58
--	----

Amiens : contre la misère en créant une, deux, trois Cigales	60
--	----

Deuxième partie

LES CIGALES DANS LE DÉVELOPPEMENT

ÉCONOMIQUE LOCAL	63
-------------------------------	----

1. LES CIGALES ET LEURS ENTREPRISES	65
---	----

Une entreprise d'insertion au cœur de Paris	69
---	----

L'entreprise Diacom vidéo : un artisan prudent	71
--	----

L'entreprise Les Nouveaux Robinsons : une supérette cool et militante	73
--	----

2. LES CIGALES AU CŒUR D'UN RÉSEAU	75
Garrigue : du capital risque expérimental	80
Epicéa : le téléphone au service de la création d'entreprise	81
Les Cigales en chiffres	83
3. DE L'ALTERNATIF AU SOLIDAIRE :	
UNE ÉPARGNE CITOYENNE	87
Troisième partie	
LES CIGALES ET L'AVENIR	91
1. Table ronde	93
2. Libres propos de Claude Alphandéry	105
3. Interview de André Chomel	107
ANNEXES	111
Annexe 1 : Qu'est-ce qu'une Cigale ?	113
Annexe 2 : La charte des Cigales	121
Annexe 3 : Adresses	123

DESSINE-MOI UNE CIGALE

Benoît monte des spectacles, Paul fait de la vidéo, Michèle sert des repas, Didier vend des produits "bio"... Tous ont un point commun : ils ont créé leur entreprise et leur emploi. A partir de rien, d'une idée et d'une volonté, sans oublier une pincée de folie et quelques amis.

Mais, ce n'est pas encore assez pour les réunir. Le lien qui les rattache, ce sont les Cigales. Tous, au moment crucial de la création de leur entreprise, ont trouvé l'appui – et l'apport en capital – d'une ou plusieurs Cigales. Dans bien des cas, le coup de pouce a été décisif. Sans actionnaires, pas de société, pas de banques, pas de clients... et pas d'emploi.

Au-delà de l'apport financier, modeste, l'aide des Cigales, c'est aussi l'ouverture à un réseau. Les actionnaires sont associés, ils suivent et conseillent, ouvrent leur carnet d'adresses, épluchent les comptes et signalent les erreurs. Pour qui a éprouvé la solitude du créateur confronté à tous les problèmes en même temps, c'est décisif.

C'est cette histoire des Cigales que nous racontons ici. Elle marque le cadre dans lequel ont pu s'installer une bonne centaine d'entreprises et plusieurs centaines d'emplois. Succès et échecs se côtoient dans ce livre-témoignage de l'action des Clubs. Ils ont tous la même signification : c'est par la solidarité et la convivialité que le progrès social et humain l'emportera sur la crise de l'économique.

La solidarité ? Elle peut prendre bien des formes. L'aide, le don, la charité... mais c'est la fierté des fondateurs des Cigales que d'avoir senti, avant beaucoup d'autres qui les ont rejoints, qu'elle pouvait emprunter une autre voie : celle de la participation au capital de l'entreprise. Et derrière se profile l'idée que l'argent, instrument réputé neutre dans notre société de profit (ne dit-on pas qu'il n'a pas d'odeur ?), est un levier dont doivent se servir tous ceux qui militent pour une société plus juste, plus solidaire et moins excluante.

Du squat au Château d'eau

S'il est vrai que toute œuvre humaine est temporelle, alors toute chose doit avoir un début. Mais où situer vraiment le lancement des Cigales ?

Peut-être bien rue Giraud à Paris dans un squat appelé le Giraud... phares, sans électricité ni chauffage, où, dans un climat de crise, allaient être désignés les premiers administrateurs.

Peut-être aussi à Avallon, le 14 juillet 1983, dans la maison de campagne de Marcel Souchier où l'Aldéa (Agence de liaison pour le développement de l'économie alternative) tenait un conseil d'administration un peu festif. C'est ce jour-là qu'a été signé l'acte de naissance de la première Cigale, celle du Château d'eau.

Peut-être ailleurs encore...

Mais comme pour une rivière qui ne trouve sa force qu'après avoir été grossie de plusieurs filets d'eau, il faut bien décider où est la source.

Situons-la alors autour d'une table de restaurant. Patrice Sauvage et Jean-Paul Gautier ont entraîné Jean-Claude Sommaire, administrateur civil et, à l'époque, militant politique à l'Indonesia, rue de Vaugirard. L'appel à la solidarité de quelques amis au sein de l'Aldéa avait permis d'aider des Indonésiens à monter leur propre restaurant. "C'était, raconte Jean-Claude Sommaire, une société coopérative de production constituée avec la collecte de l'épargne de proximité d'un petit groupe de personnes qui connaissaient des réfugiés indonésiens. Ceux-ci ne voulaient pas être à la charge de la société et souhaitaient créer leur propre activité, mais ils avaient besoin d'argent pour constituer leur coopérative et ont fait appel à des gens autour d'eux". Des porteurs de projet, une épargne solidaire multiple qui se concentre en un point pour créer une petite entreprise, bon sang, mais c'est bien sûr : "J'ai tout de suite été séduit par cette forme de militance, ajoute Jean-Claude Sommaire. Elle permettait, avec des moyens limités, de pouvoir aider à la création d'activités et d'emplois".

Le principe d'une collecte d'épargne "éthique et de solidarité" avait déjà été testé par Patrice Sauvage autour de Soudo-réparation, petite société de métallurgie spécialisée dans la soudure. "L'idée, raconte-t-il, n'était pas seulement d'aider des entreprises alternatives mais aussi d'autogérer son épargne, c'est-à-dire de savoir où va son argent et d'en maîtriser sa destination (...) C'est pourquoi nous sommes arrivés à l'idée des Cigales parce que c'était un moyen de savoir à qui et à quoi est destinée son épargne".

Patrice Sauvage et Jean-Paul Gautier sont les deux hommes clés de la création des Cigales. Le premier rédige les statuts de l'Aldéa en 1981. Le second "inventera" à proprement parler les Cigales, en détournant le statut des clubs d'investisseurs. "Au lieu de créer un club d'investisseurs orienté vers le profit, on a cherché à en faire un club d'investisseurs ayant pour objet la création d'emplois de proximité".

En janvier 1983, les textes officiels régissant ces clubs venaient juste d'être publiés. Ils étaient encore flous et il a fallu plusieurs contacts avec la Direction générale des impôts pour que les Cigales aient une base

légale. Le statut est complexe. Il offre l'intérêt d'opter clairement pour une intervention économique en rupture nette avec les actions caritatives et avec le don pur et simple. Il s'inscrit dans une perspective d'économie alternative, c'est-à-dire différente, plus responsable, plus proche – on parle beaucoup dans les premiers documents des circuits courts –, et plus solidaire (voir Annexe 1 : Qu'est-ce qu'une Cigale ?, p. 113).

La première Cigale s'appellera Château d'eau, du nom de la rue où se tenaient les premières réunions. Il y en aura vite d'autres, dans le XII^e arrondissement à Paris avec Louis de la Roncière, à Villepreux dans les Yvelines avec Jean-Claude Sommaire, à Redon avec René Marsac, en Ille-et-Vilaine... D'autres viendront, notamment dans le Nord à partir de 1985, et d'autres encore très vite, sous l'impulsion d'un permanent jusqu'en 1988. Le forum des cent Cigales, en février de cette année-là, marquera une étape importante et douloureuse dans l'évolution du mouvement. Peut-être aussi un nouveau départ.

2 000 personnes impliquées

Le choix du statut a été déterminant. Dès le lancement, les Cigales sont contraintes : elles ne peuvent intervenir qu'en capital et pour des montants limités. Autant dire qu'elles ne peuvent participer qu'au capital de Sarl. A la vérité, il n'y avait pas grand choix à l'époque pour réunir des investisseurs alternatifs. L'arsenal législatif reste, aujourd'hui encore, dramatiquement limité pour permettre à une épargne solidaire de se fixer. Mais on peut aussi dire que le statut figé des Cigales jouera comme une chance : jamais les Cigales ne pourront se suffire à elles-mêmes. Très vite, l'idée de Garrigue, une société coopérative de capital risque pour des placements de plus grande ampleur, prendra corps, initiée par les cigaliers eux-mêmes. Bien d'autres initiatives compléteront les possibilités des Cigales. Les pouvoirs publics lanceront l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise...

Aujourd'hui, l'avenir des Cigales s'inscrit dans un réseau, parmi un arsenal de possibilités offertes aux créateurs. Elles apparaissent surtout comme une solution pédagogique et très démocratique d'intervention des particuliers sur le terrain économique local. Tant mieux si les promoteurs des Cigales, bien isolés au départ, ont été rejoints par d'autres : des fondations qui ont su en percevoir l'intérêt, des institutions et collectivités locales soucieuses de développer l'activité, des mouvements caritatifs, qui voient dans la création d'emplois un moyen plus responsable et plus respectueux d'aider son prochain. Tous ont trouvé parmi les militants des Cigales des acteurs attentifs et ouverts.

Quel bilan après dix ans d'action ? En termes économiques, les résultats restent modestes. Toutefois, plusieurs centaines d'entreprises ont pu voir le jour avec un apport en capital des Clubs Cigales. Toutes celles qui

se sont développées admettent l'intérêt du coup de pouce, pas seulement l'argent, mais aussi l'accompagnement, cette ouverture du créateur d'entreprise sur d'autres, sur une écoute, sur un regard sympathique et *a priori* favorable. Les échecs n'ont pas manqué, et certains retentissants. Peu de cigaliers récupèrent intégralement leur mise. Aucun n'avoue avoir fait des bénéfices. Mais les difficultés ont été aussi des temps d'expression des solidarités. Dans les souvenirs des Cigales, il existe d'innombrables interventions parfois simplement pour arbitrer entre des créateurs qui se disputent pour un conseil ou un coup de main : "Même si ça n'a duré que deux ans, ce sont deux ans pendant lesquels le créateur s'est retrouvé, a géré ses problèmes et a pu repartir dans la vie", nous a-t-on plusieurs fois déclaré.

On a compté près de cent quatre vingt Cigales depuis 1983. Toutes n'ont jamais fonctionné simultanément. Limitées dans le temps, les Cigales sont éphémères. Beaucoup disparaissent faute d'un militantisme suffisant ou faute d'un animateur assez motivé. La plupart ont, ou ont eu, une vie réelle, ont réuni régulièrement entre 5 et 20 personnes, noué des liens avec le tissu économique local, suivi de près et parfois soutenu activement les créateurs d'entreprise. Beaucoup ont discuté les projets et porté les difficultés économiques des entreprises qu'elles avaient aidées. Certains cigaliers sont demeurés actionnaires actifs dans des entreprises enracinées localement après dissolution de la Cigale.

En dix ans, près de 2 000 personnes seraient passées par les Cigales et, grâce à elles, auraient été sensibilisées aux difficultés de la création d'entreprise. Des gens de tous bords : militants syndicaux et associatifs, élus locaux, cadres d'entreprises et de banques, fonctionnaires, enseignants, etc. Le brassage a été immense, les arrière-pensées politiques ont toujours été absentes, sinon celle de faire vivre une économie différente : proche et solidaire.

Au cœur d'un réseau

Le débat sur l'économie alternative fait aujourd'hui parfois sourire. Il est souvent remplacé par celui de l'économie solidaire. La crise a transformé la donne économique, et la création d'emploi n'est plus seulement une alternative à l'emploi salarié classique, mais dans bien des cas, une nécessité de survie. Dans une société qui exclut autant, et qui exclut surtout du travail, la loi du profit doit être contrecarrée ou compensée par des initiatives comme celle des Cigales. Appelez ça alternatif si vous voulez. La liberté est totale autour de chacune des Cigales locales, et chacun en use pour trouver son ton et son style.

Beaucoup de ceux qui sont passés par les Cigales sont inscrits dans d'autres initiatives : le Réseau de l'économie alternative et solidaire,

Autonomie et solidarité, Garrigue, les Plates-formes d'initiatives locales et beaucoup d'autres ont puisé dans le vivier des militants cigaliers. Outil d'intervention, les Cigales sont aussi un outil d'autoformation, un point d'entrée dans la réflexion économique pour des centaines de citoyens engagés. C'est sans doute pourquoi tant de ceux qui critiquent l'expérience des Cigales, la jugent trop limitée mais en demandent le redéveloppement, une nouvelle définition et un nouveau souffle.

Les Cigales n'ont pas réglé le problème du chômage. Il leur manque sans doute des moyens matériels d'une tout autre ampleur pour se développer. Mais elles ont très largement contribué à inscrire dans le débat public une réflexion sur l'économie solidaire. Et c'est ce qui justifie les perspectives d'avenir. Dix ans après le lancement, les idées des premiers cigaliers sont toujours d'actualité.

Première partie

DIX ANS DE CIGALES

AU COMMENCEMENT ÉTAIT L'ALDÉA

"J'aime le mot *Aldea* : je trouve qu'il sonne bien. En espagnol, il signifie petit village", raconte Patrice Sauvage, le fondateur de l'Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative (Aldéa). Une agence très particulière, née dans la mouvance alternative des années 80, qui visait à faire émerger des pratiques qui "transforment l'économie, en modifiant notamment la gestion de l'épargne". Pour réaliser une partie de cette ambition, l'Aldéa se dota, après quelques hésitations, en 1983 de l'outil Cigale.

Le contexte n'était pourtant pas très favorable : très vite, on se souvient, les temps se prêtèrent au réalisme économique, la gauche se recentra vers la rigueur et le franc fort et les "yuppies" abondèrent sur le marché. Pourtant, Patrice Sauvage, administrateur civil en poste dans une ambassade en Espagne n'en démordait pas. Idéaliste, inventif et libre, il veut croire que l'on peut modifier l'économie : "En créant l'Aldéa, je voulais témoigner pour une économie éthique".

En revendiquant cette option, il poursuivait et approfondissait certaines idées des Réseaux Espérance, dont il était animateur depuis plusieurs années. Ces mouvements étaient nés à la fin des années 70 avec René Macaire, un intellectuel qui essayait de réfléchir à une autre manière de vivre¹. Ils se proposaient eux aussi "de modifier en profondeur les valeurs de la société". Comment ? En partageant le plus souvent une vie communautaire, en créant dans le même temps des éco-entreprises, autogérées² avec la volonté de transformer ainsi le rapport de l'homme au travail.

Héritiers, peu ou prou, des thèses de Fourier, phalanstériens version XX^e siècle, leur production s'orientait aussi sur des biens socialement utiles intégrant dans leur pratique les notions de solidarité avec les exclus et le Sud. Autour de ces activités économiques, il fallait une banque, "pas une banque classique, mais un organisme relié à un réseau d'économie alternative". De cette idée est née l'Aldéa.

Grâce à des fonds personnels épargnés durant son séjour en Espagne, Patrice Sauvage devient permanent de l'Agence, embauche une personne, puis quatre et trouve des subventions complémentaires "auprès d'un

1. Les Réseaux Espérance réunissaient des personnalités venues des milieux libertaires, des mouvements non-violents s'inspirant de Gandhi à l'instar de René Maquaire et de chrétiens progressistes, c'était le cas notamment de Patrice Sauvage.

2. Les éco-entreprises sont des sociétés dont le champ d'activité couvre l'entièreté d'une filière économique.

chargé de mission au ministère du Travail, qui soutenait les "initiatives alternatives".

Pour répondre aux besoins financiers des créateurs d'activité, plus nombreux que les fondateurs ne l'imaginaient au départ, l'Agence fait appel à l'épargne des particuliers *via* le journal *A faire* – il n'a vu le jour qu'une seule fois –, réussit à collecter 50 000 francs et à investir dans trois projets : le restaurant Indonesia qui existe toujours, Soudo-réparation, une entreprise de métallurgie ainsi que dans une entreprise de maraîchage biologique pour handicapés (ces deux dernières sociétés ont toutes deux disparu).

L'idée d'organiser des circuits économiques courts commence à faire son chemin : "Nous voulions non seulement, explique le fondateur de l'Aldéa, faire en sorte que l'argent soit utilisé à quelque chose que l'on juge socialement nécessaire, mais aussi faire la preuve que l'on pouvait en maîtriser sa destination."

La naissance de la formule Cigale

Nous sommes en 1982, le deuxième appel à l'épargne tourne court ; "la centaine de personnes qui gravitait autour du mouvement n'avait pas beaucoup d'économies", souligne Patrice Sauvage. Certains lancent l'idée de monter une Société de développement d'économie alternative (Sodéa), une coopérative financière qui permettrait d'aller au-delà d'investissements ponctuels. Une "fausse bonne idée", parce qu'elle s'éloignait de la volonté de mettre en place un système de financement fondé sur le principe des circuits courts et selon Patrice Sauvage "très utopique car l'Aldéa ne disposait pas encore d'un réel réseau".

Pourtant, le développement des capacités financières de l'Agence était plus que jamais à l'ordre du jour et le statut des sommes investies (fallait-il prêter de l'argent ou être partie prenante du capital ?) demandait rapidement à être clarifié. L'Agence était loin d'avoir tranché. Dans le même temps, les membres de l'Aldéa échafaudaient de plus en plus de projets d'activité : "on assistait à un bouillonnement spectaculaire, un peu inquiétant", se rappelle Patrice Sauvage. Une frénésie que l'on devait probablement à une volonté radicale de peser très rapidement sur le cours économique de la société.

Ainsi, au cours d'une assemblée générale dans un squat du XIX^e arrondissement à Paris, le Giraud-phares, Jean-Paul Gautier découvre avec étonnement le monde alternatif : "Je suis arrivé, raconte-t-il, par hasard en remplacement d'une personne qui ne pouvait venir participer à l'assemblée générale, l'atmosphère était absolument extraordinaire. C'était un psychodrame affreux où les gens trépignaient, pleuraient, s'engueulaient, s'empoignaient... En plus, le squat s'alimentait en électricité grâce à un

groupe électrogène qui n'avait qu'une petite autonomie et dans lequel il fallait remettre de l'essence".

Jean-Paul Gautier, décide alors de se porter volontaire comme candidat au Conseil d'administration de l'Aldéa "qui se donnait jusqu'au mois d'avril pour sortir du marasme dans lequel était tombée l'Agence à ce moment là". Écartant toute idée de création d'un fonds commun de placement à risque³, ou de Sicav, le considérant comme un outil inadapté, parce que trop gros, l'Aldéa oriente ses investigations vers un instrument plus petit, plus "proche de la démocratie directe".

Le nouveau membre du Conseil d'administration avance alors l'hypothèse de créer des clubs d'investisseurs "bien qu'ils n'aient pas d'existence légale au sens strict". Il se réfère pour ce faire à une circulaire de la DGI (Direction générale des impôts) parue en 1970, qui fixait les conditions fiscales de fonctionnement des clubs d'investisseurs et opte pour un système d'indivision volontaire. "Cette formule, souligne le fondateur des Cigales, nous semblait conforme aux options de l'économie alternative et solidaire puisque dans ce système chaque homme représente une voix, quel que soit son apport financier."

Il ne manquait plus qu'un sigle à ces clubs d'investisseurs alternatifs. Pascal Maquaire, un ancien membre de l'Aldéa "qui avait le don des mots"⁴ inaugure le nom Cigale, Clubs d'Investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne. Un terme en apparence compliqué mais qui "relève, pour Jean-Paul Gautier, d'une terminologie paradoxale et provocatrice : appeler "Cigale" le petit financier que nous allions devenir ne prend-il pas une tournure humoristique à cause de la fable ?"

Nous sommes l'été 1983, les Cigales sont nées. A partir de ce moment là, l'Aldéa consacra la plupart de ses forces et de ses ressources financières au développement des Clubs : les débuts furent assez lents, seule une dizaine de Cigales verront le jour en deux ans. L'Aldéa et les Cigales ne feront qu'un jusqu'en 1987, bien qu'une Fédération des Cigales ait été mise en place en 1985.

3. Pour créer un fonds commun de placement à risque, les fondateurs doivent apporter des sommes importantes : 2 500 000 francs et les parts des actionnaires sont au minimum de 500 francs.

4. Pascal Maquaire est décédé en 1994.

LA CHARTE DE L'ALDÉA MANIFESTE POUR UNE AUTRE ÉCONOMIE

"Lorsqu'un problème nous résiste malgré d'énormes efforts de recherche, nous devons mettre en doute ses données premières. L'imagination est alors plus importante que la connaissance."

Einstein

Le problème qui résiste, c'est celui de la faim. Faim du corps, dans les pays du tiers monde, présente aussi dans nos pays, mais cachée et niée. Faim d'être, dans une société où l'ultime référence est l'argent. Faim exploitée, devenue le marché du siècle.

Nous n'acceptons pas cette faillite et mettons en doute ses données premières :

dogme de la loi du marché des riches, dont les déséquilibres seraient miraculeusement corrigés, mythe de l'État-providence, dont la sollicitude pourvoit au bonheur de tous,

foi en la société d'abondance au bout d'une longue route pavée des vertus du travail,

du progrès technologique, de l'exploitation intensive des ressources naturelles, sous l'éclairage unique de la rentabilité financière, fatalité du surarmement pour préserver le pouvoir des nantis...

Mirage de la compétition, réalité de l'exclusion.

Nous nous sentons capables d'un autre idéal et nous voulons imaginer un monde où chacun retrouve la liberté de conduire son destin et participe à l'économie de son environnement.

Certains vivent déjà cette utopie, qui devient ainsi réalité.

Dans de tels lieux, accessibles à tous, l'argent n'est pas le maître, mais l'instrument, la valeur individuelle n'est pas confondue avec la richesse matérielle, les diplômes ou la position sociale, mais est reconnue dans la faculté d'être et de partager, le travail n'est pas l'obligation de gagner sa subsistance, mais le moyen de se développer en contribuant à la vie du groupe, en harmonie avec les forces de la nature, l'efficacité n'est pas le fruit amer de la compétition et de l'exclusion, mais le résultat tant de l'effacement des intérêts particuliers que de l'imagination dans la simplicité des moyens, l'activité économique ne concourt pas à la prolifération des besoins, mais répond à la nécessité et à l'attente des Hommes.

Nous nous situons dans cette perspective.

Nous participons à la création et au développement de nouvelles entreprises en leur apportant des ressources humaines et financières.

Nous poursuivons l'analyse critique des modes de production actuels, et la recherche de propositions alternatives concrètes.

LA CIGALE DU CHATEAU D'EAU : PREMIER ESSAI

C'est au siège de l'Aldéa que se réunissait la Cigale du Château d'eau à Paris dans le X^e arrondissement. Tout simplement parce qu'elle était composée pour partie des membres du Conseil d'administration de l'Agence alternative, notamment Patrice Sauvage, Marcel Souchier, Jean-Claude Lepage, Jean Mata et bien sûr son gérant, Jean-Paul Gautier.

Polytechniciens, centraliens, ces derniers avaient pour la plupart une approche de la grande entreprise et de sa gestion mais peu connaissaient le mode d'emploi de la création de petites sociétés. "Peu importe, assure Patrice Sauvage, ce qui comptait pour nous était de participer financièrement à ce que nous considérions comme des projets d'entreprises alternatives." Pour les militants de la Cigale du Château d'eau, il fallait aussi "et c'était une priorité", choisir de réaliser des investissements locaux "parce que nous voulions être proches des porteurs de projets", souligne Jean-Paul Gautier, "d'autant, commente Jean Mata, que ce Club avait vraiment quelque chose d'expérimental".

Forte de ces deux convictions, la Cigale des pères fondateurs investit dès 1984 sur la société de location de voiture d'occasion Acar (voir encadré) sous l'impulsion de Jean-Claude Lepage et elle ne ménage pas sa peine pour soutenir la société Ardelaine. Une aide jamais démentie puisque cette entreprise a crû dans le sens que les cigaliers de la première heure avaient pressenti.

Les échecs, bien sûr, la Cigale du Château d'eau en a connu. "Le plus douloureux, du fond de ma mémoire, dit Jean-Paul Gautier, c'est Connexités", une petite société de service informatique dans laquelle les cigaliers avaient pris une participation de 10 000 francs et qui a fait rapidement faillite. Les raisons de cet échec sont diverses, "malversation de la Banque industrielle mobilière privée, qui n'aurait pas respecté les dispositions légales des clubs Cigales, selon Jean-Paul Gautier. L'établissement bancaire avait prêté de l'argent à la société au lieu de prendre une participation en capital, comme il est de règle, si bien qu'une fois les sommes dépensées, il n'y avait plus rien. Mais surtout, nous ne nous étions pas assez tenus informés, je n'ai donc pas eu à me plaindre de la perte de nos 10 000 francs".

Quelques années plus tard, en 1988, la Cigale du Château d'eau cesse son activité. Patrice Sauvage est parti habiter dans le Val-d'Oise, Jean

Mata à Montreuil en Seine-Saint-Denis, Jean-Claude Lepage dirige Acar et Jean-Paul Gautier s'emploie à monter une nouvelle Cigale dans le XVIII^e arrondissement à Paris.

POURQUOI ACAR ?

Le cas de l'entreprise de location de voiture d'occasion Acar de Jean-Claude Lepage semblait particulièrement intéressant aux militants cigaliers de la première heure. L'idée n'était-elle pas séduisante ? Non seulement la société recyclait des voitures mais elle se proposait aussi d'employer des jeunes en difficulté et créer une franchise "alternative" aux réseaux de location de voitures traditionnels sur l'ensemble du territoire. "Une manière de répondre, raconte Jean-Paul Gautier, au désir de bougeotte du jeune personnel en insertion, d'être attractif et d'avoir ainsi la force du tour de France."

Autre point, et non des moindres pour le fondateur des Cigales, "en concevant un nouveau style de location de voitures, sous forme de réseau, les Cigales pouvaient aboutir à une image visible pour le grand public, une sorte de démonstration de la force des clubs Cigales dans un secteur susceptible d'avoir un impact sur l'économie."

Aujourd'hui, le développement de la franchise alternative Acar s'est arrêté aux frontières de la région parisienne, probablement pour des raisons de capacités d'investissement financier. Mais pour Jean-Paul Gautier, "de toutes façons, la société ne répondait plus aux critères des entreprises cigalées". La politique d'insertion et la volonté politique alternative ayant, selon lui, peu à peu disparu.

Yves Barnoux : un militant du développement local

La biographie d'Yves Barnoux, militant depuis 1986 de la Cigale Chemin vert à Paris dans le XI^e arrondissement, date de sa création, se confond pour partie avec l'histoire du groupe. Yves Barnoux a la cinquantaine et ne s'en cache pas. Si ce n'est la masse d'expériences accumulées, la traversée d'un militantisme conséquent au plan national comme local, et sa vue légèrement déclinante : "Quand je lis, je dois éloigner le journal", confie-t-il. Rien n'indique une fatigue encore moins une lassitude. Ses combats restent les mêmes, seules changent les priorités.

Fils d'un artisan photographe des Buttes Chaumont à Paris. Il hérite de sa profession. Il devient lui aussi photographe, "sans talent", précise-t-il. Très vite, il abandonne ce métier parce qu'il n'avait pas d'argent. "Une condition nécessaire pour faire son trou dans le milieu".

Dans le même temps, il ouvre un club pour jeunes dans un café désaffecté dans le XIX^e arrondissement, dont le but est d'accueillir des bandes du quartier. C'est le début de sa vie militante et de sa vraie vie professionnelle.

1968 arrive, Yves Barnoux participe à quelques manifestations "sans plus", adhère au PSU et Culture et Liberté, puis se forme quelques années plus tard à l'Infac, une école d'animation : "sentant le besoin de professionnaliser sa vie militante", entamée précédemment dans le club de jeunes, "tout en restant critique" par rapport au travail qu'il y effectuait.

Découvrir l'économie

Nous sommes en 1974, depuis lors Yves Barnoux est responsable de l'Ageca, un centre pour les associations du XI^e arrondissement, "une petite ville de 130 000 habitants", où selon lui, "on peut faire du développement local. Mais il faut savoir qu'ici, le local, ce ne sont pas les quatre rues". Une conviction qu'il s'est employé à vérifier depuis vingt ans, à travers sa mission professionnelle, en participant notamment à des associations de locataires, en connaissant sur le bout du doigt les forces associatives du quartier et plus récemment, en 1986 en adhérant aux Cigales.

"A cette époque, le chômage commençait à se développer, il fallait faire quelque chose. Sans illusion, il savait que ce serait un peu long et compliqué." Jacques Dughera, qu'il connaît depuis déjà un certain temps lui "propose de faire un bout d'essai : cela m'a amené à pratiquer concrètement l'économie et toucher à quelque chose que je considérais comme rébarbatif."

"Cette adhésion, poursuit-il, je la légitimais également, parce qu'il me semblait qu'il y avait ainsi une possibilité de changer les rapports sociaux dans une entreprise en privilégiant des investissements dans des sociétés soucieuses de leur éthique et produisant des biens socialement utiles".

Fort de ces idées, Yves Barnoux avec l'ensemble de sa Cigale (une petite quinzaine de personnes) investit dans une Scop de travailleurs pakistanais de la confection du Sentier, pas très loin de son quartier "pour les aider à s'en sortir et échapper au travail au noir. Mais, aujourd'hui, nous ne savons pas exactement ce qu'ils sont devenus".

Puis, le Club intervient en 1989, dans le capital d'une Sarl de deux doreuses sur bois du Faubourg Saint-Antoine à Paris : "J'étais content que nous leur donnions un coup de main." Au moment de la guerre du Golf, elles font faillite, perdant ainsi un de leur gros commanditaire. "Je regrette que nous n'ayons plus de contact avec elles. Que leur est-il arrivé depuis, nous ne le savons pas. Pourtant, on aurait bien aimé les revoir. Je crois qu'elles se sentaient une espèce de dette d'honneur. C'est ce qui expliquerait leur silence."

Puis suivent une série d'investissements "plus conformes aux priorités habituelles des Cigales", la Cathode vidéo, Inestène, Andines, Jeuréka⁵ "qui dans l'ensemble ont bien fonctionné". Plus récemment, les cigaliers du XI^e arrondissement ont acheté des parts du capital de l'entreprise d'insertion Alpe (pour participer à son redémarrage dans le secteur de l'imprimerie) dont l'établissement se situe justement rue du Chemin vert, du nom de la Cigale...

Pour ce militant de l'économie locale, devenu gérant du Club en 1994, ce choix se justifie parce que c'est une société qui travaille avec des personnes en difficulté, "mais c'est surtout, rappelle Yves Barnoux, en raison de la proximité géographique de l'entreprise, que nous avons décidé d'intervenir. D'une manière générale, je suis opposé à ce que nos investissements soient dirigés à des redéploiements d'entreprise. Ce n'est pas notre rôle".

La Cigale du Chemin vert arrivera à son terme en 1996. Yves Barnoux repartirait bien avec ces mêmes copains pour une nouvelle aventure cigalière, ancré dans des partenariats locaux plus approfondis. Saisissant l'opportunité du changement de majorité dans l'arrondissement, il vient d'envoyer une lettre au maire, Georges Sarre, lui demandant, au nom de la Cigale de participer à une association de concertation du XI^e arrondissement afin que les forces économiques solidaires du quartier soient également représentées. Il vient de recevoir une première réponse : la mairie organisera prochainement une rencontre avec les militants de l'insertion par l'économie, qui œuvrent entre Belleville et la Bastille pour l'épargne locale et l'emploi de proximité.

5. Le champ d'activité de ces sociétés couvre notamment le secteur éducatif, les énergies nouvelles et le soutien au tiers-monde.

L'ENTREPRISE ARDELAINE : LE PARI DES ARTISANS D'UNE AUTRE ÉCONOMIE

La maison-usine Ardelaine se love au creux d'un vallon, juste à la sortie du village de Saint-Pierreville en Ardèche. Pourtant, impossible de la manquer, depuis vingt kilomètres déjà, les panneaux indicateurs associent la direction de la bourgade au nom d'Ardelaine. Il faut dire que les Saint-Pierrevillois doivent, malgré quelques grincements de dents au départ, une fière chandelle à ces "artistes" qui, avec une belle obstination, ont réussi à faire revivre un site industriel textile lainier abandonné et créer 17 emplois. Depuis 1991, l'usine qui fabrique des matelas, des couettes et des vêtements s'est agrandie avec l'ouverture d'un musée de la laine, qui a attiré 20 000 visiteurs cette année. Un établissement dont l'hôtelier du village fait tous les éloges et qu'il n'a de cesse de qualifier de "formidable"...

L'histoire a commencé en 1975, "nous n'avions pas beaucoup d'argent, mais nous ne voulions pas voir un pays mourir, tout simplement parce que les grandes politiques macroéconomiques l'avaient abandonné", raconte Béatrice Barras, une des fondatrices de l'entreprise et responsable de la communication. D'autant que dans ce département, la production de laine était considérable : 130 tonnes annuelles exportées "sans trouver le moindre débouché sur place, c'était une véritable ressource dévalorisée." Peu à peu, le projet s'organise. Rien ne prédisposait les cinq personnes à l'origine du projet à travailler la laine. Architecte, orthophoniste, détenteur d'un IUT de gestion, ou maçons, aucun n'avait une formation dans le domaine du textile.

Après avoir acheté les bâtiments, il s'est donc agi d'abord d'apprendre des rudiments du travail de la tonte chez des éleveurs de la région, "pour se former et se brancher avec le milieu", tout en commençant la restauration du site hydraulique et de l'ensemble de l'usine qui était en ruine.

"Cette première phase, commente Béatrice Barras, nous l'avons réalisée modestement, à la hauteur de nos moyens. Pendant ce temps, nous continuions à travailler à droite à gauche notamment sur des chantiers de jeunes du département." Mais pour l'heure, l'équipe d'Ardelaine n'était pas en mesure de faire quoi que ce soit avec la laine tondue, faute de pouvoir l'acheter et bien sûr de disposer d'une véritable infrastructure industrielle.

En 1981, les cinq fondateurs de la société ont pu toutefois salarier l'un d'entre eux, compléter ce poste de deux emplois d'EIL (Emploi d'initia-

tive locale), acheter la laine, organiser le premier atelier de lavage du matériau et fabriquer des matelas. Ils réussissent à gagner un peu d'argent, créent une Scop avec un capital de 3 200 francs (la part de chaque actionnaire s'élevant alors à 100 francs). Deux années plus tard, la rénovation de l'ancienne filature avance, ils comptent parmi eux quatre salariés, cette fois sans avoir recours à des emplois aidés. Leur chiffre d'affaires passe de 93 000 en 1982 à 640 000 francs en 1984.

Constituer un réseau financier de solidarité

"A ce moment-là, explique la fondatrice d'Ardelaine, on a commencé à faire le travail à façon, vendu du fil à tricoter et nous avons surtout enfin compris que pour notre développement, il nous fallait de l'argent et organiser le commercial." Les nouveaux coopérateurs d'Ardelaine augmentent le capital de la Scop, demandent des prises de participation à "des gens qui comprennent leur démarche et que nous aurons plaisir à rencontrer" : les Cigales investissent 10 000 francs (voir encadré) et quelques années après Garrigue place dans la société sous forme de compte courant et de capital 200 000 francs⁶.

Depuis lors, l'entreprise a grandi dans une progression linéaire, organisant d'abord le système de vente par correspondance. Puis en 1987, elle met en place l'atelier de confection et de tricotage à Valence, pour aujourd'hui obtenir un chiffre d'affaires de 5 millions de francs et employer 17 personnes "sans compter les coups de bourre où nous faisons appel à des personnes extérieures *via* une société d'intérim social dirigée par des amis", souligne la chargée de communication.

Ici, tout le personnel est payé au Smic : "Je ne concevais pas de recevoir un salaire plus important, d'abord parce nous avons voulu privilégier l'entreprise sur nos besoins personnels mais aussi parce que nous n'avons pas tant besoin de consommer, c'est un choix de vie que nous avons fait", témoigne la fondatrice d'Ardelaine. Ici, chacun à une tâche particulière à assumer : tout salarié, qui est également un coopérateur est appelé à connaître l'ensemble de la marche de l'entreprise, le nombre de produits vendus et à comprendre la gestion. "Cette déssectorisation, insiste Béatrice Barras, nous y tenons beaucoup, nous y passons du temps."

Obstination, prudence, travail rigoureux et soutien du capital solidaire et éthique ont permis à Ardelaine de devenir une entreprise en très bonne santé. Une histoire en forme de leçon : il y a bien des voies encore à explorer pour mettre au jour des trésors d'une économie abandonnée et "réaliser ce à quoi on tient". Cette folie que les villageois de Saint-Pierre-ville ont fini par respecter.

6. Ardelaine fait également appel à la Nouvelle économie fraternelle qui lui a octroyé des prêts.

A LA RECHERCHE DE CONTACTS PLUS ÉTROITS AVEC LES CIGALIERS

En 1983, Jean Mata, adhérent de la Cigale du Château d'eau rencontre au salon Marjolaine à Paris les fondateurs de l'entreprise Ardelaine. Tout de suite, il est séduit par cette création d'activité – il avait monté lui même un projet du même type quelques années auparavant mais n'avait pas réussi à le faire aboutir, ayant commis des erreurs d'orientation. C'est pourquoi le club du Château d'eau s'est le premier impliqué dans le soutien à l'entreprise lainière. Plus tard en 1990, la société ardéchoise réalise une augmentation de capital pour ouvrir le musée de la laine : la Cigale de Tours ainsi que celle d'Épinal prendront chacune des parts de 10 000 francs.

"Le capital qu'ont apporté les Cigales à notre entreprise n'est pas du tout négligeable et il nous a été tout à fait nécessaire, mais nous regrettons de ne pas avoir vu plus souvent les militants cigaliers. Nous aurions aimé avoir plus de contacts avec eux", témoignent Béatrice Barras et Catherine Chambon, une autre fondatrice de la société. Pour se sentir peut-être parfois plus épaulées... moralement et philosophiquement.

LE FORUM DES 100 CIGALES : UN COUP D'ÉCLAT

Ce devait être "le Forum des 1 000" que les écrits de l'époque n'hésitaient pas à appeler "le SICOB de l'économie sociale". Mille quoi ? Mille tout : Cigales ou entreprises cigalées, fonds communs de placement, et puis le reste, tout ce bric-à-brac, encore très éclaté, d'initiatives qui constitue ce que l'on nomme l'économie sociale. Erwan Bothorel n'a-t-il pas recensé pour la Fondation pour le progrès de l'Homme et la Fédération des Cigales plus de 400 sources de financements de proximité⁷ ?

"Assez vite, il nous a fallu en rabattre d'une puissance dix", avoue Jean-Paul Gautier. Le forum des 100 Cigales, c'était déjà bien : une vitrine pour les décideurs, la presse et les pouvoirs publics qui, en 1988, avaient réduit leurs aides à ce secteur de l'économie.

Le forum verra le jour. Plus modeste et moins médiatisé qu'on ne l'avait rêvé au départ. Mais il restera inscrit dans l'histoire des Cigales comme un épisode douloureux et marquant. Il faudra plusieurs années à la Fédération des Cigales pour se remettre d'une organisation pour laquelle elle était insuffisamment structurée. La rupture entre l'Aldéa et les Cigales demeurera dans les faits.

Mais revenons un peu en arrière. La première Cigale, celle du "Château d'eau" avait essaimé. Une s'est assez vite montée dans le XII^e arrondissement à Paris, animée par Louis de la Roncière, une autre à Saint-Quentin-en-Yvelines avec Jean-Claude Sommaire. Les trois Cigales sont arrivées presque en même temps, quelques semaines après le lancement officiel. Les autres développements ont été assez lents. "En 1985, il devait y avoir moins de dix Cigales", estime rétrospectivement Jean-Paul Gautier.

Très tôt, une Fédération des Cigales s'est constituée. Elle est commune à l'Aldéa. Patrice Sauvage est président de l'une et de l'autre, sans éprouver le besoin de préciser son rôle. Il est relayé par Jean-Paul Gautier.

"A l'époque, les Cigales étaient pratiquement la seule action de l'Aldéa, mise à part une étude lancée sur les entreprises alternatives", raconte Patrice Sauvage. Il ajoute que, "pris entre la réflexion théorique, le travail professionnel et l'étude, il est vite apparu qu'on n'arrivait pas à s'en sortir". Le lancement d'un mouvement ambitieux nécessitait d'autres moyens. L'Aldéa consacra une très grande, sinon la plus grande partie de ses ressources au développement des Cigales. Tout ce qui pouvait être

7. Financements de proximité : 382 structures locales et nationales pour le financement de la création de petites entreprises en France (Dossier pour un débat, n° 33, juin 1994. Fondation pour le progrès de l'Homme).

gagné comme excédent sur les conventions avec la Datar ou le ministère du Travail y a été placé.

Un outil crédible

Une première équipe de permanents a été embauchée. Pour peu de résultats. "On s'est alors dit : l'outil existe et devient crédible, il faut absolument qu'on développe ce réseau des Cigales". La toute jeune Fédération va alors se lier pour deux ans à un permanent, commercial d'origine, Antoine Gizard, à qui on a dit : "Il faut qu'on ait cent Cigales en un an".

Le nouvel embauché étonne par son efficacité. Il a du bagout, de l'allant et de la disponibilité. En jouant des relations des premiers cigaliers, en interpellant les différents réseaux, il multiplie les déplacements : " Il allait à des rencontres un peu partout. Des gens nous invitaient à venir sur le terrain. Il s'appuyait sur le réseau alternatif, sur les réseaux PS et PSU, sur les milieux chrétiens aussi. Il y avait eu à cette époque une lettre des évêques sur les modes de vie, qui proposait aux gens et, notamment aux chrétiens, de s'interroger sur l'utilité sociale de leurs placements... "

"C'était une période très active, raconte Jean-Paul Gautier. On était quelques-uns à partir un week-end par mois dans une région où des cigaliers se réunissaient, du vendredi soir au dimanche soir. Le permanent faisait de la vente et nous, nous donnions un aperçu juridique sur la constitution de société, nous expliquions les aspects financiers, la gestion, le fonctionnement administratif, la détection des projets et les liens que les clubs Cigales devaient savoir nouer avec les porteurs de ces initiatives. De la formation en somme. Nous insistions sur la connexion entre de minuscules opérations financières et une ambition plus large avec, en particulier, l'idée qu'en réunissant les cigaliers on fournissait la preuve qu'il était possible de prendre en main son destin économique."

Nous sommes en 1987. C'est l'âge d'or des Cigales. L'objectif des 100 Cigales a été atteint dès 1986. C'est l'euphorie. Le retour à la réalité sera plus douloureux. "Il est arrivé, raconte Louis de la Roncière, ce qui se produit classiquement dans une association quand il y a un délégué général permanent et un conseil bénévole. La Fédération et les initiatives dépendaient trop de la personnalité et de la fiabilité du permanent... "

" Il y aura, se souvient Jean-Paul Gautier, une rupture en octobre novembre 1987, juste quelques mois avant le forum. Elle s'est faite au sein de la Fédération à propos du rôle d'Antoine Gizard. J'estimais qu'il fallait le remettre dans le droit chemin, le contrôler plus étroitement, ne pas lui donner une délégation générale et surtout maîtriser davantage la préparation du forum. La question posée était la suivante : fait-on du développement à tout prix pour un résultat statistique ? Le bureau a estimé que

le permanent avait sa confiance. Je me suis retiré de la Fédération à ce moment-là".

Louis de la Roncière deviendra président de la Fédération. Pour découvrir, trop tard, que le forum avait été mal préparé. "On a vu trop grand, on a compté sur des appuis qui ne se sont pas concrétisés." En février 1988, l'opération tournera au gouffre financier.

"Au moment où le forum était très avancé, il était impossible de revenir dessus, explique Louis de la Roncière. Ma première tâche sera de minimiser la manifestation pendant six mois, il fallait réduire au maximum les frais et revoir les recettes à la baisse. On a réussi malgré tout à ouvrir le forum, exercice d'équilibriste. On y est arrivé avec des contorsions et un gros déficit."

Un impact, malgré tout

Pourtant, les cent Cigales sont là : le catalogue distribué à l'entrée de la salle, boulevard Sébastopol à Paris, donne l'adresse de 98 Cigales et de 53 entreprises. 44 départements sont couverts, avec des points forts : le Nord, l'Ouest, la Lorraine, la Vendée et la Région parisienne. Du côté de l'entreprise Ardelaine, soutenue par les Cigales, le forum est ressenti comme un moment vraiment positif : "C'est la seule période où nous avons eu des contacts avec les cigaliers, raconte Béatrice Barras, fondatrice de la société ardéchoise. La presse s'intéresse un peu à la manifestation et les quelques articles parus créditent le mouvement d'une image plus professionnelle. Mais cela ne suffit pas. Il a fallu trouver *in extremis* une nouvelle équipe pour assumer la responsabilité, les stands ne correspondent pas à ce qui avait été prévu, les sponsors se font tirer l'oreille. L'impact sera loin de ce qui avait été promis.

Au lieu de la manifestation publique et solennelle attendue, témoignant de la vitalité du mouvement naissant, il s'est agi d'une manifestation beaucoup plus ordinaire. "Pour nous, témoigne Jacques Roussely, ancien gérant d'une Cigale à Rennes, c'était une réunion très moyenne. Nous y sommes venus, nous avons rencontré beaucoup de gens comme nous et quelques journalistes, et nous sommes repartis. Le forum, dans l'histoire des Cigales, c'est une simple anecdote dont nous n'avons pas perçu l'importance. Je parle au nom des Cigales qui, extérieures à Paris, n'ont pas senti la tempête. Les difficultés de la Fédération n'ont en rien perturbé notre développement... "

Au lendemain du forum, le "trou" financier est catastrophique. Jusqu'alors, cet aspect de la vie de la Fédération ne s'était pas posé avec trop d'acuité. Année après année, on avait pu "tenir" les échéances et faire vivre la Fédération. Mais cette fois, la situation est grave. Le déficit se situe entre 200 000 et 250 000 francs. Auquel s'ajouteront d'autres décou-

vertes : des charges sociales non payées, un statut fiscal de récupération de TVA inapplicable et difficile à rectifier...

Statutairement, devant les banques et les créanciers, c'est l'Aldéa qui porte la responsabilité. Et c'est l'Aldéa qui devra assumer le déficit. Non sans aigreur. "En fait, raconte Patrice Sauvage, nous pensions devoir liquider l'Aldéa. Par chance, un peu d'argent est arrivé, miraculeusement, et nous avons pu continuer".

La rupture est franche. On voit apparaître dans le journal des Cigales des propos peu amènes sur l'Aldéa. Des cigaliers ont, à l'égard de l'association des paroles "coupées de l'histoire". A partir de ce moment-là, les bureaux deviendront distincts et les équipes d'administrateurs aussi. Patrice Sauvage quitte les Cigales avec Jean-Paul Gautier, et devient président de l'Aldéa.

Pour Louis de la Roncière, il s'agit de panser les plaies et combler le déficit latent de la Fédération. Un rôle ingrat. La fulgurante expansion est bloquée net. Les maigres ressources sont employées à résorber les dettes. Il y aura deux ans de vaches maigres, mais aussi deux ans de travail bénévole et de réflexion sur le rôle de la Fédération. C'est sans doute le signal d'une évolution, celle d'un plus grand pragmatisme dans la gestion et le développement des projets. Le débat "alternatif" s'estompe avec le départ des militants de l'Aldéa. "C'était peut-être un mal nécessaire, dira quelques années plus tard Patrice Sauvage, mais l'élan éthique a parfois manqué. Ce qui a été bien à certains égards parce qu'effectivement, des gens beaucoup plus classiques sont rentrés dans les Cigales."

Le permanent de la Fédération n'a pas été remplacé, pour des raisons budgétaires. "On ne s'en est vraiment jamais remis, avoue Louis de la Roncière. Les subventions ont servi à boucher le trou. On n'avait plus aucune marge de manœuvre pour pouvoir payer partiellement quelqu'un d'autre. J'ai dû gérer uniquement avec du bénévolat pour que ça tienne. Le développement s'est consolidé dans un premier temps, s'est stabilisé puis s'est poursuivi avec des Cigales nouvelles qui remplaçaient progressivement celles qui s'étaient arrêtées. On n'a jamais vraiment su quelles étaient les Cigales vraiment vivantes. Sur le papier, on est arrivé à 120 Cigales, mais sur le nombre, à mon avis, 70 étaient vraiment actives."

Le début des Associations territoriales

C'est à cette époque qu'ont commencé à se créer des associations territoriales, en particulier l'Association de Paris et celle du Nord. Elles avaient pour fonction, d'être relais de la Fédération, et de coordonner au niveau régional : échanger sur les projets, envisager des investissements en commun. Ce sont les Associations territoriales qui ont accompagné et impulsé les Cigales à partir de ce moment-là. Beaucoup de Clubs ont

connu des difficultés à trouver des projets, et d'autres n'avaient pas les fonds suffisants pour intervenir seuls. Les Associations territoriales ont facilité le panachage et l'intervention commune.

En 1992, Louis de la Roncière se démet de ses fonctions. Pas assez disponible, il sera remplacé par Anne-Marie Cornavin, cigalière du Nord, très engagée dans la création de l'Association territoriale du Nord-Pas-de-Calais. Le passage de relais sera difficile. La Fédération n'a toujours pas de moyens financiers, le "trou", quoiqu'un peu résorbé, est encore là et il manque toujours le permanent miracle qui fasse tourner la maison sans, une nouvelle fois, "dénaturer" le mouvement.

La nouvelle présidente donnera une impulsion à la Fédération. Bénévole mais disponible, elle sillonnera à son tour le pays dans des réunions d'information pour soutenir les nouvelles initiatives et présenter "l'esprit Cigales". Mais un peu isolée des administrateurs parisiens, elle cédera la place à Erwan Bothorel, en 1993, qui propose à la Fédération un marché étonnant : président à mi-temps il sera, au prix d'un montage original, permanent l'autre mi-temps. La Fédération s'est remise à flot, elle accepte. C'est le début d'une nouvelle époque, l'ère actuelle.

LES CIGALES AUJOURD'HUI : CONSOLIDATION ET OUVERTURE

Pour Olivier Nicol, membre de la Cigale Montmartre de Paris et président de l'Association territoriale Ile-de-France, la présidence d'Erwan Bothorel (1993-1994), d'une courte durée, "est placée sous le signe de la stabilisation et l'ouverture vers d'autres réseaux". Un travail déjà bien entamé par Anne-Marie Cornavin.

C'est le moment où la Fédération adhère au Réseau pour une économie alternative et solidaire (Réas), entame des partenariats avec Arc-entreprendre, l'Association nationale pour la création d'entreprise (ANCE), la Nouvelle économie fraternelle (NEF), passe une convention avec la Fondation France active, la Fédération des Scop, travaille avec les Boutiques de gestion et pour finir tisse des liens avec la Fondation pour le progrès de l'Homme à travers l'Association territoriale d'Ile-de-France.

En même temps, une politique de communication plus structurée voit le jour avec la parution régulière du journal *L'Écho des Cigales*, un quatre pages trimestriel nourri des expériences des uns et des autres, ainsi qu'un renouvellement des contacts avec la presse et une certaine dynamisation de l'ensemble des Cigales de l'Hexagone.

Erwan Bothorel, président de la Fédération, n'ira pas former les quelque 80 Cigales du territoire à l'économie alternative, selon le vœu cher à Jean-Paul Gautier quelques années auparavant, mais il noue des rapports ici ou là avec les Clubs de l'ensemble du territoire. Un maillage relationnel, qui ne sera pas sans contribuer à faire évoluer le mouvement des Cigales vers "une période de consolidation des acquis", comme en témoigne Olivier Nicol.

Des interventions collectives

Preuve de cette maturation : la mise sur pied plus systématique que les années précédentes d'une bourse aux projets trimestrielle sur l'Ile-de-France, jouant probablement un rôle fédérateur. Depuis lors, ne constate-t-on pas que de plus en plus de Cigales à la recherche de projets passent par la "bourse" ? Depuis lors également, n'assiste-t-on pas à un mouvement de prise de participation collective – plusieurs cigales se regroupent pour investir dans le capital d'une même entreprise, comme ce fut le cas pour la supérette des Nouveaux Robinsons à Montreuil – créant ainsi un lien plus

approfondi entre les preneurs de parts et les entreprises et offrant aux clubs d'investisseurs une maîtrise d'œuvre plus satisfaisante ?

Pour autant, la situation financière en 1994 semble ne pas être au beau fixe, les subventions viennent à manquer, "faute sans doute de s'en être occupé" et la Fédération se retrouve un peu juste, sans compter que l'administratif ne paraît pas avoir été suivi. Est-ce l'une des raisons qui explique le départ d'Erwan Bothorel ? En 1994, il est remplacé par Jacques Dughera, militant cigalier parisien depuis 1986.

Victimes de leur succès ?

Comptabilité, classements et recherches de subventions semblent figurer au menu des nouveaux responsables des Cigales, tous bénévoles. "Au démarrage, raconte Jacques Remer, le nouveau trésorier de la Fédération, on a passé beaucoup de temps à faire de l'administratif et à chercher de l'argent". Les résultats s'avèrent bons, puisque qu'une partie des subventions permettra à l'équipe de remettre à flots les comptes et d'employer un nouveau permanent à mi-temps, Louis-Paul Roth. Une recrue venue de la Cigale Montmartre qui résume ainsi son travail : mettre en ordre l'administratif, tenir à jour la comptabilité et essaïmer des clubs, mais pas à n'importe quel prix. "Je sens bien, souligne-t-il, qu'il y a un potentiel de création. Je reçois beaucoup de coups de fil. Mais je dois rappeler souvent le caractère éthique et social de nos investissements, les bonnes volontés ne suffisent pas⁸."

Les Cigales seraient-elles victimes de leur succès ? Il semble pour Olivier Nicol que l'on soit arrivé aujourd'hui aux limites qualitatives de la formule. "On connaît aujourd'hui les moyens d'être complémentaire de tel ou tel organisme, ou de tel ou tel outil pour être efficace, la stabilisation apparaît donc solide. Maintenant, l'objectif est de rationaliser notre essaïmage et notre organisation."

Un avis que partage Christiane Bouchart, membre de l'Association territoriale du Nord, pour qui "il existe des champs potentiels insuffisamment explorés, entre autres la création de Clubs à partir des comités d'entreprise, ou encore à travers des dynamiques locales de proximité où s'engagent différents acteurs locaux". A l'instar des expériences de la Cigale de la Caisse d'allocations familiales de Lille ou plus récemment à Amiens.

En effet, à l'heure où il n'y a plus de mouvement associatif fort sur lequel pouvait se reposer le recrutement des Cigales, plus guère de partis politiques, lesquels ont nourri abondamment pour certains⁹ les premiers Clubs, comment orienter le nécessaire renouvellement du mouvement ? "La citrouille Cigale ne s'est pas transformée en carrosse. Mais une

8. 60 % des appels sont constitués de demandes de chômeurs qui veulent monter leur entreprise, 30 % de personnes qui souhaitent rentrer dans une cigale, les 10 % restants désirent monter un Club.

9. Notamment le PSU et le PS.

citrouille, on peut tout de même faire une bonne soupe", conclut avec humour Olivier Nicol.

Pour capitaliser à long terme cet engouement récent pour les Cigales, passer de la bonne volonté de participer à la collecte d'une petite épargne régulière à une réunion mensuelle et à un suivi des entreprises, il faut tenir le cap éthique, alternatif et solidaire dans lequel a grandi le mouvement, tout en étant efficace.

C'est à quoi, en tout cas, semble vouloir s'employer la nouvelle équipe responsable de la Fédération, même si, rappelle Jacques Remer, "nous manquons cruellement de force pour mettre en œuvre cet essaimage, nos moyens matériels étant tout de même bien modestes..."

L'ENTREPRISE "MOTS ET MERVEILLES" : UNE LIBRAIRIE MERVEILLEUSE

Qui croyait à Paris en 1986, au cœur des années du tout restaurant, du tout "sapes", et du tout argent que l'on pouvait monter une librairie spécialisée dans le document littéraire sonore pour enfants et adultes ? Une chimère, à laquelle Edgar Haddad, un professeur de français "un peu déclassé" (il avait fait toutes sortes de métier auparavant), cet amoureux du texte, rêvait depuis longtemps et qui a "pris corps grâce à l'écoute des Cigales".

A cette époque Edgar Haddad avait décidé de mener à bien son projet. Du côté des banques, on lui riait aux nez : "Une librairie spécialisée dans les cassettes littéraires dans le XIII^e arrondissement, vous n'y pensez pas, pourquoi n'ouvrez-vous pas un restaurant, dans ces cas-là, on pourrait vous prêter de l'argent".

Un jour de cette même année, il entend parler à la radio de la Cigale CIA 12, comme l'arrondissement de Paris. Immédiatement, il prend contact avec ses membres. "En général, raconte le libraire, lorsque l'on veut créer son entreprise, vous vous adressez à un interlocuteur qui fait semblant de comprendre mais qui n'y connaît rien. Là, rien à voir, j'ai rencontré quinze personnes qui ont commencé à discuter et à faire rebondir l'idée. C'était très éclairant."

Parce qu'elle trouvait "le projet novateur", la Cigale CIA 12 décide d'apporter 5 000 francs en capital et la même somme en compte courant. Bien sûr, on était loin du compte. Edgar Haddad avait besoin d'environ 100 000 francs, "mais, poursuit ce passionné ce que j'aimais chez les Cigales, c'était ce côté chambre d'écho et d'amorce pour faire naître les projets".

Ainsi, à la fin de 1986, la librairie Mots et merveilles a vu le jour faisant appel également, et ce pour une grande part, au concours financier de la famille et des amis. Puis les affaires sont allées cahin-caha. Il fallait trouver ses marques sur le marché, créer un réseau de clients susceptibles de s'intéresser à un genre littéraire très spécifique et les fidéliser. Les bibliothèques furent peu à peu preneuses, mais il faudra attendre 1991 pour que le libraire se paye un salaire "décent" (10 000 francs, environ) et salarie 3 personnes à temps partiel, dont son épouse. Entre temps, à l'occasion d'une augmentation de capital de Mots et merveilles en 1988, plusieurs cigales se regroupent¹⁰. Elles achètent pour 65 000 francs de capital.

10. Il s'agit des Cigales du V^e, XII^e et XIII^e arrondissements ainsi que celle de Suresnes.

"Lorsque nous avons ouvert la librairie, souligne Edgar Haddad, on me téléphonait une ou deux fois par an pour savoir si ça marchait et les cigaliers passaient souvent au magasin, maintenant les liens se sont un peu distendus, on m'appelle à l'occasion des assemblées générales annuelles de la Fédération."

Pourtant, bien que la plupart des Cigales¹¹ qui ont participé à Mots et merveilles se soient arrêtées, toutes les personnes ont gardé des parts à titre individuel dans la Sarl, probablement par "attachement au lieu". Preuve pour Edgar Haddad que les Cigales sont avant tout "un mouvement de proximité de cœur avant d'être un mouvement alternatif".

11. Le seul rachat de parts au programme est celui concernant la Cigale CIA 12, devenue une Cigale de gestion.

LES FONTAINES À TOURS : LA FIDÉLITÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT

A Tours, la Cigale les Fontaines a allégrement doublé le cap des cinq ans et a renouvelé son bail pour cinq autres années. "Nous en sommes à huit ans et nous continuons à nous retrouver tous les mois sans interruption", raconte le fondateur, Jean Allain. C'est la solidarité à l'épreuve de la fidélité.

Les premiers cigaliers étaient impliqués dans une action de solidarité au sein d'un quartier. Il s'agissait de s'organiser pour une collecte. Mais vite, l'idée de la Cigale et de l'investissement en capital a fait son chemin. Elle a également débordé le cadre du quartier. Aujourd'hui, les cigaliers sont quinze et représentent un peu tous les milieux tourangeaux : cadres, enseignants, simples habitants d'un quartier qui versent des sommes de 50 à 300 francs par mois. Cumulé sur huit ans, l'investissement total se monte à près de 150 000 francs, ce qui n'est pas négligeable.

La force de la Cigale les Fontaines, c'est le suivi. Mois après mois, les cigaliers se réunissent et discutent de leurs investissements : "Nous faisons à chaque fois un point sur les entreprises que nous suivons, et chaque mois nous avons des informations. Une fois par an, nous réunissons les entrepreneurs et nous échangeons. C'est vrai qu'avec nos 10 000 francs nous ne pesons pas lourd, mais tous parmi eux reconnaissent que nous apportons beaucoup par cette présence constante, que nous sortons le petit entrepreneur de l'isolement et que nous contribuons à créer des liens de solidarité entre entreprises cigalées".

Les choix sont marqués par le souci de solidarité des débuts. Bien sûr, on souhaite le succès économique, mais le risque que comporte la création d'emploi est admis : "Nous sommes là pour aider des gens à prendre des risques, et nous les prenons avec eux".

D'autres partenaires soutiennent la Cigale, insérée dans le tissu économique local : le PLIE (Plan local d'insertion par l'économie), Sud Touraine Développement sont des partenaires qui ont suivi l'action de la Cigale et relayé ses investissements. Ces organismes ont apprécié l'accompagnement de la Cigale aux porteurs de projet.

Le bilan est loin d'être négligeable en terme d'emploi : "Bien sûr, nous ne sommes que partiellement responsables, mais les entreprises que nous avons soutenues emploient parfois plusieurs dizaines de personnes".

C'est si vrai que la Cigale a aidé l'inventeur d'une nouvelle antenne radio et télévision révolutionnaire, non pas en apportant de l'argent, mais

en l'accompagnant : "L'investissement, de l'ordre de 350 000 francs, était trop lourd, mais faute de ce capital le brevet risquait de partir à l'étranger. C'est l'appui des Cigales qui a permis au promoteur de trouver auprès de sociétés de capital risque régionales les montants qui lui étaient indispensables. Bien que nous ne participions pas, ou si peu, au capital, nous comptons beaucoup pour le promoteur qui ne manque jamais de nous rendre compte et d'être présent à nos activités".

Une autre société de tuyauterie industrielle emploie maintenant plusieurs dizaines de personnes. "Nous avons aidé deux jeunes en difficulté à monter une grosse unité. C'est vrai que nos 20 000 francs n'ont presque rien réglé, mais les responsables ne manquent pas une occasion de nous le dire : avec vous je peux discuter, je sais que vous aller m'aider et pas seulement pour sauver votre capital comme le feraient d'autres actionnaires".

La première entreprise aidée par le Club, Articque, relevait du secteur informatique : "Elle a tout connu, toutes les difficultés, tous les ennuis, et pourtant elle tient encore. Je ne dis pas que c'est grâce à nous, mais le promoteur, un type super, avoue que notre présence lui a été d'un grand secours. Avec vous, je peux parler, dit-il, et sortir de l'isolement".

D'autres investissements ont été moins heureux : "Nous avons soutenu une société de secrétariat à façon, une entreprise d'éditions culturelles, etc., ça n'a pas marché. Mais tout de même, quand le promoteur d'une entreprise de conception de matériel médical a fait faillite, il a réussi à sauver les meubles et à rembourser la Cigale".

Les Tourangeaux ont aussi contribué à la création et au développement d'Ardelaine et de Tout en coton : "C'était presque évident". Mais l'investissement dont ils sont, peut-être, les plus fiers, ce n'est pas le plus gros. Il s'agit d'un restaurant d'étape, sur la route de Fontevault, entre Touraine et Anjou. On y mange bien, et les cigaliers y sont sûrement pour quelque chose. Ils n'ont pas donné que des conseils financiers et se sont régulièrement déplacés, pour goûter la cuisine, y accompagner leurs amis ou les y recommander.

LES CIGALES DU NORD

L'émergence d'un grand réseau

A l'origine des Cigales du Nord, on trouve Christian Tytgat, celui-là même qui a lancé, quelque temps plus tard, la société de capital risque régionale Autonomie et solidarité et porté, à la tête d'une équipe encore réduite, le projet de banque solidaire dans le nord de la France.

L'homme est militant. Il a fondé le GIEPP (Groupement d'insertion et d'élaboration de projets professionnels) pour et avec huit autres personnes : "Le GIEPP, c'était huit cofondateurs, moitié chômeurs qui voulaient créer un emploi, mais qui ne voulaient pas le faire seuls. Moitié chômeurs, ils voulaient créer des emplois avec des chômeurs. On a trouvé à l'Aldéa une théorisation et une pratique de l'économie alternative, et un outil financier, les Cigales, qui nous paraissait intéressant pour trouver des fonds disponibles. On voulait créer des entreprises qui ne pouvaient pas bénéficier de subventions et comme on le faisait avec des gens peu fortunés ou des étudiants, et que nous cherchions une façon de collecter de l'épargne avec un outil de développement local et d'organisation de la société civile et de la société économique : l'outil était tout fait. On a sauté dessus et notre rôle a été simplement de lancer le mouvement des Cigales dans le Nord".

"A partir du groupe de 70 personnes qui sont venues à la première réunion d'information, la première Cigale a été lancée en juillet 85. C'était des personnes qui avaient toujours plus ou moins réfléchi à un placement éthique et à des problèmes de création d'emploi sur le plan local. Il y a dix ans, en novembre 85, le chômage n'était pas vu de la même façon que maintenant, cela ne touchait encore que des marginaux, notamment le chômage de longue durée. Il y avait toujours des discours sur la reprise de la croissance qui mettrait fin aux difficultés".

"La deuxième Cigale, c'était la Cigale "fourmi" qui a travaillé sur le projet de "Vert-Tige", une société constituée pour la culture et la vente de fruits et de légumes biologiques. Cette Cigale n'a pas eu d'existence au-delà de cette expérience, et n'a travaillé que sur ce projet de culture écologique. C'était un moyen pour des gens d'investir, non pas sur l'exploitation, mais sur une partie de l'achat du terrain qui posait des problèmes."

Les Cigales nordistes seront vite plus de vingt, couvrant l'agglomération lilloise, et le sud du département. C'est dans le Nord qu'est peut-être apparue le plus vite la nécessité d'une structuration territoriale. Dans cette

région de tradition solidaire, comme le disent beaucoup de ceux qui y vivent, marquée par le christianisme, marquée aussi par la crise et où, souvent, pour reprendre l'expression de Christian Tytgat, "beaucoup de cadres et de patrons s'emploient à refaire le soir ce qu'ils ont défait la journée en tant que gestionnaires et comptables", l'idée d'une aide à la création d'entreprises a vite fait son chemin.

Mais les porteurs de projets ont parfois manqué le rendez-vous. Bâtie autour de la mono-industrie (le textile à Roubaix-Tourcoing, la métallurgie, les mines ailleurs), et par les grosses unités industrielles, la région n'a pas une forte tradition d'initiatives économiques. Certaines Cigales ont manqué de projets et on cite le cas de l'une d'entre elles qui n'en a pas soutenu un seul.

L'idée d'Association territoriale, soutenue par Anne-Marie Cornavin, militante active au point de devenir présidente de la Fédération nationale, se développera avec force. L'Association se réunit régulièrement et organise, outre l'échange autour des projets, des sessions de formation pour les cigaliers. Bénéficiant du soutien des élus locaux, elle dispose d'un local et de l'aide de deux CES (Contrat emploi-solidarité) qui assurent une permanence où s'adressent tous ceux, créateurs ou militants, qui ont entendu parler du mouvement. Quesnoy-sur-Deûle paraît un peu excentré par rapport à la région et la métropole, mais le réseau fonctionne grâce à cette permanence et ce point de contact.

Comines, Roubaix : des coups de pouce bien utiles

C'est un peu l'envers du décor parisien. Excusez la caricature. Paul Grimonprez reconnaît n'être pas passionné par les débats sur "l'alternatif". Mais cet ancien syndicaliste, engagé en politique, est, quant à lui, sensible à la montée du chômage et de l'exclusion. Il est devenu adjoint (PS) aux affaires économiques de Comines, petite ville de 10 000 habitants dans le Nord, sacrée "première ville de France" par ses habitants car elle est la première commune en venant de la Belgique, plus précisément de Comines-Belgique, ville jumelle, parfois séparée par un simple trottoir.

Dans les années 1983 et 1984, la vallée de la Lys, à quelques kilomètres de Roubaix-Tourcoing ressent durement les effets de la crise textile. Les fermetures d'ateliers se succèdent, plongeant peu à peu Comines dans le marasme économique. Sans être une solution unique et suffisante, la création d'activité pour ces chômeurs de plus en plus nombreux doit être développée. D'autant qu'un certain nombre d'entre eux, en quête d'un appui, d'un financement ou simplement d'un conseil, se pressent dans les permanences de l'adjoint.

Déjà sensibilisé à l'action des Cigales, Paul Grimonprez provoque une réunion en mairie. Quelques amis ont été sollicités, mais on a surtout

recouru à la presse locale pour annoncer la réunion d'information. Ce soir-là, Anne-Marie Cornavin, épouse d'un médecin de la ville et mère au foyer, pénètre dans l'hôtel de ville pour participer à une réunion de parents d'élèves. Elle se trompe de salle, et la voilà au cœur des questions de création d'emploi.

Elle est sensible aux difficultés locales. Dans le cabinet de son mari, ce sont les mêmes problèmes sociaux qui défilent que dans le bureau de l'adjoint. Elle va rejoindre d'enthousiasme l'équipe des cigaliers de Comines. Un mélange culturellement et socialement hétéroclite mais représentatif de la réalité locale : des retraités, des représentants des associations chrétiennes de la ville et d'autres, qui vont s'engager pour 50 francs par mois, parfois un peu plus.

Le capital d'amorçage est faible, mais déjà les porteurs de projets se sont fait connaître et pour certains le coup de pouce de la Cigale se fera sans aucun apport de capital : par le conseil et le suivi. C'est le cas d'une jeune femme qui a ouvert une boutique de sous-vêtements, qu'on accompagnera dans ses démarches auprès de la Chambre de commerce, qu'on suivra et conseillera. Ne parlons pas de parrainage, la chose est spontanée et non encore structurée.

25 + 25 emplois

Les Cigales aideront ainsi un carreleur à s'établir. Le capital lui servira à s'équiper, et les cigaliers, jouant de leurs relations, trouveront les premiers clients de l'artisan qui, aujourd'hui, vit et prospère.

Une ancienne commerçante cominoise sera une avisée conseillère pour un garagiste en négociation du bail de son atelier. Plus tard, on verra la Cigale s'investir dans une société locale de travaux publics dont le développement nécessite un passage en société anonyme. Les cigaliers de Comines ont appelé d'autres Cigales à l'aide pour le premier tour de table. Cette fois, les Cominois solliciteront les relais d'Autonomie et solidarité. L'expérience paraît exemplaire. Hélas, elle sera malheureuse puisque l'entreprise, victime d'un mauvais payeur, sera contrainte de déposer le bilan et de licencier. Mais son promoteur poursuit aujourd'hui ses activités.

Au total, la Cigale de Comines annonce plus de 25 emplois créés. Un bilan que tous jugent positif, et qui justifie les pertes financières. De l'argent engagé, il ne reste en vérité pas grand-chose. Qu'importe.

Près de là, à Roubaix, c'est dans les locaux de la "ruche départementale d'entreprises" que deux Cigales ont installé leur siège. Jacques Fontaine et Annie Favrie en sont les animateurs respectifs. Rongée par le chômage, Roubaix est aussi cité des solidarités. "On a fait se rencontrer des gens de diverses origines, explique Jacques Fontaine. Le réseau syndical et asso-

ciatif est resté au-dehors, peut-être parce que j'avais mal choisi, mais aussi parce que leurs approches étaient différentes de celle que peut avoir un chef d'entreprise retraité." Dans ce secteur difficile, l'expérience des Cigales est jugée avec plus de scepticisme : les deux Cigales, arrivant en fin de parcours, ont décidé de se dissoudre.

Il restera de leur passage l'engagement de plusieurs cigaliers au sein d'une Plate-forme initiative-emploi qui associe autorités locales et initiatives privées. Il restera surtout une présence physique et durable des Cigales au sein de la "cité de l'initiative" : il s'agit d'un beau et original projet associant pouvoirs publics et structures privées, pour offrir à des jeunes entreprises tournées vers le textile, dont Roubaix et Tourcoing sont encore le siège, la possibilité de se développer en commun.

Animatrice de la Cigale, Annie Favrie est également promotrice du projet. "Nous devons constituer une Sarl de 130 000 francs. L'apport financier des Cigales était un peu secondaire, mais j'ai pensé qu'il était logique et souhaitable que les Cigales y soient présentes, même symboliquement. Bien sûr, puisque j'étais personnellement engagée, j'ai laissé la pleine et entière liberté aux cigaliers que je ne voulais pas influencer." A l'unanimité, les Cigales ont décidé d'en être et d'ouvrir une permanence dans le bâtiment rénové, ce qui leur permet d'être présentes dans cette cité, tremplin pour le développement de petites entreprises.

Au bilan, les deux Cigales ont créé plus de vingt-cinq emplois. Certains en partenariat avec le Plan local d'insertion par l'économique : "On a aidé le centre de service textile à temps partagé qui travaille pour des petites entreprises de la place de Tourcoing, ainsi qu'un atelier de confection, Corde, qui a malheureusement déposé son bilan, c'était la première intervention. Puis on a soutenu une entreprise de confection modèle, qui a beaucoup de travail, une société de communication et de ressources humaines dont le gérant a racheté les parts et pour finir, on a aidé la SRTB, une entreprise de bâtiment." Les implantations ont été facilitées par la structure de la "ruche départementale", outil complémentaire qui a plusieurs fois mis en relation des porteurs de projets avec les Cigales.

Même au plan financier l'opération a été positive, le nombre d'échecs est faible. "On ne s'est pas beaucoup trompé. Sur six projets, un seul a déposé le bilan."

Mais Jacques Fontaine, par ailleurs chargé de mission et responsable d'un service de création d'entreprises et de développement local dépendant de la région et conseiller municipal à Roubaix, considère que ce bilan est faible "au regard du temps passé et de la complexité des procédures. Nous avons eu beaucoup de mal à nous faire connaître et à regrouper de nouveaux parrains bénévoles."

**Christiane Bouchart : de la réalité de l'exclusion...
à celle de l'entreprise**

A Lille, Christiane Bouchart est entrée sur la pointe des pieds dans l'univers de la petite entreprise. "C'est un monde qui m'était étranger". Assistante sociale, elle travaille à la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Lille et sa vision de la réalité est plutôt celle du chômage, de l'exclusion, des difficultés de ceux "qui ne s'en sortent pas", qu'elle côtoie quotidiennement. "Ce qui m'a motivée au départ, c'est que grâce aux Cigales, j'avais l'impression qu'on pouvait avoir une intervention personnelle sur un problème général devant lequel on se sent impuissant."

Pour autant, l'action collective n'est pas absente de ses préoccupations. Déléguée syndicale CFDT à la CAF de Lille, elle a exercé des responsabilités au sein des instances régionales du syndicat. Et l'un de ses titres de gloire est d'avoir su joindre action collective et implication personnelle : "Je suis l'une de ceux qui ont réussi à convaincre le syndicat de s'impliquer dans la création d'un restaurant d'insertion". En partenariat avec le CREFO, organisme de formation lié au syndicat, la CFDT et le PLIE (Plan local d'insertion par l'économie) de Lille se sont investis pour la création d'un restaurant à Lille avec à la clé des emplois pour des chômeurs de longue durée. Cette expérience est exceptionnelle. Elle a réuni le syndicat dans une démarche volontaire et des militants dans un engagement individuel et personnel. "Les Cigales auraient pu en être, mais le syndicat a préféré être seul dans l'aventure... ce sera pour une autre fois", regrette simplement Christiane Bouchart.

Son engagement aux Cigales est venu par la voie syndicale. Paul Grimont, lui aussi militant CFDT à la CAF, a organisé une réunion d'information au sein de la Caisse. "Il était adjoint au maire de Comines, et il nous apportait une plus grande expérience du monde économique."

Pour Christiane Bouchart, l'entreprise demeure un domaine mystérieux et réservé qu'elle a découvert avec fascination. "Je me suis impliquée dans le premier projet soutenu par la Cigale de la CAF, Efficaf. Il s'agissait d'Évolubois, une entreprise qui construisait des meubles notamment pour les enfants, les crèches et les écoles. Le déclic est venu lorsqu'au cours d'une conversation au centre social de Fives, le quartier de Lille où j'habite, j'ai discuté du projet avec un administrateur, lui-même responsable des achats au Conseil général. De fil en aiguille j'ai pu obtenir pour Évolubois un marché de l'équipement des lieux de consultations de nourrissons du département. C'est là que j'ai découvert l'effet de réseau, l'aide

qu'on peut apporter simplement par nos connaissances et nos relations au développement d'entreprises."

Apprendre à intervenir

Évolubois n'est pas un très bon souvenir. Malgré des débuts prometteurs, l'entreprise a connu des difficultés : "Le gérant était un type très créatif, mais qui ne savait pas gérer. Il a commis des erreurs. La rigueur de gestion a manqué". Les cigaliers de la CAF n'en tirent pas trop d'amertume. "L'entreprise a eu jusqu'à huit salariés, cela représente huit personnes qui ont retrouvé, pour plusieurs mois, un point d'ancrage et d'insertion..." Ici, c'est l'assistante sociale qui parle.

La responsable de Cigale est tout aussi positive. "La vérité, c'est que nous n'avons absolument pas vu venir les difficultés économiques. Pour nous, tout semblait aller bien. Je dois dire que je n'étais pas seule au Conseil d'administration et d'autres, plus qualifiés que moi en matière de gestion, n'ont pas fait plus et mieux. Nous n'osions pas demander des comptes et encore moins nous en mêler. Avec nos 10 000 francs placés dans l'entreprise nous nous disions : de quel droit pourrions-nous intervenir et à quel titre ? Pour moi ça a été le déclic. Je me suis dit qu'à l'avenir, je n'aurais plus aucun complexe et c'est justement de cette attitude que le créateur a besoin".

Le monde de l'entreprise est aujourd'hui désacralisé pour Christiane Bouchart, qui avoue "avoir beaucoup appris", mais aussi "découvert qu'après tout ce n'était pas si compliqué. Beaucoup le font sans avoir de qualités particulières".

La Cigale de la CAF n'a pas souffert de ce premier échec. D'autres projets ont suivi. "C'est devenu un point de rencontre important au sein de la Caisse. On y retrouve tous les niveaux hiérarchiques et toutes les tendances syndicales". La Cigale est prise en compte parmi les activités du Comité d'entreprise, lequel lui verse une "petite" subvention pour son fonctionnement. "Nous sommes un peu minoritaires, quelquefois bien oubliés parmi les autres activités du CE, mais, symboliquement, c'est important que nous y soyons. "Christiane Bouchart pense que les comités d'entreprise devraient participer plus au mouvement cigalier. "Il y a des fonds importants dans les CE qui pourraient au moins être placés d'une façon plus utile pour l'emploi ou dont les intérêts pourraient servir à la création d'emploi".

La Cigale Efficaf a eu la vedette en 1992, lorsqu'elle a été primée aux trophées de l'initiative de la CFDT. "Ça a eu un impact énorme. Nous avons eu un bon article dans *Le Monde*, et les demandes d'information ont afflué. Je suis convaincue qu'il y a une piste de développement à creuser. La difficulté est sans doute que nous n'avons pas les moyens d'une promotion efficace. J'envoie des courriers, mais il me manque une plaquette,

il me manque du temps pour suivre, pour aller voir les gens et peut-être développer ce secteur".

Manque de moyens. Un couplet que l'on retrouve souvent dans la bouche des cigaliers. Christiane Bouchart a doublé son engagement local par une implication régionale et nationale. "J'ai commencé par être élue à la Fédération nationale. C'est Paul Grimonprez qui m'avait demandé d'assister à une AG à Paris. Là, tout le monde s'est accordé à dire qu'il fallait un élu du Nord. J'étais la seule..."

De la Fédération à l'Association territoriale et en partenariat avec Anne-Marie Cornavin, le pas a été vite franchi. "J'avais beaucoup de relations, notamment dans le sud du département d'où je suis originaire. En plus, je me rends compte que la mobilisation d'un réseau personnel peut être un atout pour les Cigales".

AUTONOMIE ET SOLIDARITÉ

Filiation et complémentarité

Autonomie et solidarité paraît, dans cette région du Nord marquée par le chômage et l'exclusion, comme l'activité phare du capital-risque solidaire. Une plus grande ampleur, un impact économique plus évident à défendre devant les autorités, des entreprises aidées qui ont plus de dix salariés et dans certains cas sont d'importance... "Et pourtant, estime Christian Tytgat, le président d'Autonomie et solidarité, rien ne serait arrivé sans les Cigales qui demeurent un outil irremplaçable de démocratie locale. Elles ont démontré, au niveau national comme au niveau régional, qu'il y avait des gens de tous les milieux qui pouvaient épargner pour des raisons différentes. Entre le don et la recherche de profit et de sécurité maximum, il y a une réelle alternative. La forme des Cigales est très intéressante sur le plan de la démocratie économique. C'est du volontarisme qui permet de faire travailler des intelligences, des compétences, de faire bouger un quartier, un bassin d'emploi."

Mais l'outil Cigale a ses limites : "Parce qu'il écarte les personnes qui sont d'accord pour entrer dans un Club, mais qui ne trouvent pas les partenaires ou les habitants pour le monter, ou qui ne peuvent pas s'engager financièrement ou moralement pendant cinq ans tous les mois, même pour 50 francs. C'est très exigeant et cette formule met à l'écart des adhérents potentiels qui estiment ne pas avoir les compétences pour pouvoir choisir eux-mêmes des investissements ou faire le suivi, etc. Pourtant, poursuit Christian Tytgat, les Cigales sont beaucoup plus démocratiques : celui qui apporte son argent a le droit de décision, suit son utilisation et apporte ses compétences."

Autonomie et solidarité s'est aussi bâti sur des projets de plus grande ampleur : Une Cigale, c'est 5 000 ou 10 000 francs d'apport à une petite Sarl de 50 000 francs, par exemple. "Nous, nous voulions entrer dans des projets de SA à 500 000 francs. Mais nous avons cherché l'effet de complémentarité, et il y a des exemples de collaboration Cigale-Autonomie. Plusieurs Clubs sont, en tant que tels, actionnaires de la société. Des Cigales en dissolution amènent leurs fonds à Autonomie et solidarité. De façon plus institutionnelle, au Conseil de surveillance, une place est réservée aux Cigales. Personnellement, je pense qu'on pourrait aller plus loin dans la collaboration..."

LES CIGALES BRESTOISES

Force 10, un Club qui n'en démord pas

"Pendant toutes ces années, nous avons grandi et mûri. Maintenant, je suis sûr que nous allons avoir des retours", explique avec une conviction mêlée d'une pointe d'amertume Pierre-Gildas Fleury, chercheur à l'Ifremer de Brest et gérant depuis sept ans des deux Cigales Force 10.

L'histoire de la première cigale brestoise a commencé en 1988. Créée dans l'enthousiasme par son gérant et des camarades, issus pour la plupart d'une coopérative biologique, elle démarre ses premiers investissements deux années plus tard. Des propositions lui sont faites à travers le bouche à oreille, la Mission locale, avec qui la Cigale est étroitement liée, la mouvance écologique, et parfois la Chambre de commerce. "Quoique, souligne un brin critique Pierre Gildas Fleury, on avait parfois l'impression que ces derniers nous envoyaient les personnes les plus folles".

Au croisement d'une multitude de projets d'activité, une fois réunie une épargne suffisante, la Cigale cherche à séparer le bon grain de l'ivraie. En attendant, elle place 2 000 francs dans la société de capital risque Garrigue. Puis en 1990, les premières entreprises aidées s'appellent Diacom vidéo, "une société de vidéo-éducative qui ne nous donne que du bonheur", Celta-bio, un magasin de produits biologiques qui bénéficie également d'une prise participation en capital et d'une aide en compte courant, et "qui marche bien". A ce jour, les parts ont été revendues avec une petite plus value.

Viennent ensuite une série d'investissements malheureux "que nous n'aurions pas dû réaliser" : la Sariette, un restaurant d'insertion qui ferme l'année de son ouverture en 1992 mais "qui a tenu à nous rembourser une partie de notre capital" et A Tout Bois, une société d'agencement de meubles de bois de plus de 20 salariés, qui dépose son bilan en 1993,

En 1993, la Cigale Force 10 décide de prendre une participation en capital, 15 000 francs, dans ETB Tremplin Bâtiment. Cette grosse entreprise d'insertion de plus de quarante salariés cesse son activité un an plus tard, "parce qu'elle avait grandi trop vite, et surtout, souligne avec réalisme le gérant de la Cigale Force 10, nous n'avions pas voix au chapitre, la direction d'ETB et les autres actionnaires nous considéraient comme des petits."

Au total, l'échéance des cinq années de la Cigale se solde par beaucoup d'investissements à perte et une certaine démoralisation. Pour Pierre

Gildas Fleury, le bilan est sévère : "Nous n'avons pas assez bien organisé le suivi." Huit cigaliers sur quinze décident de quitter le groupe.

Un engagement risqué

Militants dans l'âme, les sept membres restants se relancent dans l'aventure de la Cigale Force 10 millésimée 1993, tandis que deux nouveaux membres s'adjoignent à elle. Parmi les anciens cigaliers, certains souhaitent récupérer leur part, obligeant la nouvelle Cigale en constitution à avoir un échéancier de dettes importantes, "sans compter les difficultés que nous avons eues à établir les montants des parts des uns et des autres", commente Pierre-Gildas Fleury.

Ce nouveau groupe ne cherche pas à faire des émules, "ayant conscience, cette fois, qu'il vaut mieux se compter sur les doigts des deux mains, parce qu'être cigalier comporte tout de même certains risques". Les investissements, alors, sont plus prudents. On ne gagne pas à tout coup, mais les choix semblent plus rigoureux, le "temps de bien connaître l'environnement local".

Le Club investit 5 000 francs dans la constitution d'une société d'échafaudage, Somet, "parce qu'aucune banque ne voulait les aider", puis dans STN, une société de fabrication de capteurs solaires et de petites éoliennes pour l'habitat solaire dans laquelle la Cigale prend une participation de 15 000 francs. "Le projet était sérieux, nous y adhérons totalement, mais, il ne pouvait tenir pour le démarrage qu'avec des subventions promises de l'EDF." Celles-ci ne sont pas arrivées. "Nous avons perdu de l'argent, mais surtout ça a été dur pour le gars qui a mis du temps à s'en remettre."

Dans un compagnonnage de plus en plus précis avec la cigale Arc-en-ciel " avec qui nous travaillons main dans la main"¹², d'autres projets sont en train de voir le jour : ici, une boutique biologique, là une collaboration avec l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), ailleurs des financements d'éoliennes. Résolument, toujours, pour ces cigaliers bretons entre éthique, solidarité, écologie, et la volonté de faire vivre le pays.

La Cigale Arc-en-ciel : s'ancrer dans le local

Jean François Rolin, gérant de la Cigale Arc-en-Ciel depuis la fin 89, date de sa fondation, a participé largement aux mêmes débats que ses camarades de la Cigale Force 10. Où investir, quels critères retenir, quel suivi organiser, peut-on mieux se prémunir contre les faillites et "surtout, rappelle Jean-François Rolin, comment les cigales peuvent-elles agir effi-

12. Les entreprises Celta Bio, STN, et Somet ont reçu également le soutien de la Cigale Arc-en-ciel.

cacement pour aider les demandes de plus en plus fréquentes de création de petites entreprises individuelles ?"

Bref, une série de questions auxquelles la Cigale Arc en ciel a tenté d'apporter un début de réponse en mettant en place un dispositif ancré dans le tissu local, "parce que l'on a bien vu que l'on ne pouvait pas s'en sortir seul".

C'est ainsi que les cigaliers brestois et à terme l'ensemble de l'Association territoriale finistéroise Sève¹³, après des tractations quelque peu complexes avec le Plie (Plan local d'insertion par l'économie) de l'agglomération brestoise et le Crédit mutuel de Bretagne, viennent de passer un accord avec l'Adie, *via* Culture et liberté, son représentant local.

Dès la rentrée 95, les Cigales brestoises participeront à la commission d'attribution des crédits de l'Adie aux porteurs de projets. Dans le même temps, elles mettront en place un "suivi de proximité" auprès des entrepreneurs qui auront été soutenus par l'association de Maria Novak. Dans une deuxième étape, si ces mêmes sociétés prennent de l'ampleur, et se constituent en Sarl, les Cigales pourront alors participer au capital.

"D'autres accords, poursuit le gérant de la Cigale Arc-en-ciel, pourront bien sûr voir le jour avec des structures accordant également des crédits à de créateurs d'entreprise, par exemple avec Solidarité-emploi ou la NEF (Nouvelle économie fraternelle)".

Une manière pour Jean-François Rolin de "répondre à un volet de notre éthique sociale, d'être plus opérationnels et d'organiser une coopération d'idées, loin de tout corporatisme."

13. Sève (Soutien à l'emploi par la valorisation de l'épargne) est une association qui réunit les cinq Cigales finistéroises. Cette Association territoriale est née en 1988.

UNE RÉGIE DE SPECTACLE AUX COULEURS DES CIGALES

A l'entrée, on est surpris, on a le sentiment d'avoir laissé loin derrière soi la zone industrielle de Saint-Ambroise à la périphérie de Rennes : un billard, des plâtres, des personnages cartonnés. Dans un hangar de 2 000 m² gisent des sonos, des malles de voyage sur des estrades, laissées à l'abandon pour on ne sait quel nouveau spectacle en attente. On rentre dans l'univers du théâtre, du double et du rêve.

Dans ce hangar, toujours, des jeunes travaillent dans un studio que l'on devine par la vitre qui le sépare de la salle. Ici c'est Spectaculaire, une régie et entreprise de production de spectacles située dans la zone industrielle de Saint-Ambroise, créée en 1987 par Benoît Quéro, cet ancien comédien, d'une jeune quarantaine, qui voulait vivre au pays et qui a bénéficié à plusieurs reprises de la confiance et du soutien financier de la Cigale de Rennes.

Nul doute, "la société fonctionne bien, explique le responsable de Spectaculaire, cette année on a tourné à plein avec entre autres la Route du rock réalisée avec France Inter et le Safari lumière sur les Côtes-d'Armor, que l'on a conçu nous mêmes".

Productions propres ou commandes institutionnelles, aujourd'hui, la situation de l'entreprise est favorable : cinq permanents et une vingtaine d'intermittents du spectacle sont employés ici régulièrement. "Il aura fallu du temps pour apprendre la dure loi du marché", commente Benoît Quéro avec ce souci du réalisme qui relève de obligation plus que d'un souhait.

La première Cigale de Rennes animée à l'époque par Jacques Roussely est entrée dans le capital au moment du démarrage à raison de 10 000 francs sur un capital de 80 000 francs : "Si nous l'avons fait, témoigne l'ancien gérant de la Cigale, c'est à cause de la personnalité du responsable, nous lui faisons confiance".

Le capital confiance

De son côté, Benoît Quéro se souvient avec une certaine émotion de cette période de démarrage : "Je n'avais aucune richesse, raconte-t-il, je suis parti à la recherche d'argent, seulement avec la subvention de l'État d'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise de 43 000 francs¹⁴ et le soutien des cigaliers de Rennes a joué comme un miroir dans l'ascension du projet". Lui permettant d'y croire mais aussi de trouver la force d'obtenir

14. Il fallait à l'époque six mois de chômage pour obtenir cette subvention, maintenant il est nécessaire d'avoir "pointé" pendant un an à l'ANPE pour y avoir droit. Son montant s'élève à 32 000 francs.

très concrètement un prêt d'honneur de 150 000 francs auprès d'une banque. Quelques années plus tard, en 1990 à l'occasion d'une augmentation de capital, la Cigale de Rennes achète de nouveau 10 000 francs de parts.

Si le Club rennais a participé largement au lancement de la régie de spectacle, c'est "probablement, explique l'ancien comédien, parce que je devais répondre à un certain nombre de qualités qui sont chères aux cigaliers et auxquelles ils sont attachés, tout comme moi". Cette proximité d'idées, on la retrouve dans l'esprit qui anime l'entreprise de spectacle à travers par exemple l'embauche du personnel : "Ici, ce sont les qualités humaines qui comptent". Quant aux salaires, leur éventail est délibérément serré : de 7 000 à 10 000 francs nets mensuels.

"Toutefois, commente Benoît Quéro, j'aurais aimé qu'il y ait plus d'échanges entre l'entreprise et les bailleurs de fonds. Pour qu'ils contrôlent mieux les orientations de la société et que nous découvriions plus ensemble la vie de l'entreprise".

Admiratif, malgré tout, du soutien que lui a apporté la Cigale de Rennes "ils ont pris un risque humain" et de l'idéologie que véhicule ces Clubs, "à mon tour, conclut Benoît Quéro, si cela devait se présenter, je serais prêt à prendre des parts dans une aventure communautaire en marge du système financier traditionnel. Parce qu'un système économique basé uniquement sur les banques, c'est une véritable aberration."

BORDEAUX : L'EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE EN REPÈRE

A Bordeaux, M. Guillot affiche une belle conviction entrepreneuriale. "Je suis joueur en vérité, et j'aime gagner". Il est le premier parmi les cigaliers que nous avons rencontrés à afficher une telle ambition. "Nous avons quelques bons dossiers, et j'espère des plus-values. C'est le but du jeu, non ?"

La Cigale a été lancée par un groupe de quatre personnes déjà impliquées dans l'expérience de Transtec, une société de transfert de technologie qui cherche à ouvrir l'accès des technologies nouvelles à ceux qui n'en ont pas les moyens. "Nous avons tous, d'une façon ou d'une autre, l'expérience de l'action économique, moi-même je suis chef d'entreprise et nous nous sommes dit : pourquoi ne pas essayer une autre forme de capital risque ?"

Parmi les meilleurs projets de la Cigale bordelaise, la création d'une société d'oxygène à partir de poudre. "On pense que les avions transportent de l'oxygène en bonbonnes, et bien non, l'oxygène est produit à partir de poudre. Il s'agit d'une fabrication abandonnée par Elf, qui a mis sa filiale bordelaise en dépôt de bilan en permettant à un de ses cadres de s'approprier le créneau. Il cherchait des fonds propres et c'est la DRURE qui nous l'a envoyé. En vérité, ce créateur avait un financeur, mais celui-ci risquait d'obtenir la majorité. Nous avons apporté 22 500 francs, 9 % du capital, ce qui permet au porteur du projet de rester majoritaire avec nous". Et tant mieux si ça marche : l'entreprise a déjà engagé dix salariés, le promoteur s'est lancé sur une nouvelle production. "Ce qui compte dans l'affaire : nous sommes intervenus au bon moment, et avons été le levier utile pour le développement d'un projet". Le moment venu, la Cigale se désengagera et laissera le promoteur poursuivre seul sa route. "Je n'aurai aucun complexe si la Cigale empoche une confortable plus-value", commente M. Guillot.

Un choix rationnel

Le ton est donné. Les cigaliers de Bordeaux ne font pas dans le misérabilisme. Il s'agit de business. Tous, ou presque, issus des milieux économiques, sont très enracinés dans le tissu régional : Chambre de commerce, milieux patronaux ou autres, sur lesquels ils s'appuient largement. En cinq ans d'existence la Cigale a réuni plus de 80 000 francs. Bien que relative-

ment modeste, cette somme a permis des interventions décisives dans certaines initiatives. "Nous avons décidé que ceux qui arrivaient dans le Club devaient payer au même niveau que les autres et récupérer les retards. Nous sommes aujourd'hui tous à égalité de paiement." Voilà pourquoi la Cigale de Bordeaux n'a pas recruté beaucoup de nouveaux membres. Pour les derniers arrivés, le ticket était cher : "Mais comme nous arrivons à terme, nous allons essaimer, et à la place d'une seule Cigale, nous pensons qu'il y en aura bientôt trois ou plus, créées avec les anciens cigaliers auxquels s'ajouteront des nouveaux venus, intéressés par notre action, mais rebutés jusque-là par le prix à payer".

La Cigale de Bordeaux s'est donné des buts avant tout économiques. On ne parle pas beaucoup ici d'alternatif ou d'écologique, même si on regarde d'un bon œil les initiatives différentes, comme Tout en coton, un atelier de fabrication de couvertures et couettes pour enfants, en Ariège, connu au travers de *L'Écho des Cigales* (le petit journal interne des Clubs) et auquel la Cigale a proposé une participation. Mais c'est l'exception : "Nos liens avec les institutions bordelaises nous mettent en première ligne des appels de fonds. *Via* la Chambre de commerce de Toulouse ou d'autres structures, les projets atterrissent sur le bureau des Cigales. Certains sont très importants. On nous demande jusqu'à 3 millions de francs pour des projets d'ampleur que, bien sûr, nous renvoyons sur d'autres structures".

Le projet est toujours soumis par écrit : "Nous nous refusons à rencontrer trop vite le créateur pour n'être pas influencés". Si le dossier est bon, un cigalier prend contact avec le porteur de projet, et présente son rapport à la Cigale. "Nous votons pour un montant. Nous recevons ensuite collectivement le ou les promoteurs et s'ils confirment l'impression, alors nous leur apportons une part de capital".

Le choix est rationnel. "Nous ne jugeons que la viabilité du projet." Un choix qui a sa valeur : "avec 80 000 francs de capital nous estimons avoir contribué à la création de 50 à 60 emplois... Je pense qu'il est important de prouver que la création d'entreprise est viable économiquement et c'est ce qui justifie nos critères".

La Cigale n'est pas pour autant indifférente aux réalités sociales. "C'est évident que nous sommes plus sensibles à un projet porté par un chômeur ou une personne en difficulté, mais nous ne mélangeons pas les rôles, souligne M. Guillot. Lorsqu'un projet nous semble relever plus de l'accompagnement social, nous le renvoyons sur l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique). Nous en sommes partenaires et deux de nos membres participent au conseil de cette association pour l'aider à suivre les dossiers."

Dans le même ordre d'idées, la Cigale de Bordeaux a pris des parts au sein de Profixi, société de capital risque "qui peut intervenir dans des SA, ce qui nous permet de renvoyer les plus grosses sociétés vers un finance-

ment qui leur est mieux adapté". De la même manière, un peu d'argent a été placé auprès d'Herrikoa : "Nous nous étions rencontrés sur un même projet et nous avons pensé qu'il était bon de cultiver nos complémentarités. Tous les dossiers qui relèvent de leur territoire, le Pays Basque, leur sont renvoyés. Et nous nous entraïdons régulièrement." De l'argent a encore été placé à la NEF (Nouvelle économie fraternelle) pour soutenir l'économie solidaire.

Au total, la Cigale de Bordeaux affiche quelques beaux résultats mais aussi quelques dossiers difficiles. Par exemple, la société Medi-fly. " Il s'agissait d'une bonne idée, la constitution de valises de soin pour les médecins. Les difficultés du lancement nous ont contraints à devenir majoritaires. Nous l'avons accepté en échange d'un engagement du créateur de racheter nos parts pour redevenir majoritaire et entamer un plan de diversification. Nous avons aussi placé, poursuit le gérant de la Cigale bordelaise 15 000 francs dans une société de jeux. Cette fois, c'est un parrain enthousiaste qui a réussi à nous convaincre, mais le promoteur ne semble pas intéressé par les contacts et ne nous donne aucune information." En fait, l'entreprise végète. Mais d'autres vivent et prospèrent avec malgré tout un apport en capital très modeste.

Pour ce chef d'entreprise, également attaché à son titre d'agriculteur, la formule des Cigales est donc particulièrement efficace, compte tenu de la modicité des fonds en jeu. L'expérience a joué en faveur d'une meilleure sensibilisation des acteurs économiques et politiques régionaux : "Nous avons même un député dans notre Cigale, mais lorsqu'il est chez nous, ses responsabilités politiques restent au vestiaire". L'exemple doit venir d'en haut...

MAREIL-MARLY : UN CLUB PRESQUE "TERRE À TERRE"

Cela faisait longtemps qu'Alain Beaugendre avait entendu parler des Cigales. Ce qui lui plaisait avant tout dans ces regroupements, "c'était le concept", raconte-t-il. Après une réunion d'information, dont il eut vent par des amis au début de l'année 1994, à l'Étang-l'Abbeville, une commune avoisinante, il décide de créer avec six autres personnes, des cadres moyens, des professions libérales, des retraités (pour certains membres du secteur associatif local) le Club Cigale de Mareil-Marly dans les Yvelines.

Très vite, c'est chose faite, puisque dès le mois de mai de la même année, une nouvelle Cigale voit le jour. Le temps pour Alain Beaugendre de déposer les statuts et de rédiger le règlement intérieur. Tous les deux mois, des réunions s'organisent et pendant six mois, les membres de la Cigale s'attellent à la collecte de l'épargne à raison d'une épargne personnelle mensuelle allant de 150 à 200 francs : "La première chose à faire, pour réunir des sommes relativement crédibles et être en mesure de participer au capital d'une entreprise".

Puis vient la phase de recherche de projet, "dans la région à proprement parler, nous n'avons rien trouvé, peut-être parce que nous ne sommes pas encore assez connus", commente le gérant du Club de Mareil-Marly. Pour remédier à cette situation, il décide alors de se mettre en relation plus fréquemment avec la Fédération des Cigales et l'Association territoriale d'Ile-de-France : "Je suis souvent le seul parmi le groupe, avoue-t-il, à avoir l'énergie de me rendre à des réunions le soir après 20 heures à Paris. Quelquefois seulement, un autre cigalier m'accompagne".

Grâce à ces rencontres fréquentes avec l'Association territoriale, la Cigale découvre le projet d'un jeune chômeur Vidéo-auto à la Roche-Guyon en région parisienne. Il s'agit de réaliser des bandes vidéo sur la réparation automobile élémentaire – comment réparer un pneu, des plaquettes de frein ou changer le filtre à air, etc. –, afin d'apprendre aux utilisateurs de voiture à être autonomes.

La Cigale yvelinaise est séduite par le caractère éducatif et original de cette entreprise. Après avoir rencontré plusieurs fois le "porteur de projet", bien accroché avec lui et "eu le sentiment qu'il y avait un marché", elle décide de prendre une participation de 5 000 francs sur un capital de 100 000 conjointement à la Cigale Bontemps de Cergy-Pontoise dans le Val-d'Oise.

Pour l'heure, le Club, toujours très actif est de nouveau en contact, par l'Association territoriale, avec un couple au chômage qui cherche à ouvrir, dans les Yvelines un magasin de micro-informatique destiné aux handicapés.

Finalement, ce qui attire Alain Beaugendre à travers la création d'une Cigale et s'il est disposé à donner beaucoup de son temps personnel, c'est pour mettre sur pied un "réseau de proximité entre des épargnants et des entreprises. Cela vaut le coup, estime-t-il, d'offrir ce soutien humain et peut-être un supplément de crédibilité auprès des banques à des créateurs d'entreprise qui souffrent et sont empêchés de plus en plus de mener à bien leur projet à cause d'une législation par trop sophistiquée." Des investissements devraient donc suivre, réalistes et efficaces, comme le souhaite la Cigale de Mareil-Marly, voire "terre à terre", tel qu'Alain Beaugendre définit son engagement dans le mouvement des Cigales.

AMIENS : CONTRER LA MISÈRE EN CRÉANT UNE, DEUX, TROIS CIGALES...

"A Amiens, c'est un peu une course de vitesse pour remettre l'économie au service de l'humain et faire entendre que l'argent peut être un ciment de solidarité", explique avec conviction Emmanuel Antoine, directeur général du Réas (Réseau de l'économie alternative et solidaire) de la Somme (dit Réas 80). Essaimer une, deux, trois, dix Cigales est un des objectifs qui mobilise le Réseau depuis sa création, il y a deux ans. Ce vœu commence à prendre forme puisqu'à ce jour, deux Cigales ont été créées, tandis que deux autres sont en cours de constitution.

Il faut dire qu'ici, Emmanuel Antoine et ses camarades veulent inscrire la mise en place des Clubs d'épargne Cigales dans une perspective plus globale sur l'économie solidaire, "devenir une force politique dans la région et faire référence", et démontrer ainsi qu'il n'y a pas de fatalité du chômage. Le décor est campé. Pas d'ambiguïté, les cigaliers de la Somme ont la lourde tâche de s'attaquer à la misère en créant de l'activité dans les quartiers en difficulté et son corollaire politique actuel, la montée du phénomène lepéniste, tout en prouvant que l'argent est une affaire de citoyens.

En écho à cette volonté politique, s'est constituée la Cigale Réso en mars 1994. Composée d'une quinzaine de personnes, nombre de ses membres sont liés aux Réseaux réciproques d'échange de savoir. Dans ces cercles, on part du postulat que chacun sait quelque chose et s'engage à le partager, on peut donner un cours de mathématiques, de français, mais aussi échanger des recettes de cuisine, "ce que nous faisons très souvent", raconte Jeannine Navarro, la gérante du Club.

Un lieu solidaire et convivial

Pas étonnant, donc, que le premier projet de la Cigale Réso ait été d'ouvrir un restaurant coopératif. La Passerelle se situe dans le quartier périphérique d'Amiens Etouvie. Monté à l'initiative de femmes au chômage "que l'on connaissait depuis longtemps", la Cigale vient d'y apporter 20 000 francs, soit l'entièreté de la collecte du club.

"Ce lieu, rappelle Emmanuel Antoine, nous le concevons comme un endroit de vie solidaire". D'abord parce que sur les quatre personnes employées dans la structure, deux postes en insertion ont été créés, "mais, la solidarité, ce n'est pas seulement cet aspect. Il y a d'autres formes à

trouver ; on pourra, par exemple échanger des recettes de cuisine autour d'une gastronomie de qualité élaborée par les deux restauratrices... pour essayer donc de s'y sentir bien. Un restaurant doit avoir une fonction sociale et relationnelle, affirme le directeur du Réas de la Somme. Ne permet-il pas de lutter contre les phénomènes d'isolement et de solitude ?".

En janvier de cette année, une autre Cigale vient de voir le jour : le Club "Untchomolé" (ce qui signifie "un peu pour faire beaucoup") réunit quinze membres, qui pour la plupart se connaissaient. Militants du Man, (Mouvement d'action non violente), on les retrouve au Dal (Droit au logement) ou au Sgen CFDT. "Leur dénominateur commun est de vouloir créer une dynamique d'emplois sur la région, témoigne Didier Chevreux, le gérant de la Cigale. Si nous nous engageons dans ces structures, c'est vraiment à cause de la misère qui s'accroît", poursuit-il. Reste que pour l'heure, la Cigale se trouve encore dans la phase de collecte de l'épargne, "mais dès que possible, elle interviendra dans le montage d'une société".

D'autres Cigales sont en cours de création. "Au départ, raconte le directeur du Réas, ce sont les membres de la cigale Réso qui ont fait circuler le journal *A faire*. Il existe un phénomène de vases communicants incitatifs... Et à chaque fois que j'organise une réunion pour essayer de créer un Club, des membres de la cigale Réso et de la Cigale Untchomolé s'y associent.

Entre un vivier militant très actif et le volontarisme du Réas de la région, la technique d'essaimage des cigaliers de la Somme semble bien fonctionner. Parviendra-t-elle, comme le souhaite Emmanuel Antoine "à lever une opinion locale contre le chômage en tendant à orienter utilement l'argent qui circule". Il semble que les cigaliers de la région veulent tous y contribuer.

Deuxième partie

LES CIGALES DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

1. Les Cigales et leurs entreprises

Croq'nature, à deux pas de la préfecture et du quartier des affaires de Lille, deux jeunes femmes, RMistes, se créent leur emploi. Chaque midi leur boutique offre aux employés du secteur sandwiches, tartes et autres viennoiseries. Ce n'est pas franchement alternatif, mais cette activité a l'intérêt de créer du travail et d'utiliser au mieux les compétences des promoteurs. En plus la demande est là : sur les trois personnes qui se sont lancées dans l'aventure, deux ont déjà pu se créer un emploi et on espère que la troisième suivra bientôt.

Les cigaliers d'Efficaf à Lille ont suivi. Pas seulement en apportant de l'argent... d'apport en capital. Beaucoup, aussi, en suivant régulièrement la toute nouvelle entreprise : "chaque fois que l'un de nous passe dans le quartier, il n'hésite pas à entrer et discuter. J'en parle autour de moi, nous leur avons commandé des toasts pour une réception. Et j'ai souvent eu l'occasion de leur donner des conseils pour améliorer la présentation de leur étal ou proposer des produits nouveaux à la clientèle, explique Christiane Bouchart, militante cigalière du Nord."

C'est cette relation qui fait la caractéristique des Cigales. Ce lien qui se noue entre un porteur de projet et une équipe de financeurs. Autre chose qu'un rapport de banquier à client, de prêteur à débiteur, d'actionnaire à entreprise...

La vie des Cigales est tissée de rapports de cette sorte, qui font de l'intervention en capital un acte de solidarité. Parfois de façon excessive : "Quand on parle de micro-projet, tout quasiment réside dans les personnes. On peut essayer d'éviter des marchés complètement bouchés, mais le plus dur, c'est d'évaluer les personnes", estime Erwan Bothorel, cigalier parisien. Et c'est sans doute au niveau de l'évaluation des projets nouveaux, toujours risqués, que les Cigales ont à améliorer leur dispositif, sans doute en s'appuyant sur d'autres expertises, par exemple celle des Boutiques de gestion ou des Plates-formes d'initiatives locales. Mais les cigaliers sont nombreux à affirmer qu'il demeurera une part de risque, "si l'on veut justement continuer à appuyer les projets qui ne trouvent pas de financement dans les filières bancaires classiques".

Des succès, il y en a eu, on cite La table de Cana, entreprise d'insertion qui fournit de la restauration collective, emploie onze salariés à plein temps et fournit du travail occasionnellement à plus de 197 personnes ayant des difficultés. Andines, qui commercialise des produits artisanaux du tiers-monde, avec cinq salariés et un chiffre d'affaires de plus de deux

millions de francs. Ardelaine qui "remonte la filière laine" depuis le producteur en Ardèche jusqu'au consommateur en utilisant les circuits courts, la vente sur les marchés ou directe et permettant au producteur de laine de profiter aussi des plus-values de la commercialisation de ses produits. La CSTTP, Centre de service en temps partagé à Roubaix qui permet à cinq sociétés artisanales de confection de disposer d'un outil informatique de dessin et de découpes de patrons, avec cinq emplois directs....

60 noms au catalogue

Le premier catalogue des entreprises "cigalées" a été établi en 1987. Il cite près de 60 entreprises. Tous les secteurs sont couverts. Sur la liste côtoient la crêperie lancée en Ille-et-Vilaine, l'auberge du Cantal tout autant qu'une régie de quartier dans les Bouches-du-Rhône, ou A tout vent, société de construction et de commercialisation d'aérogénérateurs aujourd'hui en pleine expansion. Ou encore un studio vidéo et son, un brasseur parisien, ou le réseau ACAR, ambitieux projet, aujourd'hui abandonné, de location de voitures d'occasion... Aujourd'hui, la Fédération peut annoncer dans ses documents plus de 180 entreprises aidées représentant plusieurs centaines d'emploi. Bien peu si l'on se réfère aux chiffres du chômage. Beaucoup si l'on accepte l'aspect exemplaire de toutes ces créations et surtout si l'on sait quels liens affectifs se sont noués entre les Cigales, les cigaliers et "leurs" entreprises.

Même les échecs ont été riches de relations. "Les personnes que l'on a aidées, ne demandaient pas toujours une aide financière, raconte Jean Claude Sommaire, promoteur de l'une des premières Cigales. Il pouvait s'agir de personnes n'ayant pas les compétences requises pour mener un projet à terme et qui demandaient à chaque membre de la Cigale d'apporter ses propres connaissances. Il y a un aspect convivial qui n'existe nulle par ailleurs."

"Notre premier projet, c'était une entreprise intermédiaire dirigée, créée par des éducateurs d'un foyer d'Éducation surveillée. Il s'agissait de faire vendre des produits gastronomiques du Sud-Ouest par des jeunes en difficulté... Ce n'était pas une très bonne idée : faire vendre du foie gras par des jeunes beurs toxicos, en dehors de la période de Noël. Les promoteurs de l'initiative avaient surtout vu beaucoup trop grand... Les membres de la Cigale ont tous acheté certains produits, mais ce n'était pas possible. C'était très démoralisant, surtout pour les deux éducateurs qui avaient eu cette idée. On avait sympathisé avec l'entreprise. Lorsque tout cela a démarré, on avait même fait une fête, dans la salle des fêtes municipale, pour essayer de se faire connaître de la population. Mais ça n'a jamais marché."

Les archives des différentes Cigales abondent de souvenirs, bons et mauvais, réussis ou catastrophiques. Celles de la Cigale Montmartre prouvent aussi que beaucoup de projets ont été étudiés : un pressing à domicile lancé par deux jeunes livreurs de pizza... sans lendemain. Une société de conseil en communication "alternative". Un restaurant de spécialités éthiopiennes. Un institut de contre-expertise dans le domaine énergétique. Une société de commercialisation de "kits de création" pour des enfants de 4 à 12 ans. Une Scop offrant des formations en alternance. Une entreprise d'insertion pour le nettoyage et l'entretien des espaces verts... Tous n'ont pas été soutenus loin s'en faut. Mais ils ont été reçus, analysés et commentés. Et qui d'autre aurait écouté et étudié ces propositions ? Prenons l'exemple de "Cathode production", Sarl constituée pour favoriser la création vidéo dans le domaine de la communication sociale. Elle connaît des débuts difficiles, le suivi de trois Cigales permet de fournir une part de capital et surtout aux promoteurs de s'engager sur un plan d'austérité indispensable. "C'était un projet qui nous plaisait bien, raconte Erwan Bothorel. On a mis 15 000 francs à l'époque. Je suis allé à quelques réunions et j'étais un peu frustré. J'ai trouvé qu'on n'apportait pas grand chose. La vidéo, on n'y connaissait rien, on aurait voulu apporter des contacts. Un jour, j'ai parlé au chef d'entreprise en lui disant "je suis déçu par ce qu'on peut apporter. Lui n'était pas déçu, il ne s'attendait pas à ce qu'on lui apporte plus."

CIGALES-ENTREPRISES : UN RAPPORT BIEN COMPLEXE

Les rapports entre les Cigales et "leurs" entreprises sont souvent complexes. Odile Proust a étudié pour un mémoire de sociologie les rapports qui se sont établis entre la Cigale Sèvre-et-Maine, constituée au sein du lycée de la Joliverie à Nantes avec des enseignants, dont plusieurs en comptabilité et gestion, et l'entreprise d'insertion Rénovation Bâtiment service à Bouguenais. "La Cigale est là, raconte Odile Proust, qui est demeurée observatrice avant d'adhérer, pour apporter une aide dans un contexte de difficulté, de chômage, et en conséquence pour créer des emplois. Elle reçoit donc tous types de projets en excluant seulement ceux qui seraient destructeurs pour l'environnement. Mais, en tant qu'actionnaire, si quelqu'un avait une logique trop productiviste, trop économiste ou trop libérale, on se réserverait le droit de lui dire qu'il faudrait peut-être penser à d'autres critères".

Selon Odile Proust, dans la Cigale étudiée, les critères de participation au capital ont été "d'abord la personnalité du chef d'entreprise, ensuite son produit, le secteur et la connaissance qu'il possède de ce

dernier. La troisième chose c'est son prévisionnel, parce que c'est aussi le reflet d'une personnalité".

La Cigale Sèvres-et-Maine a soutenu cinq entreprises par des apports plutôt modestes : 10 000 francs pour le plus gros investissement et, sinon, des participations de 5 000, 3 000 ou même 2 500 francs : "au total elles s'élèvent à 23 500 francs", dans beaucoup de cas, la demande financière n'est pas l'argument principal. La Cigale est intéressante pour ajuster à la marge, mais on vient la voir parce qu'il y a des gens qui savent parler comptabilité et gestion. On en attend un réseau, des connaissances, des critiques et qu'elle soit un partenaire actif."

Dans sa typologie des différents cigaliers, Odile Proust estime qu'il y a une ligne de partage au sein de la Cigale "entre ceux qui cotisent comme ils donnent peut-être à d'autres organismes et ceux qui espèrent au moins récupérer le capital". Au terme de ce débat entre "donateurs" et "prêteurs", il apparaît que "la Cigale est devenue plus un organisme qui aide à la création d'entreprise que vraiment un organisme alternatif".

C'est dans ce contexte que la Cigale Sèvre-et-Maine interviendra dans le capital de RBS, entreprise d'insertion montée à partir de l'expérience d'un militant syndical. L'apport de la Cigale est faible : 3 000 francs. Mais le succès n'est pas au bout des premiers efforts, l'entreprise connaît de graves difficultés, internes du fait de l'inexpérience du dirigeant, externes du fait de la trop faible rentabilité des marchés gagnés. La Cigale mettra du temps à intervenir : selon Odile Proust, le représentant de la Cigale "se sent petit actionnaire"... il "ne quitte pas son rôle d'enseignant". "Bien que la situation de l'entreprise lui paraisse alarmante il se garde de dramatiser et est encourageant..."

Il faudra du temps et plusieurs réunions pour que tous les membres du Club soient prévenus des risques encourus par l'entreprise, et qu'une cellule de diagnostic soit mise en place, prémices aux indispensables solutions. Selon Odile Proust, les Cigales ont représenté pour les dirigeants de RBS la légitimation économique qui leur faisait défaut et une ressource relationnelle potentielle pour la mobilisation de nouveaux acteurs. Seule, l'entreprise, malgré une volonté de rationalisation, demeure proche d'un fonctionnement associatif et d'une économie domestique éloignée de la logique du marché".

On pourrait détailler l'ensemble des démarches et des contacts entrepris par et à travers la Cigale, qui n'était pas seule partenaire. Elles étaient tardives et timorées mais aussi déterminantes. C'est une leçon pour l'avenir. La professionnalisation du suivi des entreprises, la volonté des Clubs de jouer vraiment leur rôle d'actionnaires et pas seulement celui de parrains bienveillants et compréhensifs est sans doute l'une des clés de l'avenir des Cigales.

UNE ENTREPRISE D'INSERTION AU CŒUR DE PARIS

Alpe se trouve au centre de Paris. Dans le quartier de Voltaire, un coin du prêt-à-porter du XI^e arrondissement, rue du Chemin vert, la plaque de l'entreprise est discrète, l'entrée donne sur cour. En bas, c'est l'atelier d'imprimerie, de travaux à façon et de conditionnement. Au premier étage, ce sont les bureaux pour le commercial et l'administratif. L'entreprise d'insertion Alpe (Association pour la petite entreprise), fondée en 1983 par le Secours catholique et le Mouvement des cadres chrétiens, emploie aujourd'hui quinze personnes. Elle voudrait d'ici peu pouvoir créer cinq autres postes.

Lorsqu'on demande à Mehdi ce qu'il a fait avant de travailler ici, il répond qu'il a eu une "vie très difficile". Pourtant Mehdi, qui est actuellement employé au façonnage, "aimerait se mettre à l'imprimerie". Christiane, elle, ne dira rien de sa vie passée, on sait seulement qu'elle est seule, a un enfant de six ans, qu'elle "doit nourrir". Olivier le chef d'atelier a "vingt ans de rotatives" derrière lui. Il a délibérément abandonné son ancien métier. Puis, ce furent deux années de chômage. Maintenant, on le sent satisfait de son nouveau poste d'encadrement.

"Ici, raconte Françoise Bernon, la responsable de l'entreprise, on apprend à ceux qui ont été privés pendant longtemps de travail à se reconcentrer sur des petits travaux pour qu'ils acquièrent des gestes simples et soignés et à terme exercer une activité professionnelle. Le travail de façonnage, d'emballage, de pliage et d'agrafage est un premier moyen d'y arriver."

Après ce premier temps d'adaptation, quelques personnes peuvent être à même de se former aux machines offset pour imprimer des documents "d'autant que nous souhaitons développer ce secteur parce que, évidemment, il nous permet d'avoir des marges bénéficiaires, et de professionnaliser le travail que nous réalisons ici".

En 1995, il était temps d'augmenter le capital et renouveler le matériel d'imprimerie "devenu bien vétuste", en achetant notamment des machines offset, du matériel de photogravure, un massicot, une trieuse... de quoi devenir plus performants sur ce "créneau". Trois Cigales parisiennes Chemin vert, Faubourg, Pivin et l'Association territoriale Ile-de-France décident alors de prendre une participation. Au total 50 000 francs, soit 10 % de l'augmentation du capital.

Ce n'est peut-être pas beaucoup, "mais la participation des Clubs Cigale, s'est fait rapidement et sans aucune lourdeur administrative". Chacune des

Cigales ayant des approches différentes : "L'une parlant plus de chiffres, l'autre de social... Mais avec toutes j'ai constaté, commente la responsable de Alpe, une demande de collaboration très claire. Ils étaient vraiment intéressés par notre structure".

En tous les cas, quand Mehdi a appris qu'il existait des regroupements de personnes qui plaçait de l'argent "là où il travaille", il a assuré que quand il aura "gagné au Millionnaire", il pourra "être bon comme ceux qui ont investi dans cette entreprise".

L'ENTREPRISE DIACOM VIDÉO : UN ARTISAN PRUDENT

C'est à Plabennec, une petite bourgade du Léon, à quelques kilomètres de Brest, que Diacom vidéo a élu domicile. Juste une petite inscription sur une boîte à lettre à l'orée du jardin indique le libellé de la Sarl. La maison où habite Paul Meunet, le responsable de l'entreprise abrite également le local commercial. "Par choix, et par prudence, il souhaitait réduire les coûts au maximum."

Dans la seule pièce réservée à son activité, la production et la réalisation de vidéo institutionnelle et documentaire (il travaille beaucoup en sous-traitant), trois chaises, un traitement de texte, une imprimante, et un magnétoscope qu'il a acheté un an après la création de l'entreprise en 90 et un nouvel ordinateur, qui lui permet de mettre en mémoire et classer les images réalisées depuis cinq ans. L'investissement est demeuré modeste pour un chiffre d'affaires qui a atteint les bonnes années 800 000 francs mais aujourd'hui redescendu, il est vrai à 400-500 000 francs.

Le responsable de Diacom vidéo est un ancien journaliste indépendant télé qui a bourlingué, "surtout dans le sud de la France". C'est aussi un gars du pays, la Bretagne lui manquait, il appréciait énormément la liberté que lui offrait ce métier, mais sa condition de précaire lui pesait : "Il fallait toujours tout faire à la dernière minute, sans parler des difficultés pour être payé", raconte-t-il.

Pour toutes ces raisons, Paul Meunet monte son entreprise en 1990. Le capital dont il a besoin s'élève à 50 000 francs, il apporte personnellement avec un associé 35 000 francs et la Cigale Force 10 de Brest prend une participation de 15 000 francs. "Le risque que je prenais intéressait les cigaliers : parce que mon travail de vidéo était ancré dans une dimension locale", explique le responsable de la société.

A l'époque Diacom vidéo avait une seule grosse commande : la réalisation d'un programme vidéo scientifique pour la CEE. Mais une étude de marché rapide certifiait qu'il pouvait s'engager sur cette voie sans trop de difficultés et "je ne manquais pas d'idées", souligne Paul Meunet qui semble connaître par cœur le milieu scientifique et syndical de la ville de Brest.

Depuis lors, l'entreprise produit une dizaine d'heures de films par an. Une gamme de réalisation alliant vidéos sur l'insertion pour la ville de Brest, des travaux avec l'Éducation nationale pour les enfants sur la protection du littoral ou encore de films scientifiques didactiques pour

l'Ifremer. Il poursuit également un travail de fiction auquel il tient. Aujourd'hui, Paul Meunet arrive à se payer 9 000 francs nets par mois, tandis qu'autour de l'entreprise gravitent environ une quarantaine de personnes, intermittents du spectacle, preneurs de sons, réalisateurs et acteurs de la région.

"Durant toutes ces années, j'ai surtout trouvé auprès des Cigales une écoute, des conseils, et bien sûr l'élargissement de mon réseau. Faut-il le rappeler, si je n'avais pas eu leur confiance, la société n'existerait pas."

Toutefois, le responsable de Diacom vidéo, qui doit rembourser les parts de la Cigale Force 10 l'an prochain préférerait "que les bénéficiaires soient redistribués aux porteurs de parts". Cette solution, selon lui "associerait plus profondément les Cigales à la marche de l'entreprise".

L'ENTREPRISE LES NOUVEAUX ROBINSONS : UNE SUPÉRETTE COOL ET MILITANTE

Après avoir traversé le quartier africain, on découvre sur une grande place, flanquée d'une librairie "Nature et Progrès" discrète et très silencieuse, une "grande-petite" surface, une supérette "bio", comme on dit dans le jargon. Nous sommes près du métro Robespierre à Montreuil en Seine-Saint-Denis.

Quelques néons accrochés aux revêtements blancs des plafonds à peine terminés donnent un aspect quelque peu blafard aux deux caisses. Plus loin dans l'autre partie du magasin, des plafonniers verts illuminent doucement les rayonnages de bois clair et épais réalisés par Ambiance Bois, une autre entreprise "bio" implantée en Creuse. Sur les étagères, on a le choix : des produits de beauté, de l'artisanat d'Amérique latine souligné d'une inscription "commerce équitable", un peu plus loin un rayon pain et un gros rayonnage de légumes et de produits laitiers. "On n'a pas eu le temps de figoler le look du magasin, raconte Didier Legars, le responsable des Nouveaux Robinsons, mais cela n'a pas d'importance, c'est aussi un peu une volonté."

Au départ, Didier Legars, ce Rennais de 35 ans, informaticien de formation, se sentait inadapté au travail : "Je n'avais pas de problème de boulot, raconte-t-il mais en dix ans, j'ai changé quatre fois de boîte". Cette obstination dans ce que d'aucuns auraient qualifié de comportement d'échec ou de fuite en avant, constituait pour lui la preuve qu'il fallait sans faute tenter de réaliser ses projets.

Ni syndicaliste, ni militant écologique, mais adepte d'une agriculture qui respecte l'environnement, soucieux de bâtir des rapports plus humains, "alternatif sans le savoir", Didier Legars se lance en décembre 1992 dans une souscription pour ouvrir un magasin biologique en région parisienne, convaincu que son idée est bonne, puisqu'il n'en existe pas d'autre dans l'agglomération.

Il démarre sur les marchés de Raspail à Paris et Joinville dans le Val-de-Marne, cherche du côté des milieux biologiques, ses premiers pairs, puis auprès des "alternatifs solidaires", les Cigales, Garrigue, le Réas et la Sifa (Société d'investissement France active) et de ses amis, notamment Emmaüs-Charenton. Il leur propose de devenir actionnaires de la coopérative au nom d'une fraternité de pensée. Mais pour Didier Legars, c'est aussi une façon d'être plus efficace.

15. On comptait jusqu'au début de l'année 1995, cinq contrats de retour à l'emploi. Maintenant la coopérative peut assurer les salaires sans bénéficier d'aucune aide de l'État, hormis pour un seul poste.

16. Une idée à laquelle les Cigales actionnaires souscrivent.

En six mois, la souscription rapporte 500 000 francs. Parmi les gros actionnaires : les Cigales parisiennes du Chemin vert, du XII^e, du XVIII^e et de Suresnes qui ont investi 80 000 francs sous forme de participation en capital. Le magasin s'ouvre en décembre 1993 et embauche quatre salariés.

Un recrutement à contre courant

Excepté les problèmes de vols auxquels la supérette a été confrontée, "surtout la première année avant qu'il n'y ait le panneau demandant de montrer son cabas à la caisse", les résultats sont plus que positifs. Le capital s'élève à la fin 1994 à 1 200 000 francs, le chiffre d'affaires atteint 8,5 millions. Aujourd'hui, les Nouveaux Robinsons emploient cinq personnes à temps-plein et sept salariés à temps partiel dont une majorité d'anciens chômeurs (parmi lesquels cinq personnes se trouvaient auparavant au chômage de longue durée)¹⁵.

La supérette "bio" serait-elle en train de devenir une entreprise d'insertion ? "Loin de nous cette idée, commente le responsable des Nouveaux Robinsons, mais quand on recrute, ce qui compte, ce ne sont pas les diplômés. Au contraire, plus les personnes auront un parcours accidenté, plus elles s'intéresseront à notre projet, plus elles ont des chances d'être embauchées. Ce que nous souhaitons faire vivre ici, ce sont de nouveaux rapports humains."

Les salaires varient de 7 000 à 13 000 francs, "nous ne payons pas de salaire au SMIC", c'est un principe et "l'on peut alternativement passer du rangement des rayonnages à une activité de gestion ou d'organisation plus générale". Et pour rendre effective cette multifonctionnalité des postes, l'équipe du magasin organise actuellement des formations à la gestion des rayonnages.

Cette réussite permet à Didier Legars d'envisager d'investir une partie des bénéfices de 1995 à l'ouverture d'une autre supérette "bio" dans la banlieue sud de Paris¹⁶ comme toujours convaincu, "que ce qui est bien après tout, c'est de réaliser ce qui vous plaît dans un cadre de vie qui implique des relations de personne à personne".

L'ALTERNATIF, CE SONT AUSSI LES CIRCUITS COURTS

Ici, au cœur de l'été, les courgettes, comme les tomates coûtent 10 francs le kilo, un prix compétitif pour des produits agricoles de cette qualité "qui, assure avec conviction Didier Legars, proviennent d'une agriculture intelligente qui respecte hautement l'environnement". L'approvisionnement se fait sur la base de contrats avec les fournisseurs, "on achète la récolte et on essaie de payer le plus rapidement possible les producteurs." C'est ainsi que l'équipe des Nouveaux Robinsons se veut aussi alternative.

2. Les Cigales au cœur d'un réseau

Dans l'évolution qui a conduit un certain nombre d'acteurs alternatifs et solidaires vers l'action économique et la création d'entreprises, les Cigales sont arrivées parmi les premières. En 1983, l'idée était bien nouvelle.

Mais les Cigales ne sont pas restées longtemps seules, autour d'elles et de l'Aldéa, d'autres outils éthiques se sont mis en place. D'abord Garrigue en 1985, une société coopérative de capital risque pouvant investir de manière plus conséquente que les Cigales dans le capital de Sarl ou de SA. Selon la charte de départ, Garrigue a une structure centralisée, s'appuyant entre autres sur les Cigales pour l'étude des dossiers afin, chaque fois que c'est possible, d'intervenir en complément de l'investissement des Clubs.

Quelques années plus tard Autonomie et solidarité s'implante dans le Nord sur un principe voisin : des interventions plus lourdes pour des entreprises de plus grande ampleur, mais en s'appuyant simplement sur l'appel au capital du public. Dans le Nord, les liens sont forts : les Cigales sont représentées au comité de surveillance, deux d'entre elles sont actionnaires et plusieurs ont transféré leur actif.

Les comités Solidarité-emploi sont lancés en décembre 1985, encore appuyés par l'Aldéa, avec des militants de la Confédération nationale syndicale du cadre de vie, du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne, des Boutiques de gestion, des comités de chômeurs et de personnalités telles que l'évêque de Dreux, des syndicalistes, des écrivains et des universitaires. Le but des comités est de collecter 1 % du revenu imposable auprès de la population pour attribuer des prêts d'honneur à des chômeurs qui créent leur propre activité.

Aline Archimbaud, présidente du Réas (Réseau de l'économie alternative et solidaire) a été à l'initiative de Solidarité-emploi : "Les cagnottes Solidarité-emploi sont toujours locales. Elles sont constituées par appel public, auprès des particuliers, de mouvements, de paroisses, d'entreprises, et dans ces cagnottes, les membres des comités locaux puisent pour fournir des prêts d'honneur, de 5 000 à 50 000 francs, sans intérêt ni garantie, à des projets de créations d'entreprises. "

Tout cet ensemble éclaté, pour ne pas dire dispersé, ne manque-t-il pas d'efficacité ? Ne faudrait-il pas coordonner, structurer, animer ? Ce qu'il

faut surtout, disent les acteurs de ce développement, c'est ouvrir le plus largement la palette des financements de proximité, pour les créateurs d'activité mais surtout à l'ensemble des citoyens volontaires afin de soutenir le développement d'une économie alternative et solidaire.

Les démarches sont complémentaires, estime Aline Archimbaud, avec beaucoup de points communs : la citoyenneté, la volonté de mettre en place une démocratie locale et l'implication d'un certain nombre de gens d'origines culturelles, politiques, professionnelles et sociales très diverses, pour mettre en place des circuits courts de proximité."

"Un autre point commun, c'est la volonté d'agir concrètement. Il existe un système de permanences, d'accueil des personnes qui ont un projet, d'aide au montage de ces mêmes projets, de conseil juridique, technique, financier, commercial, qui est le même dans les Cigales, les comités Solidarité-emploi et ailleurs".

Assez rapidement sont apparues des volontés de travail commun. "Des comités Solidarité-emploi, par exemple à Clermont-Ferrand, se sont posé la question de monter des Cigales. Sur le même lieu, il semblait assez intéressant d'avoir les deux : une cagnotte Solidarité-emploi et une Cigale. Cette dernière ne peut pas accorder de prêts d'honneur, alors que la cagnotte Solidarité-emploi le permet. Inversement, la Cigale fait appel à de l'épargne et non pas à du don. Intervenant au capital, elles ont des possibilités d'intervention beaucoup plus réelles sur la marche des entreprises. Des collaborations se sont mises en place, à Toulouse et ailleurs, où certains projets ont été aidés à la fois par les deux."

Une alliance officielle

Fallait-il alors passer d'une activité commune sur le terrain à une association officielle et publique. En 1991, l'Aldéa a proposé aux Cigales d'adhérer au Réas constitué sous forme d'UES, Union d'économie sociale, aux côtés d'autres partenaires : les comités Solidarité-emploi, Garrigue, Autonomie et solidarité et le journal *A Faire*, organe lancé par le mouvement.

Choix difficile, écrit Jacques Dughera en 1991 : "L'idée d'un réseau paraît bonne. Mais faut-il pour autant créer à l'échelle nationale une nouvelle structure qui aurait pour objet de rendre visible par l'extérieur ce réseau ? L'UES aurait pour double fonction un rôle de coordination des synergies et un rôle de mise en commun des moyens. Cette double fonction pourrait être remplie par d'autres moyens qu'une nouvelle structure qui demandera à la fois du capital alors que les caisses sont vides et surtout un investissement humain alors que les militants se font rares..."

Si l'adhésion au Réas faisait quelque peu hésiter, ce n'est pas par esprit de chapelle. Les complémentarités, on les a également découvertes aux

Cigales, et la présidente Anne-Marie Cornavin avait déjà clairement indiqué la direction à prendre, celle de l'intégration dans un mouvement plus politique et général. La peur étant plutôt de voir apparaître une nouvelle structure budgétivore et énergivore, voire peut-être papivore. Et dans la foulée, Jacques Dughera demande : "Est-ce que le moment n'est pas venu de parler franchement de fusion, progressive, des différentes branches de l'alternative et de favoriser le débat autour de cette échéance ?".

L'option d'un réseau l'emportera, et les Cigales adhèrent en 1993 au Réas sous un simple statut d'associés. Peu importe. La dynamique de collaboration est forte.

"C'est le rassemblement des énergies, explique Aline Archimbaud. Il y a une plus grande visibilité, et c'est le moyen de développer les complémentarités. Quand on ajoute les outils techniques : Cigales, Solidarité-emploi et quelques autres, il peut y avoir sur un bassin d'emploi ou sur un territoire, ce que certains appellent une "boîte à outils" intéressante."

"Avec les réseaux qui sont aujourd'hui dans la mouvance du Réas, tels que Pivod (un regroupement de retraités qui réalisent du conseil auprès de chômeurs créateurs d'entreprise), des réseaux d'accueil de projets, d'accompagnement, d'aide à la formation, plus les réseaux d'épargne solidaire tels que Autonomie et solidarité ou Garrigue, et enfin les abonnés de *A Faire*, on peut compter sur une vraie force de 3 à 4 000 personnes engagées, même si cela est insuffisant."

"Depuis l'année 92, chaque fois que je fais une réunion du Réas, je présente toute la panoplie, aussi bien le comité de Solidarité-emploi que les Cigales et je crois que tous le font, si bien que les gens ont l'impression d'avoir en face d'eux une variété d'entrées dans le réseau. Certains n'ont simplement qu'un peu d'épargne à apporter. D'autres sont motivés par d'autres choses : parce qu'eux-mêmes sont chômeurs et veulent vivre autrement qu'assistés ou parce qu'ils participent eux-mêmes à un groupe Pivod et qu'ils sont prêts à être parrains d'entreprises alternatives. D'autres arrivent par le biais de la revitalisation du territoire. Il existe des groupes d'agriculteurs qui veulent reconverter leur exploitation, il y a des syndicalistes qui ont envie de travailler sur la reconversion. On trouve de plus en plus d'élus qui souhaitent développer des dynamiques locales".

"Le Réas apporte un plus à chacun, dans la mesure où c'est un mouvement démocratique pour la citoyenneté économique, c'est-à-dire un mouvement de reprise en main par les gens, par les populations, des choix économiques, au niveau d'une ville, d'une vallée, d'une région. C'est un mouvement qui a des valeurs fortes telles que la démocratie, l'autonomie et la solidarité, et qui s'adresse à toutes les générations. Le fait d'entretenir une relation de réseau donne un éclairage fort et un sens à ces actions."

Ne fallait-il alors que les Cigales se fondent dans le Réas, voire fusionnent pour plus d'efficacité ? "Franchement, estime Aline Archimbaud, je ne pense pas qu'il soit ringard de monter des clubs d'épargnants locaux. Il est possible qu'il faille trouver des aménagements, mais il me semble très important que l'on préserve de tels lieux de solidarité locale. Même si on met en place, parallèlement, des sociétés de capital risque, à dimension régionale ou nationale, même si on pense à des outils beaucoup plus importants qui pourront agir quantitativement à des échelles plus importantes, on ne changera rien sur le fond si on n'a pas des mouvements qui pratiquent la citoyenneté active et de proximité. Il me semble que les Cigales ont une vertu pédagogique, qu'elles contribuent à créer du lien social à une époque où, dans les quartiers, tout se délite... Il est important de créer des emplois, des entreprises, des activités aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain très près des gens.

Un mouvement multiforme

D'autres structures d'aide à la création d'emploi et d'entreprises ont été lancées au cours des dix dernières années. Parmi elles, plus d'une travaillent très souvent avec les Cigales.

L'Adie, Association pour le droit à l'initiative économique, a été créée en 1988. Son but est d'aider les publics en difficulté, RMistes ou chômeurs de longue durée, à créer leur propre emploi, en accordant des prêts de 2 000 à 30 000 F à des personnes.

La Fondation France active (FFA), lancée en 1988, finance des opérations de conseil et cautionne des prêts auprès des banques pour les chômeurs créateurs d'entreprise et pour des sociétés à vocation solidaire (entreprises d'insertion et sociétés employant des personnes en difficulté).

France initiative réseau mobilise à travers les Plates-formes d'initiatives locales (PFIL) les acteurs économiques d'un territoire et apporte aux créateurs d'entreprise des prêts d'honneur sans intérêt.

Génération Banlieue a été fondée en 1994 pour développer l'emploi dans les quartiers en difficulté. Société de capital risque, son but est de collecter de l'argent pour intervenir en fonds propres dans le capital des sociétés de créateurs d'entreprise de ces quartiers.

La Nouvelle économie fraternelle (NEF) est une société financière coopérative qui propose notamment des prêts à des chômeurs créateurs d'entreprise et à des personnes qui montent des activités "d'utilité sociale et dont le caractère est novateur".

Proxifi, le Clefe pour les initiatives de femmes, les Boutiques de gestion, etc., l'énumération de tous les regroupements aujourd'hui présents sur le terrain est longue. Beaucoup sont régionaux et ne se distinguent l'un de

l'autre que par les partenaires associés et leur enracinement local. C'est souvent l'élément clé du succès et de l'efficacité.

Sous la pression des faits, une autre initiative a vu le jour. Il s'agit de Finansol (Finance solidaire) créée à l'instigation de la Fondation pour le progrès de l'Homme, cette structure regroupe cinq opérateurs financiers et militants de l'épargne solidaire dont la Fédération des Cigales. Elle a pour objectif de constituer un outil de collecte d'épargne de dimension nationale et d'en redistribuer les revenus aux acteurs de terrain qui travaillent à la lutte contre l'exclusion.

LA BOUTIQUE FINANCIÈRE DE RENNES

La Boutique financière de Rennes a été créée en 1993 à l'initiative du Réas, sous l'impulsion de Jacques Roussely, par ailleurs adhérent de la Cigale de Rennes et militant de longue date des mouvements d'épargne solidaire. Cette structure a pour but d'aider les créateurs d'entreprises qui frappent à la porte à trouver des financements. Comment ? D'abord, en étudiant leur projet, puis en les mettant en contact avec les Clubs Cigales, la Nouvelle économie fraternelle (NEF) et peut-être bientôt avec les Plates-formes d'initiatives locales avec qui la Boutique financière est en discussion.

Pour l'heure, cinq opérations d'aide à la création d'activité ont vu le jour. On retiendra, parmi celles-là le prêt octroyé par la NEF à une association en Mayenne qui accueille des enfants de la DDASS.

A FAIRE : UN JOURNAL PLEIN D'IDÉES

A faire est le journal d'un mouvement résolument militant. Pourtant, ne vous attendez pas à un journal ennuyeux ! *A faire* n'est pas la voix de son maître, point de bulletin intérieur – de maître il n'y en a pas – mais l'expression d'un mouvement pluriel, riche et parfois foisonnant.

Ce trimestriel créé en 1989 par Solidarité-emploi, l'Aldéa, Garrigue et la Fédération des Cigales est devenu sous l'influence d'Aline Archimbaud en 1993, le journal du Réseau de l'économie alternative et solidaire, gagnant peu à peu en lisibilité et cohérence avec notamment une rubrique "Dossier" et "Initiatives".

Le Dossier du numéro de l'été 95 est consacré à l'économie solidaire avec des articles d'auteurs d'horizons très divers, enrichis d'un regard international sur la Belgique, "L'économie solidaire des autres" et la rubrique Initiatives, qui fourmille d'informations, là, les Systèmes d'échanges locaux en Ariège, ici, une installation solaire dans le Jura.

Au menu, entre autres de la rubrique Initiatives du numéro de l'automne de cette même année, "La cité phare à l'Ile-Saint-Denis", les Assises régionales pour l'emploi du Nord-Pas-de-Calais...

Domage que le journal ait été obligé, pour des raisons d'économie de choisir un papier bible qui le rend plus difficilement lisible. Il faut dire que *A Faire* a besoin de se vendre mieux : ce trimestriel, qui mérite qu'on s'y

attarde ne se vend qu'à 700-800 exemplaires par abonnement. C'est trop peu pour s'en sortir.

17. Financements de proximité : 382 structures locales et nationales pour le financement de la création de petites entreprises en France (Dossier pour un débat, n° 33, juin 1994. Fondation pour le progrès de l'Homme).

GARRIGUE : DU CAPITAL RISQUE EXPÉRIMENTAL

Garrigue est la première société coopérative de capital risque française. Créée en 1985 par l'Aldéa pour participer de manière importante au capital d'entreprises expérimentales, compléter les investissements des Cigales, accessoirement permettre à de nouveaux Clubs en attente de projets de placer dans la société de capital risque, et en dernier lieu reprendre les actifs des Cigales dissoutes.

Les investisseurs sont des personnes physiques et des personnes morales. On note par exemple, parmi les 60 porteurs de parts la présence du Comité catholique contre la faim et pour le développement, la Sifa (Société France active) et la Fondation pour le progrès de l'Homme. Le prix d'une part s'élève à 500 francs. Au total, le capital est aujourd'hui de 1 200 000 francs et les sommes varient de 5 000 à 250 000 francs (40 % du capital des sociétés au maximum).

Au départ, Garrigue a eu des difficultés "beaucoup par manque de formation", rappelle François Taconet, responsable de la société de capital risque, mais maintenant, nous pouvons dire que nous sommes présents dans une trentaine de sociétés qui se trouvent sur des pentes croissantes".

Les entreprises que Garrigue soutient, parfois en commun avec les Cigales, s'appellent Imagine, Ardelaine, les Nouveaux Robinsons, Tout en Coton, Glizige, A Tout vent, Andines, Artisans du Monde, etc. Toutes sont des sociétés qui expérimentent soit sur le champ des rapports Nord-sud, soit en aidant des personnes en difficulté, soit encore parce que leur activité à un caractère écologique, ou recouvre une filière de production à part entière (la laine, par exemple), etc.

Garrigue envisage de lancer un appel public à l'épargne pour augmenter son capital et qui sait peut-être devenir une société de capital risque pour des entreprises écologiques. En tous les cas, cette société coopérative se veut résolument différente et alternative. "Nous avons choisi d'avoir une vision de l'homme capable de développer une économie non destructrice de l'environnement et non destructrice du tissu social, témoigne François Taconet, parce ce que, que vaut une économie, qui produit une inégalité croissante dans les pays riches et des rapports monstrueusement disproportionnés entre pays pauvres et pays riches ? "

ÉPICÉA : LE TÉLÉPHONE AU SERVICE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

On aime bien la nature parmi les créateurs alternatifs. Après les Cigales et Garrigue qui fleurissent bon le soleil du Midi, voici Épicéa (Épargne de proximité pour l'investissement dans la création d'entreprises et d'activités) dont le délégué général, Erwan Bothorel a réalisé un guide des 382 structures donnant accès aux financements de proximité¹⁷.

Le guide avait d'abord et avant tout pour objet d'apporter une information complète et générale aux organismes relais susceptibles d'informer les créateurs d'entreprise.

Pour exploiter les fiches ainsi éditées, Épicéa a lancé, avec l'aide de la Fondation pour le progrès de l'Homme et l'Ancp (Association nationale pour le capital de proximité), un serveur téléphonique ouvert à tous pour répondre aux responsables de structures, créateurs de sociétés, relais, qui souhaitent savoir quelles sont les offres de financement, comment trouver des partenaires, à qui peuvent-ils s'adresser, etc.

Un premier bilan, après quatre mois d'existence fait apparaître que le centre a reçu 250 appels. "Nous nous sommes rendus compte, explique Erwan Bothorel, que des régions naturellement attractives et dynamiques comme l'Ile-de-France ou la région Provence-Alpes-Côte d'Azur suscitent de nombreuses vocations qui ne peuvent être financées faute d'organismes de financement de proximité. En revanche, dans d'autres régions moins dynamiques, la désertification entraîne une mobilisation des citoyens et des collectivités locales qui consacrent beaucoup d'efforts et de ressources au développement de l'activité de leur région. C'est par exemple le cas du Limousin où l'offre de financement est assez importante".

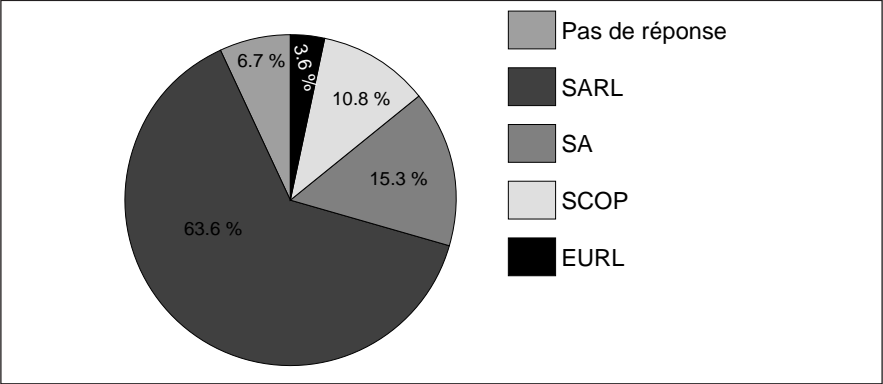
Autre constat : un nombre très important d'appels concerne des demandes de prêts pour des entreprises individuelles, alors que ceux qui souhaitent créer une Sarl veulent obtenir plutôt de l'information et ne désirent pas souvent faire entrer des investisseurs qu'ils ne connaissent pas. "Il existe, ajoute Erwan Bothorel, une inadéquation entre l'offre de financement et la demande."

Les statistiques d'Épicéa font également apparaître un nombre croissant d'appels provenant de personnes au chômage pour lesquelles la création d'entreprise représente "une façon de s'en sortir". L'Association pour le droit à l'initiative économique, un des partenaires actifs du centre téléphonique lui renvoie un nombre très important de candidats.

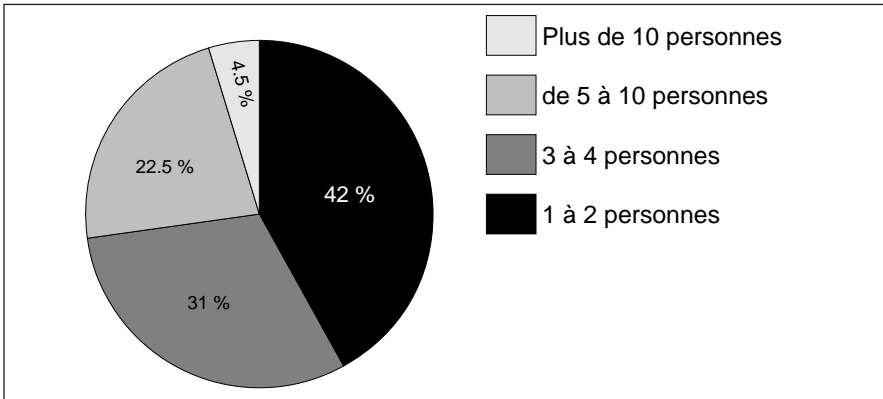
Épicéa, qui aiguillonne notamment les créateurs d'entreprises et d'activités sur les structures locales d'aide à la création n'en est qu'à ses débuts. Il faut encore lever bien des réticences et dépasser les habitudes, un peu cloisonnées, des différentes structures. Mais ce premier essai est sans doute concluant. Il a l'avantage de pouvoir mettre en contact le créateur d'activités sur la bonne adresse et de fournir des projets aux différentes sociétés qui en manquent parfois, et pallier ainsi l'inadéquation entre offre et demande.

Mais Épicéa revêt aussi un intérêt supplémentaire, celui de nourrir en données statistiques les différentes structures de financement de proximité : combien de demandeurs, quel type de soutien souhaitent les personnes qui appellent, pour quels domaines et quelles activités ? C'est un secteur où l'information manque et où tous les acteurs "naviguent à vue" sans toujours bien savoir prendre la mesure des besoins et des moyens à mettre en œuvre pour les satisfaire.

Statut juridique des entreprises cigalées (1993)

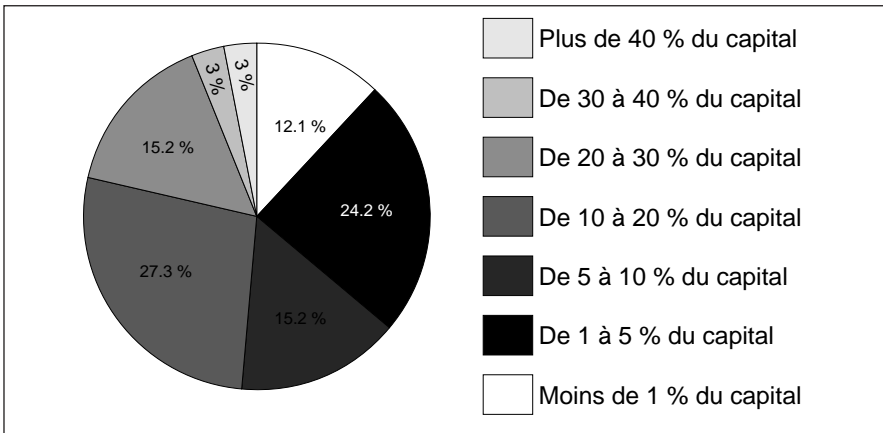


Taille des entreprises cigalées (1993)

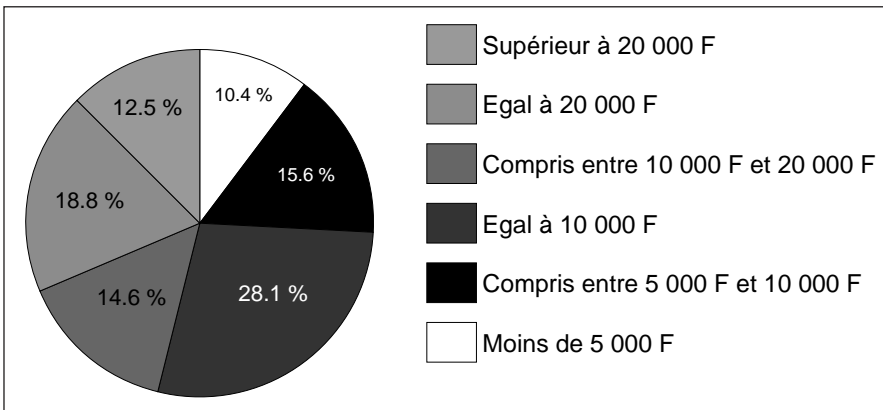


LES CIGALES EN CHIFFRES

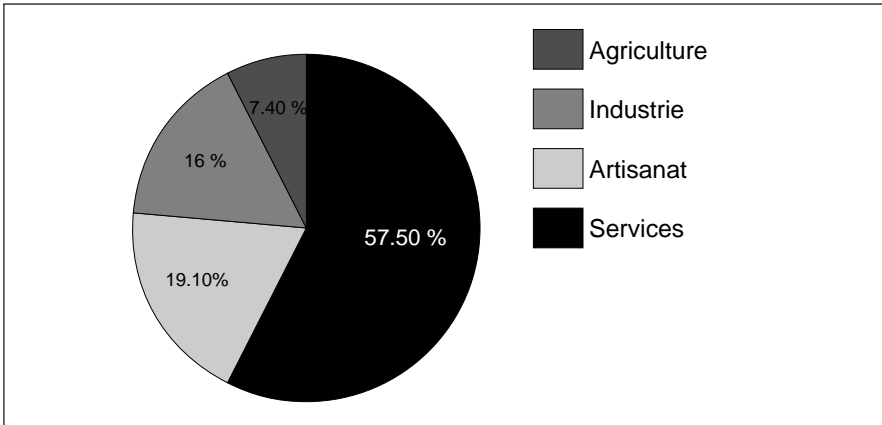
Participation des Cigales dans le capital social des entreprises (1993)



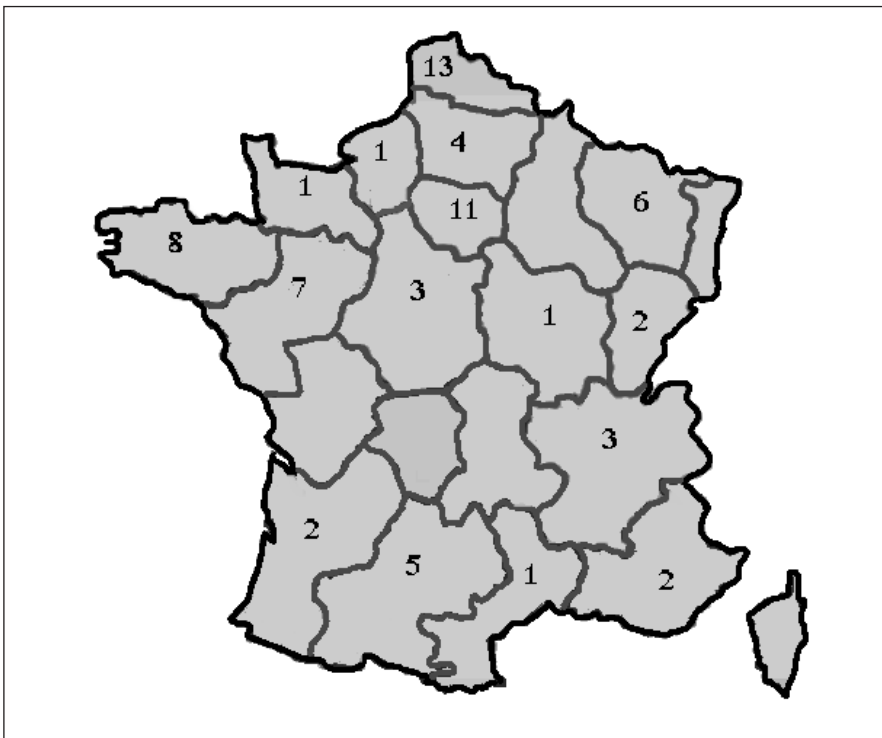
Montant des investissements réalisés par les Cigales (1993)



Secteurs d'activité des entreprises cigalées (1993)



Nombre de Cigales par région (été 1995)



Le mouvement des Cigales a été divers, marqué d'évolutions fulgurantes, de reculs et de stagnations. Autour de la Fédération, l'organisation centrale est demeurée faible. Chaque Cigale est maîtresse de ses choix

d'organisation, de ses investissements, de son éthique. Lorsqu'elles existent, les Associations territoriales jouent le rôle de coordonnateur.

Cette souplesse et cette liberté d'adaptation aux réalités locales peuvent paraître des avantages. Elles ont l'inconvénient de rendre difficile toutes les études portant sur l'impact réel des Cigales. En 1993, Aline Pinon a tenté de dresser pour la Fédération des Cigales un portrait du mouvement. En dix ans, quel impact ? Combien de Cigales, combien de créations, quels investissements ? L'étude bâtie autour d'un questionnaire n'a qu'une valeur indicative. 42 Cigales sur 77 sollicitées ont répondu. Certaines Cigales ne l'ont pas fait, par négligence, d'autres parce qu'elles avaient changé d'adresse. Beaucoup de questionnaires sont revenus incomplets. Au moins peut-on, sur la base des informations collectées, dégager des tendances.

"178 Cigales existent ou ont existé. 77 sont en vie, 101 sont dissoutes, 7 ont choisi de se transformer en Cigales de gestion." Au vu des réponses, une Cigale réunit en moyenne 9 personnes, ce qui donne un total de 1 600 cigaliers pour les dix ans d'existence du mouvement.

"Notre étude a répertorié 192 prises de participation mais le montant de l'investissement n'est connu que pour 96 d'entre elles. L'investissement cumulé est alors de 1,4 millions de francs. Si l'on considère que l'investissement moyen s'est situé à 13 288 francs, l'investissement cumulé total est de 2,5 millions de francs. Un chiffre sans doute sous-estimé." Sur les dix ans d'activités, la Fédération considère qu'un montant cumulé de 9 millions de francs a pu être collecté.

Pour combien d'entreprises et d'emplois ? L'étude a recensé 111 entreprises. Dans 63 % des cas, il s'agit d'une Sarl, dans 15 % d'une SA, dans 11 % d'une Scop, dans 4 % d'une Eurl.

Une majorité des entreprises soutenues se situent dans le secteur des services, 19 % travaillent dans l'artisanat, 16 % dans l'industrie et 7 % dans l'agriculture.

Les investissements des Cigales se situent entre 10 000 francs (30,5 % des investissements) et 20 000 francs (19,6 %).

Les entreprises recensées employaient, en 1993, 238 salariés. 73 % d'entre elles employaient moins de cinq personnes. 42 % étaient constituées de un ou deux salariés. Cinq entreprises emploient plus de 10 salariés.

La majorité des entreprises déclare un chiffre d'affaires supérieur à 1 million de francs, mais 43 % ont un chiffre d'affaires inférieur à 500 000 francs. Un nombre important d'entre elles ont un résultat négatif, marqué par la crise économique. Mais souligne l'étude "les entreprises les plus anciennes réalisent presque toutes un profit non négligeable".

Combien d'échecs ? Difficile de le dire. "Si l'on se base sur les entreprises créées en 1991, on obtient un taux d'échec de 33 %", un pourcentage élevé "qu'il faut manier avec précaution" puisque un nombre important de Cigales n'ont pas répondu ou incomplètement à ces questions." Une majorité des entreprises soutenues a un capital compris entre 50 et 100 000 francs, permettant une participation de chaque Cigale presque toujours située entre 10 et 20 %.

C'est au cours de la première année, le plus souvent, qu'intervient le premier investissement d'une Cigale. Dans 40 % des cas, les Cigales soutiennent une seule entreprise. Dans 32 %, elles soutiennent deux projets, dans 20 % des cas trois projets et beaucoup plus rarement quatre projets (8 %).

18. Les éco-entreprises sont des sociétés qui ont une activité reprenant l'ensemble de la chaîne de production d'un secteur, par exemple la laine chez Ardelaine en Ardèche.

19. Le Netzwerk était un mouvement de capital alternatif auquel les Cigales et l'Aldéa étaient liés. L'Oköbank est devenue depuis lors la plus grande banque européenne alternative.

3. De l'alternatif au solidaire : une épargne citoyenne

Les Cigales ont-elles troqué les objectifs alternatifs fondateurs de leur mouvement contre des prises de position prioritaires en faveur de la lutte contre l'exclusion ? Ont-elles préféré donner à leur épargne une réponse d'urgence à ce que d'aucuns appellent la fracture sociale au détriment de l'utilité sociale et de l'éthique de leur placement ?

Sans nul doute, plus que jamais, beaucoup de cigaliers inscrivent dans leurs priorités le combat contre l'exclusion. Plus que jamais aussi, ils veulent peser sur le réel. Cette prise en considération du réel ne pourrait-elle pas aisément pulvériser les premiers combats alternatifs ? Pour preuve, d'ailleurs, l'inscription de nombreuses Cigales dans la lutte contre la misère, par exemple à Amiens, dans le Nord, en Bretagne... Pour preuve encore, le souci de nombreux militants de participer à une économie de solidarité à l'échelle de leur quartier ou de leur région : émergence de partenariats avec l'Association pour le droit à l'initiative économique, avec des Plates-formes d'initiatives locales, avec les Plans locaux d'insertion par l'économie en Bretagne, à Bordeaux, à Tours... et avec d'autres regroupements d'épargnants solidaires, par exemple Solidarité emploi. Pour preuve toujours, la préoccupation de collaborer de près ou de loin à des projets de banque de solidarité.

Des débats précurseurs

Alors fini l'alternativité ? Les débats précurseurs des années 80 ? Pas si simple. De l'autre côté, car le mouvement des Cigales est bipolaire, on sait l'attachement des cigaliers à leur spécificité : un mode de gestion collective de leur épargne, comme l'indique le sigle Cigale, Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne. On connaît aussi l'histoire de leur naissance et combien les cigaliers se sentent peu ou prou les héritiers du mouvement alternatif des années 80, lequel a su porter bien des idées novatrices (elles en faisaient sans doute sourire plus d'un, il y a dix ans), créer des entreprises alternatives respectueuses de l'environnement et plus justes, partager le travail, soumettre l'économie à l'éthique, etc. Bref, des thèmes brûlants au cœur des grandes questions macroéconomiques actuelles, qui ne sont pas sans rapport avec le

mouvement d'idées pour une finance éthique et d'utilité sociale, né depuis lors.

Coté alternatif, après dix ans, le bilan n'est de toute évidence pas négligeable : parmi la grosse centaine d'entreprises dans lesquelles les Clubs ont investi, on note un véritable souci d'une transformation des rapports entre salariés et responsables, et l'utilité sociale des activités apparaît nettement (éducation, énergies renouvelables...).

Qui plus est, par exemple, chez Ardelaine en Ardèche et plus récemment chez les Nouveaux Robinsons à Montreuil en Seine-Saint-Denis, on s'énonce "différents". Eco-entreprises¹⁸, ou sociétés travaillant sur la base de circuits courts, elles ont fourni la preuve du bien-fondé de leur expérimentation par leur réussite en termes d'emploi et de développement local.

Résultats d'une alchimie entre certains marchés en expansion, par exemple le "bio", une volonté politico-économique de responsables d'entreprise novateurs, du capital risque alternatif et solidaire, ces sociétés "alternatives" n'ont cependant pas constitué un modèle, comme l'auraient souhaité les cigaliers et leur expansion n'a pas été à la mesure des espoirs qu'ils avaient suscités. Et c'est ici sans doute qu'une certaine alternativité a trouvé rapidement ses limites.

Un argent collectif

Autres thèmes chers aux cigaliers : l'éthique, la maîtrise de son épargne, un terrain sur lequel ces Clubs d'épargne alternatifs apparaissent une fois encore comme de grands précurseurs. Lorsque les Cigales naissent en 1983, on voit se développer dans le monde de la finance des placements solidaires et éthiques, Faim et développement du Crédit coopératif et du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) et Nouvelle stratégie 50 de Nicole Reille.

Pendant ce temps, en Allemagne, le mouvement du Netzwerk, qui vivait toutefois de sérieuses convulsions donna naissance à l'Oköbank¹⁹. Au même moment, aux États-Unis émergeait une nouvelle force politico-financière, les épargnants éthiques, ceux qui veulent que leur argent soit "the good money", au point de contraindre nombre d'entreprises américaines à se désengager de l'Afrique du Sud de l'apartheid.

Même si Patrice Sauvage et l'ensemble des fondateurs de l'Aldéa et des Cigales se montraient critiques vis-à-vis d'un certain nombre de ces produits financiers, reste que l'on doit aux Cigales d'avoir su capter, à leur manière et sur leur terrain cette notion d'une épargne citoyenne qui fasse sens contre l'air du temps spéculatif...

Petits Clubs d'épargnants locaux, ils sont bien les aînés du mouvement des épargnants solidaires et éthiques en France, comme en témoignent

toutes les expériences des Clubs sur l'Hexagone, qu'ils travaillent prioritairement contre l'exclusion, en partenariat avec des structures locales d'insertion, pour le développement local ou à la création d'entreprises expérimentales.

En outre, les Cigales ont inventé la gestion collective de l'argent au profit de l'utilité sociale, ont démontré à l'épreuve du temps qu'il était possible de le faire et c'est sûrement sur ce dernier point que les cigaliers ont prouvé leur capacité à une véritable alternative sociale.

Troisième partie

LES CLUBS CIGALES ET L'AVENIR

1. Table ronde

L'idée des Cigales est-elle toujours d'actualité ? La réponse semble évidente à tous les acteurs ou aux observateurs que nous avons interrogés. C'est oui, à la condition que l'outil imaginé, on peut dire créé de rien, il y a dix ans, par une poignée de visionnaires, s'adapte, s'organise et sans doute prenne du poids face aux défis de l'économie moderne. Pour en discuter, nous avons réuni trois acteurs engagés, l'un extérieur, Denis Clerc, économiste, journaliste, directeur-fondateur du mensuel *Alternatives économiques*, les autres adhérents du mouvement : Jacques Dughera, actuel président de la Fédération, et Emmanuel Antoine, nouvel administrateur de la Fédération, militant dans la Somme sur le développement de l'économie solidaire.

Comment juger les Cigales après dix ans ?

Denis CLERC :

Les Cigales me paraissent avoir été très positives en tant qu'instrument de pédagogie et de mobilisation locale. Je pense qu'elles ont fait émerger l'idée que ce sont des milliers de petites initiatives locales qui peuvent favoriser la prise de conscience et permettre une mutation dans les déterminants d'emploi.

L'aspect négatif est que cette pédagogie n'a rien changé à la réalité profonde des choses. Les Cigales n'ont pas, hélas, l'appui public qui permettrait, comme cela a été le cas, par exemple en Allemagne ou en Suisse, de modifier le cours des choses. Les Cigales n'ont réussi à percer ni dans l'opinion, ni auprès des médias, et la prise de conscience de quelques cigaliers n'a pas réussi à faire tache d'huile au-delà du petit cercle initial des convaincus.

Emmanuel ANTOINE :

Je n'ai pas le même point de vue. Le bilan des Cigales, même s'il est modeste, est important au niveau de ce qu'il signifie. L'originalité de l'outil Cigales, est de remettre de l'humanité dans le financier. Je crois qu'il ne pourrait pas y avoir un essaimage des Cigales en France si cela ne s'inscrivait pas dans une approche plus générale sur le "comment on reconquiert la souveraineté dans la gestion des flux financiers".

Jacques DUGHERA :

Les Cigales sont nées en 1983. Elles ont été suivies d'autres initiatives : Garrigue, l'Adie, la Fondation France active, Génération Banlieue, Solidarité-emploi, Autonomie et solidarité... Beaucoup d'entre elles se retrouvent dans une association qui s'appelle Finansol, qui signifie "Finance solidaire". Au nombre des cigaliers, et au nombre d'emplois créés, il faut ajouter aussi la capitalisation issue de ces outils financiers, c'est-à-dire *grosso modo* 100 millions de francs, collectés en l'espace de quatre à dix ans. Pour les Cigales c'est un montant de l'ordre de neuf à dix millions de francs. Ce n'est pas énorme, mais ce n'est pas non plus marginal.

Denis CLERC :

Je serais plus pessimiste. Il y a certes l'émergence d'une prise de conscience sur l'épargne, c'est un acte qui peut être un acte de citoyenneté ; d'où le succès des fonds communs de placement du Comité catholique contre la faim et pour le développement par exemple et, aux États-Unis, de l'épargne éthique. Mais les Cigales, ce n'est pas seulement la collecte, c'est la mobilisation d'une épargne pour créer des emplois de nature différente qui s'inscrivent dans le contexte d'une économie alternative. Ce que je considère comme un échec, c'est sans doute le rôle des Cigales pour aider à faire émerger une économie alternative qui n'a pas réussi réellement à démarrer. On peut toujours citer Autonomie et solidarité ou Herrikoa dans le Pays Basque français qui ont permis une mobilisation fantastique de l'épargne, mais pas au profit de création d'emplois alternatifs, ni même d'entreprises sociales, mais tout simplement au profit de l'emploi.

Autant je crois à cette capacité à l'avenir à créer des circuits financiers courts, permettant une mobilisation plus facile d'une épargne locale au profit du développement local, autant je suis un peu réservé sur l'idée que des circuits pourraient aider à l'émergence d'une économie alternative.

Jaques DUGHERA :

Personnellement, je pense que l'alternatif n'est pas là où on a voulu le mettre, c'est-à-dire dans la nature de l'entreprise. Je crois qu'il n'y a pas d'autogestion dans un monde capitaliste, et pas plus d'économie alternative dans le monde tel qu'il est aujourd'hui. L'alternatif, je le mets dans la gestion de l'épargne et dans la prise en compte des flux financiers, pour une gestion collective et démocratique.

Emmanuel ANTOINE :

Le fait de créer des liens directs sans intermédiaire entre l'épargnant et le porteur de projet, c'est un acte fort. C'est ce qui est important dans les Cigales et qui peut entraîner des réformes lourdes qui s'adressent à l'ensemble de la société française. Ce ne sont pas tant les 10, 20 ou 30 expérimentations qu'ont pu susciter les Cigales qui comptent, c'est en quoi ces expérimentations peuvent anticiper des réformes profondes de la société française par rapport au territoire, au travail, à l'emploi. Les Cigales sont sans doute modestes au niveau du nombre des emplois créés, mais elles apportent des pratiques, des expériences et un savoir.

Jacques DUGHERA :

La mondialisation de l'économie a pu générer un certain nombre de découragements parmi les tenants du développement local. Particulièrement pendant les années 80, lorsque l'on a assisté à la circulation non freinée de l'ensemble des valeurs monétaires et à la montée de l'importance des Bourses. Quand on est dans un mouvement de développement local, on ne voit pas trop bien comment faire. Peut-être qu'une des erreurs est de ne pas avoir essayé de faire autrement, et peut-être également de ne pas avoir marché sur deux jambes.

Il faut à la fois travailler au niveau international et mondial, et au niveau local. Le début des années 90 a été marqué par la montée en charge d'un certain nombre d'organisations et de réflexions plus fondamentales, et plus macroscopiques, notamment autour de la Fondation pour le progrès de l'Homme, sur le concept de développement durable, ou encore à travers les rencontres des ONG, les mobilisations et les coordinations internationales. Je pense qu'un enjeu important au niveau des Cigales est d'arriver à faire en sorte que les cigaliers ne se considèrent pas dans leur coin, sur leur territoire, dans leur quartier, comme les simples pratiquants d'une épargne alternative mais aussi comme membres d'un mouvement beaucoup plus large. C'est pour cela que depuis un certain temps, on parle davantage de mouvements d'épargnants solidaires que finalement de Cigales. Les Cigales, c'est un outil parmi d'autres, et un mouvement d'épargnants solidaires à un niveau international peut tout à fait exister.

N'est-on pas passé de l'idée d'une économie alternative à une économie solidaire, c'est-à-dire à une économie où la création d'emploi est une nécessité de survie pour certains ?

Denis CLERC :

Je suis tout à fait d'accord sur cette idée du basculement, où l'on ne mise plus, essentiellement, sur la nature de l'emploi, mais d'abord sur l'existence de l'emploi. Les Cigales se sont heurtées à une dure réalité : il ne suffit pas d'avoir de l'argent pour permettre l'émergence d'emplois. La

première partie de la vie des Cigales a été marquée par une série d'échecs économiques, qui ont sans doute contribué à affaiblir la mobilisation d'une épargne de proximité. Aujourd'hui, la renaissance d'un avenir plus ouvert, plus positif, c'est l'idée qu'il faut, en encourageant des projets, former les gens qui les formulent, les aider à créer leur réseau de vente, de commercialisation... que la mobilisation du réseau est aussi importante que l'aspect strictement financier. Cela, à mon avis, est l'évolution la plus positive des Cigales, de passer d'une espèce de mythologie de l'argent à une idée plus réaliste qu'une entreprise, c'est d'abord et avant tout des gens qui en veulent et pour qui l'argent n'est qu'un moyen.

Est-ce une des façons de régler le clivage entre ceux qui ont un emploi quelquefois durablement garanti, et le monde de chômage qui s'étend ?

Denis CLERC :

Je pense, paradoxalement, que les Cigales et, d'une manière générale, les formules de mobilisation de l'épargne de proximité concourent à la régression du droit du travail ou à l'affaiblissement de la société de droit, c'est-à-dire qu'elles contribuent à lutter contre le chômage, mais très souvent par la création d'emplois qui sont dans une zone grise, intermédiaire entre l'artisanat ou le travail individuel et le travail salarié classique, formel, ce que l'on a appelé l'emploi atypique. Pour qu'une entreprise qui, normalement, n'a rien pour réussir, c'est-à-dire pour laquelle les études marketing sont inexistantes, l'apport de fonds et de conseils est faible, pour que cette entreprise réussisse, il faut "bouffer" du lion ou de la vache enragée pendant de très nombreuses années. Il faut accepter des heures de travail qui ne sont pas les 40 heures, etc. C'est un petit peu ce que font les Cigales : en s'appuyant sur les motivations des gens, elles les amènent à créer des emplois, mais souvent des emplois que le secteur classique n'aurait pas créés spontanément, parce qu'ils sont trop précaires, trop fragiles, trop difficile. Cela participe à la réduction du chômage mais ne contribue pas pour autant à améliorer la situation sociale de l'emploi en général.

Peut-on considérer que la création de micro-entreprises constitue une réponse valable ?

Denis CLERC :

Oui et non. Oui, parce que l'on constate effectivement que lorsqu'il y a des créations nettes d'emplois, elles sont majoritairement le fait de petites unités. Non parce qu'il est clair qu'une structure économique ne se bâtit pas simplement avec des toutes petites unités. Par exemple, c'est la puis-

sance de la mécanique allemande qui va lui permettre la création de milliers de petites unités qui tournent à la périphérie de cela. L'Oköbank a réussi en Allemagne parce qu'elle a suscité ces créations d'emplois en périphérie, mais il fallait bien un cœur industriel ou économique moderne pour que ce soit impulsé.

Emmanuel ANTOINE :

Le fait de jouer petit permet d'occuper les espaces disponibles. Il est vrai qu'il y a eu une tentation de faire du nouveau et pas assez de réformer l'ancien. On a été un peu absent des débats sur les reconversions industrielles. C'est vrai qu'il y a eu un peu un enfermement sur les valeurs d'une économie alternative qui se vivait un peu comme une contre-économie. L'outil Cigales, enfin, la démarche d'épargne de proximité a permis d'accéder à de nouveaux créneaux ou de nouveaux secteurs d'activité. On ne peut pas se contenter de l'exemplarité. On ne peut pas être absent de débats ou de situations locales, sinon les gens disent : "Qu'est-ce que vaut votre expérimentation avec trois ou quatre salariés face à une reconversion industrielle qui va licencier 300 ou 400 personnes ?"

Jacques DUGHERA :

Il y a des opportunités, mais la société s'est durcie. Il est clair qu'entre 1983 et 1996, le contexte économique est devenu beaucoup plus difficile. Il est important que ces expérimentations se mettent en relation avec des formes plus anciennes de mobilisation sociale. Cela pose le problème des relations avec des partenaires sociaux pour la défense d'un certain nombre de droits, qui justement sont nécessaires aux initiatives et mutations que la société française va opérer.

Je pense qu'il y a effectivement basculement, mais le tout est de savoir pourquoi. Je pense que, de fait, on n'est plus dans le même rapport à la valeur travail. Il faut bien évidemment que la réflexion qu'on mène sur les finances, l'emploi utile socialement et l'entreprise "alternative" se lie à une réflexion plus générale sur les droits de l'ensemble des composantes d'une société. Si on travaille sur le lien social, ce n'est pas pour faire en sorte qu'il se délite par ailleurs.

Dans les documents fondateurs des Cigales on parle beaucoup de "circuits courts"; est-ce que sur ce point l'expérience est positive ?

Denis CLERC :

Un des aspects les plus positifs des Cigales à mes yeux, c'est la constitution d'un réseau où l'on ne se borne pas à apporter de l'argent mais où il y a des échanges beaucoup plus complexes et, souvent, la création d'un véritable petit tissu local basé sur la solidarité et pas simplement sur

l'intérêt financier. Ceci étant, il ne faut pas trop rêver. Il faut bien prendre conscience que ces circuits courts sont plus risqués, plus fragiles puisqu'ils sont dépendants de la qualité des relations humaines qui peuvent se développer et qu'ils sont soumis aussi à l'absence de telle ou telle compétence spécifique.

L'avantage, par exemple, d'une collecte d'épargne éthique par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement est qu'il y a là des spécialistes qui vont faire de l'analyse financière, alors que, dans une Cigale, il n'y a pas nécessairement quelqu'un qui sera sensible à cet aspect des choses. Si bien que la probabilité pour que l'investissement ou l'apport d'argent se perde, est – ne tournons pas autour du pot – plus forte dans les circuits courts que dans les circuits un peu plus sophistiqués où il y a intervention de spécialistes. Ce n'est pas toujours vrai, mais c'est dans l'ensemble assez vrai. Il faudrait donc parvenir à ce que ces circuits courts se complexifient suffisamment, comme c'est le cas par exemple en Allemagne, en Suisse ou en Hollande, pour qu'ils puissent mobiliser aussi des compétences particulières qui n'existent pas forcément localement et qui puissent, par le biais d'expertises, réduire ce risque et éviter du même coup la démobilitation. Si on veut que les Cigales demain, ou plus généralement les formes de mobilisation locales de l'épargne, prospèrent et qu'elles deviennent de plus en plus une alternative aux fonds de pension, aux assurances-vie ou aux formes individuelles de placement, il faut que les gens aient la quasi certitude qu'ils pourront tirer de leur épargne une rémunération légitime (qui n'est pas forcément la rémunération actuelle, beaucoup trop élevée), et surtout qu'ils puissent la récupérer en cas de besoin.

Jacques DUGHERA :

On est parti du financier. La gestion collective de son épargne, c'est normal que l'on s'y arrête. Le suivi d'une entreprise par une personne de la Cigale est aussi important que l'apport financier que fera la personne à 150 francs par mois. Mais encore faut-il ne pas en faire des experts, parce que je ne crois pas aux experts, compte tenu de ce qu'ils nous ont montré, mais arriver à former de manière pluridisciplinaire et transversale un certain nombre de personnes. Cette question de l'accompagnement et du suivi n'est pas du tout réglée aujourd'hui. Le bénévolat a des limites, même s'il a des mérites. Le club Cigale, en tant que tel, n'a pas toutes les caractéristiques nécessaires pour faire à la fois le montage, l'étude financière, le suivi de l'entreprise. Je crois qu'on est plutôt mieux outillé qu'il y a dix ans et que, par l'intermédiaire des outils d'aide à la création de l'entreprise, par exemple les Boutiques de gestion ou les Plates-formes d'initiative locales, on doit pouvoir arriver à travailler mieux sur la question de l'expertise financière. On en arrive même à des boutiques, en plein cœur de la ville, qui permettent la valorisation de services financiers autres que

ceux qu'on trouve dans les réseaux bancaires et qui permettent justement de rassurer l'épargnant, ou d'accompagner celui qui a envie de prendre le risque, parce qu'il y aura toujours nécessité de prendre des risques si on veut modifier le marché du travail.

Les Cigales ne posent-elles pas le problème des banques. Après tout, ne serait-ce pas à elles d'accompagner la création d'emplois et d'entreprises ?

Denis CLERC :

Le fait que les banques ne s'intéressent pas aux réseaux locaux est une spécificité française. Toutes les expériences qui se sont développées en France l'ont fait à côté des banques, parfois contre elles. Ce n'est pas le cas en Belgique où c'est le réseau des Caisses d'épargne qui a servi d'appui institutionnel, ni en Hollande, ni en Grande-Bretagne et on peut dire ni en Suisse où ce sont des réseaux financiers existants qui ont souvent été les piliers de certaines de ces initiatives.

Pourquoi ? La première spécificité française, c'est la concentration bancaire. On a des réseaux de banques nationales hyper puissants et pas du tout d'institutions locales. Les Caisses d'épargne qui auraient pu jouer ce rôle d'institutions locales ou les Caisses de crédit municipal ont été contraintes pour des raisons de prudence financière, de se mettre en réseaux très fortement dirigés par le centre. On constate un centralisme financier absolument extraordinaire en France.

Une deuxième raison est le fait que les banques ont toujours répugné à financer les entreprises autrement que par du crédit court terme, c'est-à-dire avec des garanties "quasi béton", qui sont des garanties commerciales classiques et que, toutes les fois où elles se sont engagées, c'est plutôt dans l'immobilier. Aujourd'hui, on voit bien qu'elles sont en train de s'en mordre les doigts... Mais, longtemps, la fonction principale de la banque, en France, a été de financer l'immobilier et pas l'entreprise, sinon le fonds de roulement de l'entreprise parce que là, il y avait des garanties extrêmement fortes. Les banques aujourd'hui sont devenues institutionnellement incapables de comprendre que l'on passe d'un système économique où la dynamique était le fait de grandes entreprises à un système économique où la dynamique est beaucoup plus parcellisée, éclatée entre des petits pôles locaux, régionaux, des petites entreprises, etc. et je pense que la vraie chance de l'épargne courte, solidaire, locale, c'est la prise de conscience par les banques qu'elles sont en train de louper quelque chose, qu'elles sont inadaptées et qu'il faut qu'elles s'adaptent. C'est peut-être pour cela qu'à l'avenir, on verra plus d'intérêt de la part des banques Crédit coopératif ou Crédit mutuel ou peut-être d'autres institutions bancaires - vis-à-

vis de ce genre de problèmes, puisque ces dernières sentent bien qu'il y a là un marché qui est en train de leur échapper.

Jacques DUGHERA :

La question d'un mouvement d'épargnants solidaires est encore davantage posée s'il y a des évolutions du côté des réseaux bancaires. De même qu'en France, il n'y a pas énormément d'interventions de petits actionnaires dans les grandes assemblées générales d'entreprise, alors que cela se pratique un peu plus ailleurs, en Suisse, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. De même, il n'y a pas réellement aujourd'hui d'intervention de la clientèle sur les orientations bancaires. C'est quelque chose qui se mettra peut-être en place, je crois qu'il faudrait qu'on y arrive en tant que mouvement d'épargnants solidaires et je crois que cela dépendra de nous tous, clients de banques. Même si le travail évolue, l'emploi salarié représente encore pas mal de personnes en France et tout le monde a son salaire domicilié quelque part dans une banque.

Par ailleurs, je ne crois pas à une évolution très favorable des banques s'il n'y a pas la contrainte. Un des exemples qui n'a pas été cité tout à l'heure est celui des États-Unis où il existe une loi qui s'appelle le "Reinvestment Act", qui fait obligation aux banques de réutiliser une partie de l'épargne qu'elles ont en dépôt sur les quartiers d'où vient cette dernière pour justement favoriser le développement local économique.

Denis CLERC :

On constate un autre élément : aujourd'hui les produits financiers sont centralisés, comme le sont les réseaux bancaires et ces produits financiers centralisés ne permettent pas une expression du développement local. Localement, les banques ne savent plus gérer leurs stocks d'argent. Je crois qu'il y a effectivement des opportunités qui probablement amèneront les banques à réaliser des mutations, notamment une meilleure intervention au plan local et au plan régional.

Il me semble que dans ce domaine, l'expérience accumulée par tout ce qui relève de l'épargne solidaire, tant d'un point de vue militant qu'en termes de spécificité ou de savoir-faire, est quelque chose de très important. Les institutions bancaires ne savent pas très bien évaluer le risque au plan local. Mais cela marchera aussi à la volonté. Même si un contexte les amène à se réformer, il peut arriver qu'un certain nombre de banques ne le fassent pas parce qu'ils n'ont pas le savoir-faire, parce qu'ils n'ont pas la technicité ou parce qu'il y a un savoir-faire qui s'oublie.

Jacques DUGHERA :

Je crois que, de toutes les façons, on est dans un pays qui ne sait pas traiter des fonds propres des petites entreprises. Je crois aussi que l'on sort

de la période des Sicav monétaires, des placements financiers à tout prix et il me semble que l'on est revenu à des choses plus saines au niveau du traitement de l'argent par rapport à ces années 80. J'en veux pour preuve l'idée d'une banque solidaire dans le Nord-Pas-de-Calais qui a été à nouveau caressée par un réseau bancaire, le Crédit coopératif. Cette idée de banque des solidarités est née de l'activisme d'un certain nombre de cigaliers au départ, puisque la région Nord est une région de forte implication depuis 1983-1984 du mouvement des Cigales. Et ce projet n'est sans doute pas sans rapport avec la présence d'Autonomie et solidarité dans le Nord, une société elle-même née des Cigales.

On a un peu l'impression que le mouvement des Cigales, et plus généralement l'Aldéa ont négligé de réfléchir sur l'entreprise. Y a-t-il une entreprise plus utile et plus insérante ? La petite est-elle meilleure que la grande ?

Denis CLERC :

Il existe une réflexion sur l'entreprise à l'intérieur du mouvement Cigale, en témoigne, par exemple le livre *Les entreprises alternatives* paru dans la collection *Alternatives économiques* signé par Philippe Outrequin et Patrice Sauvage. Mais justement, la difficulté du sujet tient au fait qu'il est extrêmement complexe d'arriver à définir l'aspect alternatif d'une activité professionnelle. Cette notion existe bien plus dans la tête des gens que dans des réalités de type institutionnel, mesurables, objectivables, etc.

Emmanuel ANTOINE :

Les personnes qui souhaitent faire de l'épargne solidaire, n'avaient pas le choix, leur niveau d'intervention était tel qu'il n'était pas question de créer, par exemple, une société d'informatique. On s'est donc dirigé vers des entreprises très petites parce que cela permet d'avoir un effet de levier maximum et puis des entreprises de service plutôt que des entreprises industrielles, toujours pour la même raison. Ensuite, on a théorisé en faisant référence à "small is beautiful" mais c'est du folklore. La taille d'une entreprise n'est pas en soi un critère ni économique, ni social, ni une vertu.

Ne pourrait-on, tout de même, encourager des personnes à se sentir un peu responsables de leur propre emploi ?

Denis CLERC :

Oui, mais alors là, on est sur une pente dangereuse, cela revient à dire que la bonne société, c'est celle dans laquelle tout le monde devient travailleur indépendant. Ce débat entre petits et grands, problèmes de taille,

n'est pas un débat en termes éthiques, il est un débat uniquement en termes économiques. Dans certains lieux, sur certains types de besoin, sur certains marchés, il faut des petites entreprises qui ont des vertus économiques et non pas éthiques, spécifiques, et puis dans d'autres endroits, la grosse unité avec les gros bataillons pour construire des produits industriels de masse est indispensable. On ne fera pas des hauts fourneaux de campagne sous prétexte que c'est plus convivial de travailler à trois que de travailler à 5 000.

Jacques DUGHERA :

Je pense que, compte tenu de la modicité de l'apport en capital fait par les cigaliers, on est sur le terrain de la petite entreprise et c'est vrai qu'à partir de cette réflexion somme toute banale, on pourrait dériver sur l'idée : "Il n'y a pas de salut hors la petite entreprise". Il y a eu une tentative, avortée mais il faut la signaler, de monter un réseau d'entreprises cigalières – l'Association Ancrage –. Il s'agissait de réunir des responsables de ces entreprises parce qu'on sait bien qu'à un moment ou à un autre, ils sont confrontés aux mêmes difficultés et qu'ils partagent les mêmes joies et aussi les mêmes désespoirs. Cela pouvait être important de monter cette association d'entreprises cigalières. Ce n'est pas abandonné mais c'est mis pour l'instant sous le boisseau. Par ailleurs, dans ce sens, on avait à l'époque, en 1988-1989, passé un accord de partenariat très fort avec la société financière des Scop, Socoden.

On constate que, sur l'entreprise, il y a une évolution. De plus en plus de Cigales interviennent dans le capital d'entreprises d'insertion. Je crois que ce n'est pas la nature juridique de l'entreprise qui est importante, c'est le lien que nous établissons avec le responsable ainsi que le produit créé par ces entreprises (on pense à ce propos à l'investissement actuel des Clubs dans le capital des supérettes biologiques et plus généralement à notre intérêt pour la filière biologique).

Le lien avec les porteurs relève d'une certaine forme de convivialité à maintenir en dehors de l'expertise financière – ce monstre froid – et de l'apport d'argent. Sans oublier que de temps en temps, c'est bien qu'une dizaine de personnes se réunissent régulièrement pour partager les mêmes espoirs.

Emmanuel ANTOINE :

Le débat porte aussi sur l'état des relations avec les partenaires sociaux qui ont eu, à une certaine époque, un regard très réservé vis-à-vis des Cigales. Des contacts ont été pris avec ces mêmes partenaires pour dire "attention, les projets qu'on mène, ce n'est pas seulement la baraque à frites à la sortie de l'usine". Il commence à y avoir des relations avec la

CGT ou la CFDT. Mais du point de vue général et du point de vue concret, c'est encore très difficile parce que les mentalités se modifient lentement.

Ne devrait-on pas imaginer une fiscalité adaptée à la collecte de l'épargne de solidarité ? Et quel devrait être, dans ce sens, le rôle des pouvoirs publics ?

Denis CLERC :

La fiscalité est une arme traditionnelle en France pour capter l'épargne au profit de certains circuits plutôt qu'au profit d'autres. Sans doute, s'il y avait une fiscalité adaptée à l'épargne de proximité, cette dernière en subirait un coup de pouce. Mais je pense que ce n'est pas le facteur essentiel. La fiscalité de l'épargne est quand même relativement faible. Il me semble que pour attirer ces sommes d'argent, il faut faire en sorte que les circuits de l'épargne solidaire soient connus et fiables, les populariser et trouver de relais locaux.

Jacques DUGHERA :

Je pense qu'aujourd'hui les fonds communs de placement éthiques et solidaires ne se développeront que s'il y a une fiscalité de l'épargne un peu adaptée. Il y a certainement à imaginer pour ces fonds communs de placement une fiscalité plus favorable, telle qu'elle existe déjà, par exemple, sur le capital risque aujourd'hui, avec à la clé un système de déduction fiscale. Dans ce sens, il y aurait eu à faire en sorte que le volet épargne de la loi de finance 1996, non seulement "tape" sur l'argent qui dort, mais permette en plus de favoriser l'argent qui "se remue".

Emmanuel ANTOINE :

Il existe quand même des batailles politiques à mener. Ce n'est pas parce qu'on fait de l'économie solidaire que l'économie solidaire doit être pauvre. Elle peut faire émerger des pratiques qui peuvent avoir de la valeur ajoutée. Il ne faut pas non plus partir battu sur "on ne récupère que les miettes du gâteau".

20. Charles Gide est un des fondateurs de l'école coopératiste au début du siècle.

2. Libres propos

Ce livre démontre le rôle précurseur des Cigales dans le domaine de la mobilisation d'une épargne militante de particuliers au profit de petites entreprises produisant des biens et des services socialement utiles. Solidaires de leur environnement local, proches des préoccupations des créateurs d'emplois et de richesses que sont les futurs responsables de ces entreprises, les femmes et les hommes qui ont participé et participent à ces clubs d'investisseurs un peu particuliers méritent toute notre attention. Ils ont ouvert la voie à d'autres organismes qui peuvent désormais s'appuyer sur un mouvement naissant d'épargnants solidaires contre le chômage et l'exclusion.

Ce livre démontre également la nécessité actuelle de ces collectifs de citoyens, conscients non seulement de la crise économique mais aussi de la crise de l'économique. Dans le contexte de mondialisation de l'économie et des entreprises, ces initiatives locales peuvent certes apparaître dérisoires et vouées à la seule force du témoignage. Il est vrai qu'en l'absence de régulations internationales ou supranationales, notamment sur le plan fiscal au plan européen, par exemple, la liberté de mouvement des capitaux, la déréglementation des systèmes financiers nationaux, l'internationalisation des marchés financiers construisent un monde où les critères et les préoccupations des épargnants solidaires sont absents. Mais il est aussi vrai que dans cette économie mondiale, les marchés monétaires ont perdu le sens pour lequel ils ont été créés : produire des biens et services au profit du bien-être de l'humanité, faciliter l'échange et le lien social entre les individus.

De même que les dinosaures ont disparu de notre planète parce qu'inadaptés aux évolutions sociales, de même cette économie mondialisée et monétarisée où le signe, la valeur de la monnaie par exemple, l'emporte sur le réel, risque un sort identique face à un mouvement désormais global prenant en compte le retour aux valeurs de l'échange. Et si les citoyens de ces pays développés se détournent en nombre de plus en plus important des valeurs de puissance et de profit spéculatif prônées par ce système financier international, tout simplement parce que cela ne correspond ni à ce qu'ils vivent ni à ce qu'ils souhaitent dans leur environnement local ?

Si nous ne voulons pas que la revanche du local nous conduise au déferlement des extrémismes nationalistes déjà en œuvre dans certains pays de la planète, il faut sûrement que le système financier international se réforme.

Et pour ce faire, un profond mouvement d'opinion d'épargnants solidaires est nécessaire. C'est affaire de conviction et de volonté.

Claude Alphandéry
*Président du Conseil national
de l'insertion par l'activité
économique et de la
Fondation France active*

3. Interview de André Chomel : l'économie solidaire se situe dans la ligne de l'économie sociale

André Chomel, militant de l'économie sociale depuis les années 50 et ancien directeur général adjoint du Crédit coopératif a bien voulu répondre à nos questions sur l'épargne de solidarité, ses rapports avec l'économie sociale, et en quoi peut-être cet établissement bancaire est-il en train de devenir, comme il se définit, une banque des solidarités ?

Que pensez-vous du développement de l'épargne de solidarité ?

Il n'est pas étonnant que face à la misère qui tend à se généraliser, de nouvelles initiatives d'organismes de solidarité se créent, notamment sur le plan du crédit. "La coopération est fille de la misère et de la nécessité", comme l'affirmait Charles Gide²⁰.

Croyez-vous que ce mouvement se situe dans la ligne de l'économie sociale ?

Le mouvement de l'économie sociale est fait de grandes institutions ; elles souhaitent généralement que les nouvelles formes de coopération émergentes se développent. Mais peut-être ne font-elles pas grand chose pour que ces pratiques s'accroissent réellement ?

Pourtant, et les économistes en conviendront, l'économie sociale est un mouvement en perpétuelle évolution, qui a su répondre à de grands besoins, lesquels peuvent évoluer. Dans ces cas là, il faut savoir se renouveler.

Très souvent, c'est le contraire qui se produit : l'économie sociale n'a pas toujours su le faire, elle est allée parfois du côté des capitalistes, alors qu'elle devrait être un lieu vivant, autoriser les entrées et les sorties. Dans ce sens, on peut dire que l'épargne de solidarité n'est pas assez reconnue, pas assez soutenue et néanmoins, cette épargne se situe pleinement dans la ligne profonde et l'esprit qui a animé les fondateurs de l'économie sociale.

Comment peut-on réparer ce divorce ?

Plusieurs initiatives ont été prises depuis dix ans, je pense particulièrement à la création du fonds commun de partage Faim et développement, puis Épargne solidaire mis en place soit avec le concours du Crédit coopératif, soit directement par lui. Je pense également aux accords de partenariats plus récents entre le Crédit mutuel et l'Adie (l'Association pour le droit à l'initiative économique).

En outre, ces expériences sont appuyées par l'accroissement d'organismes de crédit alternatif, tel Sofines (Société de financement de l'économie sociale) ou de crédit auprès de personnes en difficulté comme l'association de Maria Novak, l'Adie. Elles ressemblent aux initiatives engagées par des couches pauvres de la population au début du siècle qui essayaient de créer des banques pour financer des coopératives. Il y en eut beaucoup. Parmi elles, on se souvient de quelques échecs, le Crédit au travail, ou la Caisse d'escompte de Valras, mais aussi de certaines réussites comme la fondation du Crédit coopératif en 1938 dont le but était, alors, de prêter aux coopératives de production.

Enfin, lorsque le Crédit coopératif se définit comme la banque des solidarités, ne fait-il pas que reprendre les fondements qui ont présidé à sa création ?

C'est la première fois cette année, à l'occasion de la journée du Crédit coopératif contre l'exclusion, le 28 septembre à Paris, que l'établissement bancaire s'est défini comme la banque des solidarités, abandonnant du même coup l'ancienne terminologie de banque de l'économie sociale. Toutefois, il faut se méfier de l'ambiguïté de cette expression. Elle a sans doute une double signification.

La première : la solidarité existe depuis longtemps au Crédit coopératif, non seulement en raison même de ses origines, comme je l'ai déjà expliqué précédemment mais également *via* l'organisation de fonds de garantie que l'organisme bancaire a su développer depuis longtemps auprès du monde associatif.

La seconde : en répondant aux nouveaux problèmes posés par la misère, la banque participe à la création de micro-entreprises en contribuant aux fonds de garantie de l'Adie. Ainsi, elle se met à la disposition d'initiatives solidaires et se dirige de plus en plus vers le monde de l'insertion. Pour le Crédit coopératif, devenir la banque des solidarités semble donc assez logique.

Au-delà de ces initiatives, qu'en est-il réellement du projet de banque solidaire ?

Le Crédit coopératif doit savoir entreprendre avec des entrepreneurs de l'économie sociale et des groupes d'épargnants solidaires. En fait, l'argent ne manque pas, ce qui fait défaut, ce sont des projets et des accompagnateurs pour les réaliser. De ce côté, la banque coopérative a sûrement une carte à jouer. La terminologie de banque des solidarités est une manière de reconnaître l'économie émergente.

On voit bien d'ailleurs qu'il s'agit là d'un problème mondial. Il existe des banques alternatives en Allemagne, l'Oköbank, aux Pays-Bas, la Triodos... les exemples se multiplient. On prend ainsi mieux conscience que l'on appartient à un mouvement important, plus par le nombre d'initiatives prises que par les chiffres qu'il additionne

ANNEXES

QU'EST-CE QU'UNE CIGALE ?

Juridiquement, c'est un club d'investisseurs. Entre cinq (minimum) et vingt personnes (maximum) qui se réunissent régulièrement, tous les mois ou au moins tous les trimestres chez l'un ou chez l'autre, ou encore dans un local public municipal ou associatif. On échange, souvent on mange et on trinque pour renforcer la convivialité.

Les groupes sont constitués par affinités locales ou professionnelles, en jouant des réseaux, en les croisant pour éviter une trop grande homogénéité culturelle et sociale. Une Cigale a été constituée au sein d'un comité d'entreprise ; on y retrouve tous les niveaux de la hiérarchie. Une autre a été créée entre membres d'un même Rotary-Club. Le plus souvent, un animateur sensibilisé à la création d'emplois réunit ses relations, ses amis, ses voisins, ses collègues, les membres de son parti ou de son syndicat. L'appel à la presse, l'envoi d'invitations tout azimut fait le reste. Les Cigales sont en général hétérogènes, et regroupent des individus d'origines et d'âges différents : des retraités et des actifs, des étudiants, des cadres fortunés, des femmes au foyer et des employés modestes. Tous ces cigaliers, ils sont plus d'un millier, n'ont pas une compétence marquée pour l'entreprise, pour la gestion et la comptabilité. Certains découvrent le monde de la petite entreprise, mettent au service de la création d'emploi leur bon sens, leur bonne volonté, leurs réseaux de connaissances, ou simplement leur modeste apport financier.

Chacun s'est engagé à verser une épargne régulière. Le code des impôts interdit que ces sommes puissent dépasser 2 000 francs par mois et par personne (3 000 francs pour le premier versement constitutif). Dans la réalité, les cigaliers investissent mensuellement entre 50 et 300 francs, selon des règles disparates : les versements sont variables selon les individus et les moyens dont ils disposent, ce qui préserve la pluralité au sein des Cigales.

Toutes les sommes versées et réinvesties sont considérées comme des placements en capital et donnent droit à une déduction d'impôts égale à 25 % des sommes investies. L'avantage est réel mais il est souvent jugé négligeable d'une part parce que les sommes en jeu sont faibles et aussi

parce que les animateurs de Cigales rechignent parfois à régler les formalités.

Si chacun verse selon ses moyens, chacun dispose de la même voix, du même pouvoir d'intervention et de décision au sein de l'indivision. L'argent collecté est géré selon le principe de l'indivision volontaire. Tous sont coresponsables de l'ensemble des actifs. L'indivision est gérée par l'assemblée générale selon le principe de la majorité. C'est à la majorité que l'on décide des investissements à réaliser.

Les fonds doivent obligatoirement être investis dans une société de capitaux : SA, Sarl, Scop, Eurl, sous forme de participation au capital des sociétés. Vu les montants collectés, il s'agit presque toujours de Sarl. Une étude réalisée en 1992 montre que l'investissement des Cigales s'est situé entre 5 000 et 20 000 francs. Les prêts personnels aux sociétés qui ne constituent pas des capitaux sont exclus, notamment auprès des entreprises individuelles.

Actionnaire, une Cigale s'interdit de posséder plus de 35 % du capital d'une société, et, toutes Cigales confondues, il importe de ne jamais dépasser 50 % du capital total, ce qui déposséderait le porteur de projet de sa responsabilité de gestion. A l'inverse, les Cigales s'efforcent d'avoir un minimum de 25 % du capital, correspondant à une minorité de blocage, ce qui permet d'avoir une réelle influence sur les sociétés où elles interviennent. Mais elles n'y arrivent pas nécessairement. Le principe de la Cigale est d'être partenaire économique d'un créateur d'entreprise et non pas simple donateur.

La Cigale cherche également à conserver sa liberté d'intervention en ne plaçant jamais sur une seule entreprise plus de 25 % de l'ensemble de ses disponibilités calculées sur les cinq ans de son existence. Globalement, la Cigale doit pouvoir intervenir dans quatre entreprises (une par an si l'on considère que lors de la première année de constitution, l'apport financier est limité).

Lorsque les montants exigés sont trop importants en regard des moyens disponibles au sein de la Cigale, il est possible, et fréquent, que plusieurs Clubs s'associent autour d'un même investissement qu'ils partagent.

Le choix des projets est laissé à l'appréciation des Cigales, qui disposent d'une autonomie totale. Même si le mouvement des Cigales privilégie les placements éthiques, liés au développement d'une économie alternative, au soutien à l'emploi de proximité et à l'aide à la lutte contre l'exclusion, aucune règle n'est fixée en la matière, et on voit des Cigales soutenir des projets bien différents. La relation directe avec les porteurs de projet, l'enracinement local des Cigales favorisent cette diversité dans les critères de choix. Chaque Club a son optique. Certains privilégient l'aide aux projets locaux, d'autres ont orienté leurs apports vers l'écologie, ou vers les activités les plus alternatives ou encore vers les créations d'emplois à des-

tion des personnes défavorisées... Ici on accepte plus volontiers le risque qu'ailleurs : on cite plusieurs exemples de Cigales qui n'ont jamais investi faute d'un projet jugé assez sérieux. Toutes les Cigales ont aussi en mémoire des échecs, où l'on a choisi de donner sa chance à un projet un peu hasardeux ou à un individu qui "y croyait".

D'une façon générale, le choix des projets est déterminant pour le développement des Cigales. Toutes les études et rapports soulignent la difficulté à trouver de "bons projets". Le statut des Cigales est peut-être un frein : les montants disponibles limitent souvent les capacités d'intervention aux seules Sarl et Scop, alors que bon nombre de créations de sociétés requièrent des apports plus importants. Par ailleurs, on constate que de plus en plus de mises en place d'activités sont prises sous la forme d'entreprise individuelle sans apport en capital. L'expérience des Cigales révèle également qu'il n'est pas si facile de trouver, en France, des projets économiquement viables et des créateurs d'entreprises prêts à partager leur expérience. Chaque Club est maître des relations qu'il entretient avec les créateurs d'activités. Certains organisent des systèmes de parrainage confiés à quelques-uns de leurs membres, d'autres invitent régulièrement les promoteurs d'entreprises à participer à leurs réunions, pour faire le point sur leur évolution. Et on a vu des Cigales se mobiliser concrètement pour le soutien d'une entreprise en difficulté, comme on voit des cigaliers accompagner le créateur d'entreprise dans ses démarches, par exemple auprès de son banquier.

La Cigale est constituée pour une durée limitée, fixée à cinq ans. Au terme de ce délai, les cigaliers ont le choix entre plusieurs options. Ils peuvent prolonger pour cinq années supplémentaires la durée de leur Cigale ou la dissoudre.

Se pose alors le problème des actifs. Lorsque ceux-ci sont réalisables le problème est simplifié. On partage l'argent entre tous les cigaliers au prorata des apports, chacun supportant sa part de pertes, ou éventuellement de plus value s'il y en a. C'est le but : les Cigales n'ont pas pour vocation de placer l'argent mais d'encourager les investissements. Dès lors qu'une société est suffisamment établie, il est proposé au créateur de reprendre les titres. Et rien n'interdit une bonne affaire, même si les cigaliers, plus sensibles à l'utilité sociale de leurs investissements qu'à leur rentabilité, avouent plus souvent des pertes. Mais les titres sont rarement négociables. Compte tenu de la durée de vie de la Cigale, qui n'investit au mieux que sur quatre ans et parfois sur quelques mois, il est rare qu'un promoteur d'entreprise ait, dans un délai si court, les disponibilités pour racheter sa part de l'entreprise ou qu'il puisse trouver aisément un acheteur.

Dans ce cas, la Cigale peut confier ses actifs à une société de capital risque, telle que Garrigue ou Autonomie et solidarité. Elle peut également

se transformer en Cigale de gestion. En ce cas, elle n'a plus pour fonction d'investir et doit se contenter de gérer les actifs.

Dans bien des cas, la Cigale choisit de répartir ses actifs entre ses membres. Une fois évaluée la valeur des ces actifs, pertes et gains étant équitablement compensés, chaque cigalier se retrouve personnellement propriétaire de parts d'une entreprise qu'il pourra continuer à suivre, pour le meilleur ou pour le pire.

LE POINT SUR LES CIGALES

Qu'est-ce qu'une Cigale ?

C'est un club d'investissement, régi par une circulaire de la Direction générale des impôts qui fixe les conditions fiscales de son fonctionnement. Elle a pour fonction de collecter l'épargne de ses membres et de l'investir dans des entreprises industrielles ou commerciales dont les modes de fonctionnement vont dans le sens d'une lutte contre l'exclusion et d'un effort en faveur de la justice et de la paix, facteurs et moteurs de la démocratie.

Comment fonctionne-t-elle ?

La Cigale se réunit au moins quatre fois par an. Chaque cigalier s'engage à un apport mensuel régulier. Celui-ci ne doit pas être supérieur à 2 000 francs par mois (3 000 francs pour le premier apport).

Combien peut-il y avoir d'associés ?

Les promoteurs du statut des Cigales ont opté pour un régime d'indivision, qui rend l'ensemble des adhérents coresponsables des actifs d'une Cigale.

Le régime de l'indivision implique qu'il y ait dans chaque Cigale un minimum de cinq personnes et un maximum de vingt personnes. Lorsqu'il y en a plus, il est nécessaire de scinder la Cigale en deux. Lorsqu'il y en a moins, la liquidation est obligatoire.

Qui décide ?

Depuis 1978, l'indivision volontaire peut disposer que les décisions soient prises dans d'autres conditions de majorité qu'à l'unanimité, et avec la possibilité de désigner un ou plusieurs gérants pour représenter l'indivision. Il s'agit de "faire ensemble". Chaque personne a une voix quel que soit son apport, et le système normal de fonctionnement est celui de l'assemblée générale permanente.

La durée d'une Cigale est-elle limitée dans le temps ?

Les Cigales sont constituées pour une durée limitée, fixée à cinq ans, mais renouvelable une fois.

Après cinq ans que se passe-t-il ?

Si la Cigale n'est pas prolongée, elle est dissoute. Il est alors soit procédé à la liquidation des avoirs, chaque cigalier recevant une part des actifs au prorata de ses apports, soit, puisque cette liquidation n'est pas obligatoire, les actifs peuvent être conservés. En ce cas, la Cigale se transforme en Cigale de gestion. Les avoirs peuvent aussi être confiés à une société de capital risque.

Comment investit-on ?

La Cigale est tenue de participer au capital des sociétés. Il peut s'agir de sociétés anonymes, de sociétés anonymes à responsabilité limitée ou de la souscription d'obligations, de titres participatifs ou de certificats d'investissements. Exceptionnellement, les prêts en compte courant d'associés sont autorisés.

Quelle fiscalité ?

Les membres des Cigales sont exonérés de l'impôt sur les plus values réalisées pendant leur activité ou à leur sortie du club d'investissement. Dans le cadre du compte d'épargne en actions, ils peuvent déduire 25 % des sommes placées en actions à condition que 75 % de ces investissements portent sur au moins 75 % de sociétés françaises. La déductibilité porte sur les sommes investies au capital de sociétés nouvellement créées et non pas sur les sommes épargnées au sein de la Cigale.

La Fédération

La Fédération des Cigales est constituée en association Loi 1901. Chaque Cigale est membre de l'association. Cette adhésion est la condition pour pouvoir disposer du label "Cigale". Une vérification permet de s'assurer que les statuts des Cigales de base sont conformes avec les principes généraux du mouvement.

La Fédération est gérée par un conseil d'administration élu en assemblée générale. Son rôle est d'animer le réseau et d'impulser son développement, de représenter les Cigales auprès des pouvoirs publics et d'établir des relations avec les médias. La Fédération est en mesure de collecter l'information sur ses membres et de susciter des actions de formation. Avec d'autres réseaux, elle publie le journal *A faire* conçu pour être un carrefour de l'information et des initiatives.

Les Associations territoriales

Lorsque plusieurs Cigales coexistent dans un même secteur, c'est le cas en région parisienne, dans le nord de la France et dans d'autres régions, elles peuvent constituer une "Association territoriale", dites "AT", selon le principe de la Loi 1901.

Ces AT regroupent, d'une façon volontaire les Cigales environnantes. Leurs fonctions sont multiples. En premier lieu, les Associations territoriales servent à réunir les responsables des différentes Cigales, à envisager des actions communes par exemple en matière de formation, d'information et de communication, à soutenir les Cigales nouvellement créées et à répondre aux demandes d'information sur le mouvement.

Dans tous les cas les Associations territoriales servent à mettre en commun les projets. Souvent des "bourses projets" sont organisées, qui permettent aux responsables des Cigales de rencontrer des porteurs de projets, présentés par l'une ou l'autre des Cigales ou par l'Association territoriale, voire par la Fédération nationale. Les Associations territoriales ont eu un rôle déterminant dans le développement des investissements communs : une Cigale qui souhaite investir sur une société fait appel à d'autres pour compléter son apport en capital.

La trésorerie des Cigales

Même si les Cigales ne gèrent que des sommes limitées (souvent de l'ordre de 50 000 francs pour la durée totale de la Cigale), elles ont en dépôt des sommes versées par les cigaliers et non investies, soit parce que les projets présentés n'ont pas paru suffisamment intéressants, soit parce que les montants collectés sont encore trop faibles pour pouvoir être placés au capital de sociétés. Les Cigales peuvent aussi avoir en trésorerie des sommes "désinvesties", c'est-à-dire les parts de capital investi qui ont été rachetées par des tiers.

Se pose alors le problème de l'utilisation de cet argent qui, cumulé sur l'ensemble des Cigales, représente des disponibilités non négligeables. Les fonds en attente de placement doivent être déposés auprès de personnes habilitées à recevoir des fonds et à détenir des valeurs mobilières pour le compte du public. Dans la plupart des cas, les fonds sont placés sur livret, net d'impôts, ou en Sicav. Le développement de produits financiers éthiques et de solidarité, par exemple, les comptes sur livret de la Nouvelle économie fraternelle, le livret Épargne solidarité du Crédit Coopératif, et l'existence de Sicav et fonds communs de placement relevant de ce domaine ouvre le champ à des placements solidaires, plus conformes à la morale des Cigales. Le débat est en cours, y compris au sein de Garrigue, société de capital risque, pour présenter aux Cigales des placements à court terme très disponibles, mais en adéquation avec les idées du mouvement.

D'autres débats sont lancés sur le principe d'une banque, qui compléterait naturellement le mouvement de l'économie alternative.

Un guide Cigale a été édité par l'ANCE (Association nationale pour la création d'entreprises). Il précise de façon détaillée comment créer et gérer une Cigale. Cette édition est épuisée mais consultable à la Fédération des Cigales.

LA CHARTE DES CIGALES POUR UNE ÉPARGNE SOLIDAIRE

La Cigale est un club d'investissement qui participe au capital de petites entreprises. C'est un outil qui, à la disposition de ses membres, se place résolument au cœur de l'activité économique et financière, pour y développer des pratiques alternatives :

- développer un autre mode de gestion de l'épargne, une gestion collective où chacun est à la fois responsable et solidaire,
- donner un sens économique et une pratique à la notion de proximité : rapprocher l'épargne de l'investissement dans un souci de développement local, en rapprocher les acteurs,
- par là, développer une pratique différente de l'utilisation du capital : en faire un instrument d'accompagnement, un instrument d'appui des objectifs des entreprises soutenues,
- donner la priorité à des entreprises dont les buts, au-delà du nécessaire aspect financier, sont sociaux, culturels, écologiques, c'est-à-dire respectueux de la place de l'Homme dans son environnement.

Ces spécificités appuient un souci d'efficacité économique et de réussite financière : la Cigale est pragmatique, avertie de la difficulté de la création d'entreprise et de son développement, réaliste dans ses attentes et rigoureuse dans ses approches, cherchant avant tout la pérennité des entreprises qu'elle finance.

Ainsi, la Cigale étant au carrefour de l'épargne de proximité, du capital risque et du développement local, cherche, à travers son réseau, à poser des jalons pour répondre de façon autonome au problème de la création d'activité, et par là d'emplois, et plus largement, lutter contre toute forme d'exclusion.

En définitive, la Cigale veut contribuer à développer la citoyenneté active de ses membres et par là même inciter à toujours plus de démocratie économique et de démocratie locale.

ADRESSES

Fédération des Cigales
61, avenue Victor Hugo
93500 Pantin
Tél. : (33-1) 49 91 90 91
Télécopie : (33-1) 49 15 04 14

Associations territoriales

Association territoriale Finistère
SEVE
Chez Jean-François Rolin
17, rampe du Merle blanc
29200 Brest

Association territoriale du Nord
Georges Frère
2, rue Saint-Vincent
59890 Quesnoy-sur-Deule
Tél. : 20 78 65 00

Association territoriale d'Ile-de-France
61, avenue Victor Hugo
93500 Pantin
Tél. : Olivier Nicol (33-1) 49 91 90 91